U d'/of OTTAWA
39003002444825

30-11-1954

LES ÉCRITS ET LA VIE ANECDOTIQUE ET PITTORESQUE DES GRANDS ARTISTES

GAULTIER-GARGUILLE

SOCIÉTÉ DES ÉDITIONS
LOUIS - MICHAUD
168, Bd SAINT-GERMAIN
PARIS

Léo DORIVAL

22-10-52

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/gaultiergarguill00magn

GAULTIER-GARGUILLE

DANS LA MÊME COLLECTION

Paru :

FAVART ET MADAME FAVART, COROT,
FROMENTIN

En préparation :

Mlle MARS
GOYA
SCHUMANN
MICHEL-ANGE
ROSSINI

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays.

LES ÉCRITS ET LA VIE ANECDOTIQUE ET PITTORESQUE DES GRANDS ARTISTES
(PEINTRES, SCULPTEURS, MUSICIENS, COMÉDIENS)

GAULTIER-GARGUILLE

Comédien de l'Hôtel de Bourgogne

Notice d'après des documents inédits

par M. ÉMILE MAGNE

Suivie des

CHANSONS DE GAULTIER-GARGUILLE

et de

LA FARCE DE PERRINE

Avec la musique retrouvée de 6 chansons
et 33 illustrations concernant le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne

Société des Éditions
LOUIS-MICHAUD
168, boulevard Saint-Germain, 168
PARIS

PG
1824
.L4 G38

GAULTIER-GARGUILLE

Comédien de l'Hôtel de Bourgogne

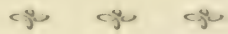

DEUX provinces possèdent le don divin du rire et en illuminent la France. Sans elles le XVIIe siècle eût été tout entier glacé par les sermonneurs, les pédants, les débiteurs de galimatias et autres malveillants de la parole et de la plume. L'une, c'est la grasse Normandie où le rire éclate bruyamment, s'étale, se prolonge, secoue la bedaine, rougit la face, s'accompagne de gestes larges, devient comme une éjaculation voluptueuse, cynique, multipliée. L'autre, c'est la Gascogne où le rire jaillit, strident, cascade, se répercute en brefs échos, allume une allègre et brusque clarté aux visages, s'éteint pour renaître et mourir encore. Le cidre incolore suscite le rire normand, le vin vermeil ou doré stimule le rire gascon. On distingue aisément en ces deux joies, les divergences et les influences de climat, la fusion de la nature et de l'homme, l'inspiration du terroir. La liesse normande reflechit l'image verte et tendre des pâturages spacieux où les pommiers peuvent à leur gré étirer leurs branches et fleurir en rose. La liesse gasconne reflète la vastitude ensoleillée des landes où le pin barbare trempe son aiguille dans l'azur.

Mais il faut à la gaieté normande, pour qu'elle se manifeste, des assemblées, des frairies, de vastes kermesses ou, tout au moins, des cabarets larges, gorgés de bilemons. Elle prend partout une forme collective. La gaieté gasconne, au contraire, ne sent point, pour s'extérioriser, la nécessité d'être unanime. Le berger qui chemine, monté sur ses échasses, la porte dans son cœur, comme l'ostensoir porte l'hostie, et, admirablement,

l'exhale pour communiquer une âme sonore au paysage aride qui l'environne.

C'est pourquoi les villes et les plus minces villages méridionaux vivent et bruissent continuement tandis que les villes et les villages septentrionaux ne connaissent que des moments d'existence. Et néanmoins, bien que si dissemblables, Gascons et Normands s'entendent à demi-mot pour la raison qu'ils se complètent et le savent.

I

Ainsi Gaultier-Garguille qui devait perpétuer la tradition du rire français eût-il pu, avec une nuance insensible de caractère, naître en Gascogne aussi bien qu'en Normandie. Il semble même, à le bien considérer, que l'une lui eût davantage convenu que l'autre. Mais le sort voulut que la seconde, riche en poètes badins, profitât également de ce chansonnier folâtre.

Celui-ci, dès l'origine, paraît désigné pour mener une vie paisible de hobereau, marguillier de sa paroisse, échevin peut-être, honnête homme assurément, prolifique, monotone et doctoral. Fils de Loys Quéru ou Guéru, sieur de Fléchelles, et de Catherine du Frische, il vient au monde à Sées, vers l'année 1573.

« Tu sauras, lui fait dire un plaisant anonyme, que la Normandie m'enfanta entre la poire et le fromage, qu'en ceste année les pommes vinrent en telle abondance qu'il y eut double automne, et qu'on appréhendoit pas moins qu'un déluge de cidre. On vit, en plusieurs endroits, rire des pierres, des arbres, des citrouilles et des personnes quy n'avoient ry de plus de quarante ans. Ce quy fut interpresté par Nostradamus, qui vivoit pour lors, que ma naissance seroit alors la mort de la mélancolie et la production d'un homme qui auroit un souverain remède contre le mal de rate (1). »

On ignore tout de sa jeunesse. Son extrait baptistaire n'a pas été retrouvé. Il s'appelle Hugues, prénom que l'on ne donne point aux enfants parmi les gens de peu. Un frère, Georges,

(1) *Songe arrivé à un homme d'importance sur les affaires de ce temps*, [illegible].

et une sœur, Marie, accompagnent, au début, sa pérégrination terrestre. Dans l'agglomérat de familles qui compose la petite cité, la sienne compte parmi les plus estimables. Noblesse de campagne, bonnes et solides alliances (1).

Reçoit-il les rudiments d'instruction de quelque abbé, de quelque précepteur ou de son père même? Autant d'énigmes à déchiffrer. Toujours est-il qu'on ne saurait lui dénier, à défaut de culture, une intelligence précoce et vive (2). Son enfance se déroule, uniforme et mélancolique, en sa cité natale.

Posée, rigide et glacée, sur l'Orne dont ses contrescarpes et ses bastilles semblent boire le flot clair, la ville de Sées endeuille, d'une silhouette maussade, l'immensité des verdures. Elle est

(1) Léon de la Sicotière : *Hugues Quéru de Fléchelles, dit Gaultier-Garguille, comédien et chansonnier*, 1890. Extrait du *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XV. Cette brochure donne, sur Gaultier-Garguille, les seuls renseignements d'état civil qui aient une valeur. M. Gaston Sansrefus: *Gaultier-Garguille, sa vie et ses œuvres*, 1908, ne paraît pas l'avoir connue. Il persiste, en effet, à faire naître notre comédien à Caen, comme ses biographes précédents. En grande partie les détails de son premier chapitre sont fantaisistes. Sur la naissance de Gaultier-Garguille à Sées, V. aussi, Odolant-Desnos: *Orne*, dans *la France, Description...* par M. Loriol, 1834, p. XXV, art. *Guéru*. Cet auteur fixe la date de 1593. Th. Lebreton : *Biographie normande*, 1858, II, 107; E. Frère, *Manuel du Bibliographe normand*, 1860, II, 45, fournissent des indications erronées. Gougenot : *La Comédie des comédiens*, 1633, p. 5 et 6, signale que Gaultier-Garguille se prétendait de race noble.

(2) *Le Tracas de la Foire du Pré où se voyent les Amourettes, les Tours de Passe-passe, la Blanque, l'Intrigue des Charlatans, le Courtage des Fesses, le Procès de l'Homme de Paille et son retour après la mort, etc... Dialogue burlesque*, Rouen, Maury, S. D. (vers 1626) qu'on lui attribue, contient quelques renseignements sur la famille de l'Homme de Paille, personnage que l'on prétend être un avatar de Gaultier-Garguille. D'après cet opuscule, l'Homme de Paille ne serait « ny bastard, ny fils de putain ». Son père aurait servi « au Presbytère » et chanté « au lutrin ». Il aurait possédé latin et grec dont il aurait inculqué à son fils la connaissance. Sa mère d'autre part, aurait été une « honneste chambrière ». Mais si l'on peut, avec quelque apparence de raison, grossir l'œuvre de Gaultier-Garguille de cette pièce amusante et gaillarde, difficilement on accorderait les documents biographiques qu'elle contient avec ceux que nous apporte l'histoire. Édouard Fournier : *Chansons de Gaultier-Garguille*, Paris, Jannet, 1858, *Préface*, ne paraît pas l'avoir connue, non plus que La Sicotière. M. Gaston Sansrefus en adopte comme véridiques les indications.

comme une étoile éteinte à cinq branches. Cinq paroisses la divisent auxquelles correspondent cinq portes ouvertes sur cinq routes. Les gas têtus de Bretagne viennent par l'une, les malins d'Anjou arrivent par une autre et les chapons du Maine avec leurs chaponniers, débouchent de la troisième. Pour les autres, elles demeurent quasiment désertes, car elles conduisent vers le Perche morose et les Flandres où bouillonne l'arrogance espagnole.

Sous la conduite de l'évêque Louis du Moulinet, la petite cité ne s'éveille d'un sommeil bercé par le bruit des tanneries que pour combattre sur le terrain confessionnel. Elle est toute boursouflée d'églises, de monastères, de couvents que domine, feuillue d'acanthes, colorée de vitraux, habitée de statues, la cathédrale aux flèches ajourées. Elle gémit de donner asile aux parasites protestants. Et c'est toute sa douleur en ce monde. Elle voudrait, d'un seul cœur austère et purifié, s'élancer vers la foi catholique (1).

Mais il est, en elle, des mécréants que ne préoccupent point ces hautes spéculations religieuses et qui veulent connaître, dans son intensité, la vie colorée et bruyante. Hugues Guéru grossit leur cohorte lamentable. On le voit déjà s'éloigner de l'austérité familiale, polissonner aux alentours de Carrouge et de Sainte-Scolasse, biberonner aux cabarets d'Argentan. Il apprend, dès lors, que la Normandie a d'autres visages que celui, morne et triste, offert par sa ville épiscopale. Ce ne sont partout que duels, tueries, gogailles, galimafrées. Bouffons et farceurs publics jouissent d'une admirable renommée et telle est la licence des farces données sur les tréteaux en plein vent et dans les jeux de paume que les évêques en interdisent les représentations.

Or désormais Hugues Guéru se rit de ces interdits superflus. Il a vu Rouen et ses maisons en dentelles. Il a baguenaudé sur

(1) De Maurey d'Orville, *Recherches historiques sur la ville, les évêques et le diocèse de Seez*, Seez, Brée, 1829, in-8°; L. de la Sicotière, *Notice sur la cathédrale de Seez*, Alençon, Brunet, 1844, in-8°.

la place de la Calendre où des bateleurs vendent en cabriolant leurs pommades. Il suit les foires innombrables de ce pays heureux où tout est prétexte à gaillardise. Parmi les coquets, devant le prieuré de Bonnes-Nouvelles, à la foire du Pré, il s'évertue à délivrer de leur pucelage les jouvencelles de Sotteville. Il promène sa suffisance gouailleuse de Caen où s'ouvre, au temps pascal, la foire Royale, à Falaise aux alentours de laquelle se donne la foire de Guibray. Il dépense sa vigoureuse jeunesse en festins où les mangeailles épicées fomentent des soifs inextinguibles. Et, soit parmi les blés qui font sous ses victimes une couche odorante et rude, soit dans l'alcôve, il se constate invincible au déduit. « Jamais, écrit un compagnon de ses débauches,

... n'eschet occasion
Pour exprimer sa passion
Que Gautier-Garguille n'empoigne,
Car c'est l'artisan mieux appris
Qui fut jamais mis en besoigne
Au grand atelier de Cypris.

Aussi, au maneige d'amour
Il n'y a saccade ou détour
Dont nous ne baillons tablature,
Et, sans chevestre ou cavesson,
Francisque n'a point de monture
Qui nous fasse perdre l'arçon.

Nous n'avons le discours choisi
D'un Pétrarque amoureux transi
Pour cajoller les Damoiselles,
Car, les premiers complimens faicts,
Laissant les parolles femelles,
Nous venons aux masles effects (1). »

(1) Auvray: *Le Banquet des Muses*, 1622, p. 247, *Les Gautiers-Garguilles*,

GAUTIER GARGUILLE

D'après une estampe de Huret (Bibliothèque Nationale)

Maints compères l'aident et l'excitent à continuer cette incursion parmi les frairies et les cabarets ténébreux, le sieur Auvray dont la muse prélude sur un ton égrillard et peut-être Boisrobert qui, par devant le Parlement, escroque les plaideurs naïfs. Mais ce ne sont point, à vrai dire, les douces éclanches de mouton arrosées de vin pétillant ou encore les belles croupes féminines qui séduisent le plus notre adolescent. A déglutir les unes et à savourer les autres, il occupe quelques moments fortunés. En vérité, ses heures de dilection particulière passent surtout à écouter la chanson venue, toute trémulante, du fond des siècles, et la farce descendue de la cathédrale au tréteau, et le boniment sorti des imaginations facétieuses. Il s'en emplit la mémoire; il s'exerce à l'élocution, au geste et à la grimace, sentant vaguement, en lui, naître une vocation. Il a, parmi les bateleurs, des amitiés ferventes. Un arracheur de dents, le sieur Thomassin, expert à « débagouler » le prologue exhilarant dont les badauds, « gueule bée », reçoivent l'aspersion pimentée, reconnaissant en lui un maître, lui dédiera le mince recueil de ses bavardages (1).

Il semble que Rouen, à cette époque, soit le quartier général

reproduit dans *Le Dessert des Muses ou les Délices de la Satyre gallante*, S. D., p. 42.

(1) *Regrets facétieux et plaisantes harangues funèbres du sieur Thomassin, sur la mort de divers animaux. Œuvre très utile pour passer le temps et resveiller les esprits mélancoliques. Avec plusieurs chansons joviales et comiques. Le tout dédié au sieur Gautier-Garguille*, Rouen, David Ferrand, 1632, in-12. Aux pages 209 et suivantes de cet opuscule se trouve un *Recueil de plusieurs chansons joviales et comiques de divers poètes de ce temps. Le tout dédié au sieur Gautier-Garguille*, Rouen, David Ferrand, 1632, in-12. Aux pages 249 et suivantes, signalons encore : *Ensuyvent plusieurs Prologues tant facétieux que drolatiques*, etc... Dulaure : *Hist. physique, civile et morale de Paris*, 1853, IV, p. 9; J.-B. Gouriet : *Personnages célèbres dans les rues de Paris*, 1811, I, 2e part., p. 139, citent quelques passages d'un prologue soi-disant prononcé à l'Hôtel de Bourgogne, par Gaultier-Garguille. Ces passages sont empruntés à l'ouvrage de Thomassin, p. 277, *Prologue V*. Chose bizarre et que personne ne paraît avoir signalée, le frontispice qui précède ledit ouvrage de Thomassin n'est autre que celui publié en tête des *Chansons de Gaultier-Garguille*, édit. de 1658.

de la chanson, de la satire et de toutes les billevesées dont la France se divertit. Les comédiens en tournées y achètent au passage les recueils dont ils diffusent, en les autres provinces, le contenu goguenard (1). Car, lorsque Paris, avec la belle saison, se vide de godelureaux et de coquettes, les histrions parcourent le pays en quête d'un public qui leur donne ses applaudissements et ses écus. Ils se tiennent ordinairement dans les villes d'où ils rayonnent, appelés par les chatelains environnants. Ainsi Mondory sera-t-il, plus tard, convié par Louis XIII et Richelieu à distraire à Forges leur double mélancolie de malades et de buveurs d'eau.

Situé au centre même de la gaieté, entraîné par un penchant instinctif, d'aucuns disent, sollicité par les manières affables l'une comédienne, Hugues Guéru s'enrôle délibérément en une troupe dont le sieur François Vaultray dirige les pérégrinations. C'est une bien pitoyable troupe et l'on ne s'explique guère que, pour la suivre, le jeune homme abandonne sa famille, ses droits à l'honorabilité, tout ce dont un homme de petite noblesse fait quelque cas en ce monde. Elle forme cependant l'embryon de l'Hôtel de Bourgogne. Elle se compose de Jehan du Mayne, de Louis Nicier, gens dont on ignore les mérites, d'Étienne Ruffin qui sous le nom de La Fontaine écrivit quelques gloses enjouées (2) et tint avec satisfaction, au comique et au tragique, des rôles secondaires. On y voit encore le sieur Fleury Jacob, père de l'illustre Montfleury dont Cyrano stigmatisa la bedaine, et sa femme Colombe Verrier.

---

(1) Parmi ces recueils, contentons-nous de citer : *Les Chansons folastres et prologues tant superfluques que drolatiques des comédiens françois. Revues et augmentées de nouveau par le sieur Bellonne*, Rouen, J. Petit, 1612; *Le second livre des chansons folastres et prologues tant superfluques que drolatiques des comédiens françois*. Par Estienne Bellonne, Tourangeau, Rouen, J. Petit, 1612; *Recueil des plus belles chansons des comédiens françois. Où est compris les airs de plusieurs Ballets qui ont esté faits de nouveau à la Cour*. Caen, J. Mangeant, S. D. etc. On trouve, dans ces recueils un mélange extraordinaire. Il y a du Thomassin, du Bruscambille, etc. On n'y trouve point cependant de Gaultier-Garguille.

(2) *Les Rieurs du Beau-Richard*, 1655.

Pour Hugues Guéru cette troupe symbolise l'indépendance et l'aventure. En fait si ses illusions sont vite dissipées sur la question indépendance, elles le sont plus rapidement encore sur la question aventure. Outre les humiliations, les horions, les déconvenues de toutes sortes, mal compensées par quelques recettes avantageuses, nos comédiens ne tardent pas à connaître la rigueur d'une justice assujettie au plus offrant. Ayant sans trop de méchefs atteint la bonne ville de Toulouse, ils se préparent à y séjourner pacifiquement en amassant quelque argent qui leur permette de subsister à Paris (1). Ils ont compté sans leur compère Fleury Jacob. Cet homme, adonné à l'ivrognerie et au libertinage, leur suscite mille avanies. Après maintes querelles, il les quitte pour vivre à sa fantaisie, leur abandonnant le soin d'entretenir sa femme. Nos comédiens se résignent à garder celle-ci. Dès lors Jacob, furieux, leur intente, par devant la parlement de Toulouse, un procès en séquestration de son épouse et parvient à obtenir saisie de leurs « meubles et équipages ». Par contre il est condamné à subvenir aux besoins de Colombe Verrier. Comme il ne s'acquitte pas de ce devoir impérieux, le même Parlement, revenant sur sa décision, ordonne aux comédiens, par arrêt du 28 novembre 1611, de « retenir en leur compagnie icelle Verrier à peine de cinq cens livres tournois d'amende ».

Hugues Guéru et ses compagnons imaginent que l'affaire est dès lors terminée et, fatigués d'une ville où ils ne trouvèrent qu'iniquité, ils s'acheminent vers Paris. Mais Jacob n'a pas

(1) Selon les Fr. Parfait : *Hist. du Théâtre françois* 1755, IV, 320, Gaultier-Garguille aurait débuté à Paris en 1598 dans une troupe du Marais. Cela n'est prouvé par aucun document authentique. Fournier : *Chansons de Gaultier-Garguille*, 1858, *Préface*, p. LXXXVII et *Le Théâtre françois au* XVIe *et au* XVIIe *siècle*, S. D., p. 282, varie dans ses opinions, le faisant tantôt passer de l'Hôtel de Bourgogne au Marais et *vice versa*. Pour Fournel : *Les contemporains de Molière*, 1863, I, XXXVI, il débute en 1619 à l'Hôtel de Bourgogne, le quitte pour jouer à l'Hôtel d'Argent, puis en 1629 revient à l'Hôtel de Bourgogne. Nous ne nous livrerons pas à toutes leurs hypothèses. Nous reposerons notre raisonnement sur des faits.

La Foire de Guibray

désarmé. Les accusant à nouveau de séquestration, il gagne une fois encore sa cause. Par « deffault et contumace » les comédiens sont condamnés au bannissement perpétuel du royaume (12 août 1612). Jacob cependant consent à transiger avec eux. Moyennant finances, il se désiste de « l'effect de l'arrest ». Mais la peine de bannissement demeure pleine et entière. Arrivés à Paris, les comédiens doivent adresser à Louis XIII une supplique afin de poursuivre sans désagrément leur carrière théâtrale. Le 14 septembre 1613, le monarque leur accorde la grâce sollicitée (1).

De sa promenade à Toulouse, Hugues Guéru, s'il ne rapporte point des pistoles en suffisance, rapporte, du moins, un type de Gascon croqué sur le vif et qu'il exploitera supérieurement dans la suite (2). On ignore d'ailleurs ce qu'il devient au retour de ce voyage infructueux. Deux années passent, le temps qu'il faut pour créer une légende (3). Et cette légende pousse comme un champignon vivace (4). Les frères Parfaict, sur la foi d'un mémoire manuscrit, contribuèrent à la répandre. Selon ce mémoire, Guéru, aurait, à ce moment, exercé, en compagnie de Robert Guérin, dit La Fleur ou Gros-Guillaume, et de Henry Legrand, sieur de Belleville, dit Turlupin, la profession de garçon boulanger. Tous trois, de concert, auraient abandonné le pétrin pour les tréteaux et se seraient acquis une célébrité de farceurs assez enviable pour que les Confrères de la Passion, artisans

(1) Campardon, *Les Comédiens du Roi de la troupe française pendant les deux derniers siècles*, 1879, p. 279. V. aussi, *Archives nationales*, V[5] 1228, *Lettre de remission du 14 septembre 1613 à Hugues Guéru et autres.*

(2) Sauval : *Hist. et Recherches des Antiquités de la ville de Paris*, 1724, III, 37.

(3) Eudore Soulié : *Recherches sur Molière et sur sa famille*, 1863, p. 156, publie, à la date de mars 1613, une *Sentence du Chatelet condamnant Robert Guérin, Fr. Vaultray et leurs compagnons à payer aux maîtres de la Confrérie de la Passion la somme de 36 livres.* Gaultier-Garguille est-il compris parmi ces compagnons qui, avec les susnommés, forment l'Hôtel de Bourgogne? Il n'apparaît, en nom, parmi les actes, qu'à la date du 16 janvier 1615.

(4) Si vivace que M. Sansrefus ne dédaigne pas encore de nous en faire apprécier la saveur.

exerçant, en matière théâtrale, un privilège ancien, leur lançassent aux trousses leurs recors et leurs procureurs. Le cardinal de Richelieu, averti de l'affaire, aurait voulu juger par lui-même le talent du trio hilare. Il l'aurait convoqué en son palais et, séduit par la farce truculente, aurait décidé d'agréger au troupeau mélancolique de l'Hôtel de Bourgogne ces boucs folâtres et capricants afin qu'ils y importassent une semence d'énergie et d'humour.

Malheureusement, les dates rébarbatives empêchent que l'on accorde quelque créance à cette légende. Les frères Parfaict le démontrent eux-mêmes (1). Robert Guérin appartient au moins depuis 1613 à l'Hôtel de Bourgogne et jouait déjà pour l'ébaudissement de la cour, devant Henri IV. Quant à Henry Legrand, « il commença, dit Sauval, à monter sur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne dès qu'il commença à parler (2) ».

Il faut donc en finir avec les contes saugrenus et se borner à dire que l'obscurité la plus profonde règne sur les origines dramatiques de notre comédien. A partir de 1615 seulement, il appartient d'une façon formelle et définitive à la troupe que Louis XIII patronne (3).

Il ne paraît pas adopter, dès le début, le nom de Gaultier-

(1) Fr. Parfaict : IV, 243 *ad notam*.

(2) Sauval : III, 36. On trouve ces légendes toutes vives dans l'ouvrage de M. Sanstebus.

(3) Il est nommé, en effet, à cette date, nous l'avons dit, en compagnie de Gros-Guillaume et, en 1622 seulement, en compagnie de Gros-Guillaume et de Turlupin, dans tous les baux, actes et procédures. Il fait cause commune avec l'Hôtel de Bourgogne contre la confrérie de la Passion et, en 1629, même, son mobilier risque d'être saisi, les loyers de l'hôtel n'ayant pas été payés. Eudore Soulié (*op. cit.*, p. 156 et suivantes) publie une série d'actes relatifs aux contestations entre les comédiens et les confrères. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces contestations dont on trouvera le complément en l'ouvrage suivant : *Recueil des principaux titres concernant l'acquisition de la propriété des masure et place où a esté bastie la maison (appelée vulgairement l'hostel de Bourgogne) ... Ensemble autres pièces y appartenans, le tout pour montrer que lesdits Doyen, Maistres, Gouverneurs et Confrères sont esdits noms vrais et légitimes acquéreurs, propriétaires et possesseurs dudit hostel de Bourgogne ... Lesquelles des conseils et consultations [illegible] de

Garguille qui devait à jamais l'illustrer. Ce n'est, à notre sens, que par tâtonnements successifs qu'il arrive à prendre conscience de sa véritable personnalité. Il se montre zélé, studieux, prépare activement ses rôles et ne s'en laisse guère distraire. « Quelquefois, dit un contemporain, comme un homme de qualité qui l'affectionnoit, l'envoyoit prier à disner, il respondoit qu'il étudioit (1) ». On lui confie des incarnations bien peu conformes à ses penchants. Le visage couvert d'un masque, revêtu d'une « belle robe », le col entouré d'une chaîne à laquelle pend une « médaille en façon d'or », il joue les rois de tragédie (2). Il s'acquitte cependant de cette tâche avec suffisamment de supériorité pour mériter l'assentiment du célèbre Scapin (3).

Et le public partage l'opinion de cet Italien subtil. Pourtant il semble bien difficile à un acteur de cette époque, si doué soit-il, de faire éclater ses mérites. Le théâtre n'est qu'une ombre de théâtre et la scène, parée d'une décoration sommaire, éclairée par de vagues chandelles, dessert davantage qu'elle n'embellit l'intrigue de la comédie, le pathétique de la tragédie, la musique de la poésie. Pauvreté partout. Lorsque les histrions n'ont pas bénéficié de quelque garde-robe de seigneur bienveillant, ils évoluent quasiment en guenilles, plus semblables à des tire-laines qu'à des héros. Cherté des loyers (2.400 livres par an pour la location de l'Hôtel de Bourgogne), modicité du prix des places, nécessité d'entretenir un nombreux personnel, concurrence de troupes adverses ou de bateleurs, mille obligations diverses écrasent les tristes hères (4).

Robert Guérin, dict La Fleur, Hugues Guéru, dict Fléchelles, Henry Legrand, dict Belleville, Pierre Messier, dict Bellerose, et autres comédiens leurs associez soy-disant comédiens du Roy de l'Eslite royale... 1632 (Bibl. nat., LK⁷, 7425).

(1) Tallemant : *Historiettes*, VII, 1858, p. 171.

(2) Gougenot : *op. cit.*, p. 16; *Le Testament de feu Gauthier-Garguille trouvé depuis sa mort...*, 1634; Sauval : III, 37.

(3) Tallemant, VII, 170. V. aussi, *Le Cabinet satyrique*, 1666. I. 51, *Epigr. par le sieur Sigongne.*

(4) Sur ces faits et ceux qui vont suivre, V. *Bibl. nat.*, n° 24330, *Mémoire de plusieurs décorations...* par Laurent Mahelot; Abbé d'Aubignac: *La Pratique du théâtre*, 1715; Chappuzeau : *le Théâtre françois*, 1674; E. Despois,

Crieur de Mort aux Rats, personnage de la Foire.
D'après une estampe d'Abraham Bosse. (Bibliothèque Nationale.)

Les difficultés de toutes sortes les assaillent. Parfois leurs affiches et les tournées de leurs tambours par la ville ne leur amènent point le public désiré (1), ou bien ce public prétend, à la barbe du portier, entrer sans payer. Ce sont constamment batailles à livrer, procès à soutenir, requêtes à lancer.

Bienheureusement nos comédiens, d'humeur joviale, ne se laissent guère aller au découragement. Rue Montorgueil, au cabaret des Trois-Maillets, proche l'Hôtel de Bourgogne, le verre en main, ils oublient aisément les tristesses de leur existence. « Que trouvez-vous de plus curieux qu'un comédien, s'écrie l'un d'eux, de plus poupin, de plus frizé? » Et le même, sans désemparer, décrit ainsi les agapes de ses compagnons : « Figurez-vous de nous voir à la rue d'Enfer, embourbez jusqu'au cul, battus des quatre vents, dont l'un nous souffle la gresle, l'autre la neige, l'autre le froid et l'autre la pluye, sans autre monnoye pour payer nostre hoste que quelques fleurs de bien dire dans une bouche brodée de rhétorique ». Tous sont, à son exemple, « bons limiers de tavernes », experts à « disséquer un membre de mouton » ou à « estriller un aloyau ». Ayant léché les plats et englouti les pots, relevant « la moustache à quatre étages », tantôt ils « se mettent sur le mérite de leur qualité », étalant leurs titres de noblesse chimérique, tantôt ils discourent sur les « circonstances de la braguette », vantant leurs exploits de faunes en compagnie d'illustres putains ou de duchesses énamourées (2).

Hugues Guéru ne dédaigne point de partager les orgies de ses camarades. Descendu de la scène, il quitte la majesté avec la

Le Théâtre français sous Louis XIV, 1874; Rigal : *Hôtel de Bourgogne et Marais*, 1887; *Alexandre Hardy et le théâtre français à la fin du* XVI*e et au commencement du* XVII*e siècle*, 1889; L. Celler : *Les Décors, les costumes et la mise en scène au* XVII*e siècle*, 1869. etc...

(1) Le frontispice de la *Comédie des comédiens* de G. de Scudery, 1635, représente le portier de l'Hôtel de Bourgogne et le tambour revenant de sa tournée. V. aussi : *L'Ouverture des jours gras ou l'entretien du Carnaval*, 1634.

(2) *Les nouvelles et plaisantes imaginations de Bruscambille, en suitte de ses fantaisies*, 1615, p. 70 et suivantes.

défroque de roi. Il apprécie mieux que personne la saveur des vins d'Orléans ou de Beaune, la pétillante liqueur gasconne et celle que nous envoie l'Espagne ensoleillée (1). Il se complaît à grossir le lot de billevesées que lancent nerveusement Valéran, « grand homme de bonne mine », doyen de la troupe avec Vautray, Mathieu Le Fèvre, dit La Porte et sa femme Marie Verrier, Jean Farine, large comme une outre, et Gringalet, mince comme un fil. Mais surtout le séduit la boutade truculente du sieur Bruscambille. Bruscambille, c'est la joie exubérante de sourires, de grimaces et de mots. Il est toujours et partout en mouvement bouffon terrible, audacieux, cynique, décochant d'injurieuses et obscènes vérités au public qu'il amuse. « Père des drôles », un peu larron, ayant vagabondé toute sa jeunesse, nourri de bonne littérature, doué d'une imagination débordante, il alimente, anime fortifie, sans jamais de répit, les conversations les plus abracadabrantes. Pour susciter le rire de la canaille que l'esprit raffiné ne désopile point, il s'affuble, sur la scène, d'un étrange costume culinaire, marmite pour casque, lèchefrite ornée d'andouilles et de saucissons pour plastron, broche garnie de poulardes et chapons en guise de hallebarde. Ainsi travesti en chevalier de taverne, il débite ses prologues (2).

A cet homme étrange et fol pourtant, Hugues Guéru préfère deux personnages moins tonitruants. L'un, c'est Michel Lasne, Normand qui, pour stimuler son génie de graveur en taille douce, a besoin de l'excitation du vin (3). L'autre, c'est le sieur Grillet

(1) *Les Bignets du Gros-Guillaume. Envoyés à Turlupin et à Gautier-Garguille pour leur Mardy-Gras par le sieur Tripotin, gentilhomme farine de l'Hostel de Bourgongne*, 1618, V. aussi, *Advis de Guillaume de la Porte, hôtteux es-halles de la ville de Paris*, S. D. dans Fournier : *Variétés hist. et litt.*, III, 311. On y trouve cette phrase : « Si compère Gautier arrive, il faut le recevoir en un cabaret. » Sur le cabaret des Trois-Maillets, V. *Les visions admirables du pèlerin de Parnasse ou divertissement des bonnes compagnies et des Esprits curieux. Par un des beaux esprits de ce temps*, 1635, p. 206. V. aussi, p. 170.

(2) Tous ces personnages, et Gros-Guillaume et Turlupin en outre, sont cités comme faisant partie de l'Hôtel de Bourgogne à ce moment dans d'Esternod, *L'Espadon satyrique*, 1619, 1626 et 1680.

(3) Th. Arnauldet et G. Duplessis : *Michel Lasne de Caen, graveur en*

émailleur de la reine, artiste bizarre qui confectionne des chapelets, des médaillons et des pendants d'oreilles en verre (1). Le premier lui apporte les nouvelles de la cour et le second celles qu'il recueille à l'Hôtel de Rambouillet où ses poésies lamentables l'aident à vendre sa fragile marchandise.

Ainsi, en débauches de cabaret et d'alcôve, passent les nuits d'Hugues Guéru et de ses camarades. De telle sorte qu'il n'est point étonnant que le comédien ne se délivre pas du qualificatif d'infâme que l'Église lui donna. Bien qu'il proteste avec fougue contre ce qualificatif, et que quelques écrivains protestent avec lui, la grande masse continue à le vilipender. On lui reproche d'être « bourgois de l'univers et citoyen du monde », c'est-à-dire de n'avoir point, comme le commun des mortels, un foyer stable où règnent la dignité et la vertu. On le confond avec ces gens sans aveu qui « tiennent un breland, un bordel ou une taverne (2) ».

Le cardinal de Richelieu, plus tard, le prenant sous sa protection, amènera à son jeu de paume la noblesse et les dames. A cette heure, il doit se contenter du public qu'il mérite. Il est le pourvoyeur de divertissement d'une extraordinaire canaille. Ce que recèle le parterre de l'Hôtel de Bourgogne, c'est un ramassis grouillant, fétide, tumultueux de laquais, de pages, de soldats, de filous, de poètes crottés, d'étudiants en ribote et

---

aille douce, 1850. « Il aimoit la douce vie et faisoit son capital de la joye. » On doit à Michel Lasne le portrait de Gaultier-Garguille formant le frontispice des *Chansons*, édit. de 1632.

(1) Grillet: *La Beauté des plus belles dames de la Cour*, 1648, p. 264, spécifie qu'il vécut en « sympathie » avec Hugues Guéru.

(2) *Les nouvelles et plaisantes imaginations de Bruscambille*, 1615, p. 131 et suivantes, 202 et suivantes; *La Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps. Contenant plusieurs maximes pernicieuses à la Religion, à l'Estat et aux bonnes mœurs. Combattue et renversée par le P. François Garassus*, 1623, *passim*; Gougenot : *op. cit.*, p. 38 et 65; *Songe arrivé à un homme d'importance sur les affaires de ce temps*, 1634; Scudery : *op. cit.*, p. 6, 7, 8, 12, 13, 19, 26 et suivantes, 36; *La Rencontre de Turlupin en l'autre monde avec Gauthier-Garguille et le Gros-Guillaume et la grande joye et allegresse qu'ils eurent à son arrivée aux Champs-Elysées*, 1637; Chappuzeau : *op. cit.*, *passim*, etc...

« autres ordures du genre humain ». Ivres de bière et de pétun, ces mistoudins, ces écornifleurs d'honneur, ces magasins de sottises brament et braillent, rotent, pètent, toussent, crachent, reniflent, rient, s'injurient, se battent, ou bien, avec des gestes simiesques, se grattent la tête et le cul.

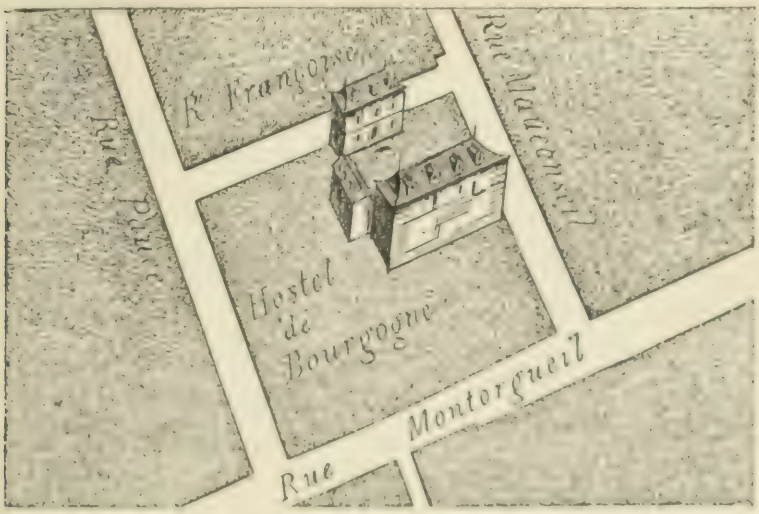

Le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne
D'après le plan de Gomboust

A cette tourbe, il ne faut point de littérature précieuse. Un instant, dit-on, Hugues Guéru fut chargé de lui lancer le prologue par quoi débutent les représentations (1). Mais s'il tint vraiment l'emploi, du moins ne le garda-t-il pas longtemps. Peu après Bruscambille le remplaçait avec avantage. Et nul n'eût pu avec tant d'astuce ni d'une si belle voix débiter le *Prologue des Parties naturelles des hommes et des femmes*, le *Prologue*

(1) Et Parfaict : *op. cit.*, IV, 177, *Prologue du Mensonge*, cela nous paraît très improbable. Le prologue cité par les frères Parfaict se retrouve dans les *Prologues tant serieux que facetieux avec plusieurs galimatias par le sieur D. L.* [Des Lauriers, dit Bruscambille], S. D., p. 14 sous le titre : *Prologue pour un bâtel*. On le retrouve également dans les *Rapsodies facétieuses* précitées de Thomassin. Il appartient donc à l'un ou à l'autre de ces forcenés.

des Cocus et de l'utilité des cornes ou encore le *Prologue du Cul* (1).

Est-ce à dire que notre héros se contente d'être, avec élégance, un roi de tragédie? Point. Le hasard lui a confectionné un physique merveilleusement constitué pour la farce. Il offre, sur des jambes sèches et agiles, un corps squelettique, d'une souplesse incomparable, des bras pareils à des ailes de moulin à vent que terminent des mains aux doigts osseux, un visage bourgeonné où l'ivrognerie a laissé ses stigmates (2). Il plie ce corps fantomatique à toutes les exigences. Les jointures en sont quasiment désarticulées. Il souffre de ne pouvoir en utiliser l'élasticité aux mouvements hiératiques de la tragédie. Et c'est pourquoi, un beau jour, il imagine de s'en servir pour captiver le rire dont les troupes italiennes, rivales des comédiens du roy, détiennent la suprématie. A l'exemple des Scaramouche et de tous les bateleurs que Rome ou Milan éduquèrent en bouffonnerie, il cultivera désormais la fleur éclatante de la farce.

Sans doute l'a-t-il déjà quelque peu cultivée. Alexandre Hardy, l'auteur fécond que l'Hôtel de Bourgogne stipendie pour en obtenir chaque mois une pièce nouvelle, exerça sa plume en cette matière. Mais ce sont plutôt Gros-Guillaume et Turlupin qui, soit au théâtre, soit, en carnaval, sur les tréteaux des Halles, en assurent le succès (3).

---

(1) *Prologues tant sérieux que facecieux* précités, p. 118, 121, 132.

(2) *Le testament de feu Gautier-Garguille* précité; *Songe arrivé à un homme d'importance* précité; Sauval : *op. cit.*, III, 37. Les portraits peints, dessinés ou gravés de notre héros sont nombreux. Nous les publions en ce volume. Sur ces portraits, V. *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1874, 1er sem., p. 89 et suivantes, 193 et suivantes, 312 et suivantes; 2e sem., p. 16 et suivantes, 125 et suivantes, 309 et suivantes; R. Delorme, *Le Musée de la comédie française*, 1878, p. 57 et suivantes; *Le Molièriste*, 1879-1880, p. 227 et suivantes; G. Monval: *Les Collections de la comédie française*, 1897, n° 150, 193, 233; *Le Magasin pittoresque*, 1834, p. 163; *Abécédario de P. J. Mariette*, t. V., 1858-1859, art. *Rousselet; Galerie théâtrale ou collection de portraits en pied des principaux acteurs des trois premiers théâtres de la capitale*, S. D. t. I, etc.

(3) Fr. Parfaict : *op. cit.*, IV, p. 254, nous ont conservé une *Farce plaisante et récréative* jouée par Gros-Guillaume et Turlupin. Les deux compères sont aussi représentés sur le frontispice d'une autre farce : *Farce du marié* qu'ils

Depuis longtemps déjà Hugues Guéru entretient une amitié que les épreuves communes confortèrent avec Gros-Guillaume et Turlupin. Il accompagne le premier parmi les cabarets où il se gorge de vin et le second parmi les groupes de chambrières où il moissonne les délectations de la chair. Peut-être a-t-il connu Gros-Guillaume au cours de ses vagabondages en Normandie (1). Cette futaille commença à s'emplir de cidre avant de s'emplir de vin. A en croire Sauval, Gros-Guillaume aurait tout d'abord exercé la profession de boulanger. Cela n'indique point une prédisposition au théâtre. De là, dans tous les cas, lui reste la coutume de se fariner le visage, à moins que la fréquentation des comédiens italiens ne la lui ait communiquée. Il conserve, à coup sûr, de son ancienne profession un goût de débauches crapuleuses. « Pour être de bonne humeur, dit-on, il faut qu'il ait grenouillé et bu chopine avec son compère le savetier dans quelque cabaret borgne. » Son âme étant « basse et rampante » et son « entretien grossier », il ne trouve guère à culbuter que des drôlesses. C'est un assez piètre goujat (2).

Néanmoins, en quelque endroit qu'il passe, il est impossible de ne le point remarquer. Un ventre prodigieux le signale à l'attention publique. Jadis Silène en posséda un semblable, mais Silène est un personnage mythologique. Plus tard Montfleury

durent jouer entre 1610 et 1615. V. *Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne*, 1843, t. I, p. 138; 1844, t. V, 2e part. p. 200. Nous donnons une reproduction de ce frontispice. Peut-être *La Foire Saint-Germain*, pièce dont le texte ne nous est pas parvenu et que mentionne *L'Ouverture des jours gras* précité, est-elle également une farce. « Vous y aussiez veu, lit-on, Guillaume le Gros, dans une boutique d'orfèvre, apprester à rire à tout le monde. »

(1) *Les Bignets du Gros-Guillaume* précité, *Songe arrivé à un homme d'importance* précité, assurent l'origine normande de Gros-Guillaume.

(2) Sauval : *op. cit.*, III, 48; Fr. Parfaict : *op. cit.*, IV, 236; Boucher d'Argis : *Variétés hist., phys. et litt.*, ou *Recherches d'un Sçavant*, 1752, 1re part. p. 514; Piganiol de la Force : *Description hist. de la ville de Paris*, 1765, III, 183; Lemazurier : *Galerie hist. des acteurs français*, 1810, I, 32; Gouriet : *op. cit.*, 1811, I, 2e part. p. 147 et suivantes; Jal : *Dict. crit.*, 1872, art. Guéru; Loret : *Muse hist.*, du 3 avril 1660. V. également tous les ouvrages relatifs à Gaultier-Garguille que nous avons cités et que nous citerons.

pourra en cette matière lardée lui être seul, avec avantage, comparé. Ses jambes courtes peinent à traîner cette bedaine difforme qui les précède en tous lieux de quelques minutes. Et jamais l'on n'eût supposé qu'une panse à ce point phénoménale pût servir à un homme autrement qu'à lui procurer des avanies. Elle ne gêne pourtant en aucune façon Gros-Guillaume. Il l'exhibe sous des accoutrements divers à la tragédie (1). Elle lui est, à la farce, d'une secours immense. Il la revêt d'une casaque volante et de chausses bariolées, il la bride, en haut et en bas, d'une double ceinture qui en souligne l'exagération obscène. Dès lors, le visage blanchi de farine, auréolé d'un bonnet rouge, un coutelas au flanc, il fomente le rire dès qu'il se présente. Il est une caricature d'humanité, une sorte de gnome hideux sorti de l'imagination fantasque des conteurs (2).

Il n'a d'ailleurs pas « l'esprit aussi gros que le corps » (3). S'il place au-dessus de tous les parfums du monde celui de la soupe aux choux (4), cela montre le matérialisme de cet esprit et aussi sa naïveté. Car c'est principalement en une naïveté énorme, accompagnée d'un galimatias de paroles, qu'il consiste. A voir sa contenance burlesque, à entendre son verbiage absurbe, le public déjà « s'esbouffe » de rire. Par centaines, au dire d'un écrivain, les régions infernales hospitalisent les filles mortes de joie en le contemplant et qui conservent à jamais la bouche fendue jusqu'aux oreilles (5). Saint-Amant, juge souverain en ces questions, l'estime digne d'une mention en ses poèmes (6).

---

(1) Il jouait la tragédie sous le nom de La Fleur.

(2) Sur son physique et son costume, V. Sauval : III, 38; *Le Testament de Gaultier Garguille* précité; *La Rencontre du Gros-Guillaume et de Gautier Garguille en l'autre monde*, S. D.

(3) *Les Chansons folastres des comédiens recueillies par l'un d'eux. Et mises au jour en faveur des enfants de la Bande joyeuse pour leur seruir de remède préseruatif contre les tristes ditz Melancholicomorboafflatos*, 1637, Pièce liminaire.

(4) Gougenot : *op. cit.*, p. 43.

(5) *Le Testament de Gaultier-Garguille* précité; *Songe arriué à un homme d'importance* précité. V. aussi, Tallemant : VII, 177; Gougenot : *op. cit.*, p. 13.

(6) Saint-Amant : *Œuvres*, édit. Livet, I, 165, 226.

D'après une estampe de Hurat (Bibliothèque Nationale.)

Pierre Costar, chanoine du Mans, doux sodomite et biberon plein d'expérience, admire sa supériorité en matière de cocasserie (1). Balzac confesse que personne ne contrefit avec tant de vérité la marche chaloupante de l'ivrogne, l'accent et le geste du Gascon (2). De fait, pour sa dilection, Henri IV le conviait à jouer devant lui et tous les bravaches qui accompagnèrent sa marche guerrière sur Paris, la *Farce du Gascon* (3).

Cet homme bizarre n'est pas, autant qu'on pourrait le supposer, dénué de prestige. Un instant même on peut imaginer qu'il dirige les destinées de l'Hôtel de Bourgogne (4). Cette autorité vient de ce qu'avec Turlupin il contribue puissamment à la fortune du théâtre. On ne sait, d'ailleurs, par suite de quelles occurrences obscures les deux hommes s'assemblèrent pour exploiter en commun le domaine de la farce. Car Turlupin est, en toutes manières, l'antithèse de Gros-Guillaume. Grand, bien fait, visage agréable, nimbé d'une chevelure d'or, à peine déguisé, comme Brignelle l'Italien auquel il emprunte son mateau court et son large pantalon, il est le prototype des valets comiques dont Molière soulignera la matoiserie. Un poète nous le montre, en effet, laquais d'un vieillard amoureux et déplorant cette folie sénile en termes succulents.

Et, si Turlupin se désespère de cette passion funeste, ce n'est point parce qu'elle nuit à la bonne renommée de son maître, mais uniquement parce qu'elle le ruine et que, par suite, la

(1) *Lettres de M. Costar*, 1658. I. 643 : « *A M. de Balzac.* « J'ay veu souvent, dit-il, feu Gros Guillaume, de plaisante et de ridicule mémoire, rire de sa farine et en couvrir tout le casaquin de Gautier ».

(2) *Les Entretiens de feu M. de Balzac*, 1657, p. 424. V. aussi, dans le même ouvrage, p. 133 et 425 où il est question de Turlupin, Bruscambille et Valéran

(3) Tallemant : I, 38.

(4) *Les Exercices de ce temps. Contenant plusieurs satyres contre les mauvaises mœurs...* 1631 (attribué à Courval-Sonnet), p. 82. Un passage de la satire : *Le débauché* laisserait entendre que Gros-Guillaume est le chef de la troupe. Nous le voyons, en outre, cité dans tous les actes concernant la vie du théâtre, actes publiés par Eudore Soulié.

cuisine domestique s'en ressent. Or, Turlupin tient spécialement, en ce monde, à se lester l'estomac de mets savoureux. C'est pourquoi, il s'écrie :

Fy d'Amour, vive la cuisine !
Vivent les pots ! Vivent les plats !
Andouilles, gogues, cervelats,
Vive la chair, vive la soupe
Et vive l'Amour quand je soupe !
Car, vivre toujours sans soucy,
Avoir le ventre bien farcy
De salmigondis, de salades,
De jambons et de carbonnades,
Et boire sec comme un sapin
Sont les amours de Turlupin (1).

En vérité, le sieur Auvray qui met ces paroles dans la bouche de Turlupin semble bien mal le connaître. Car, si le bonhomme volontiers s'empiffre, au cabaret des Trois Maillets, vis-à-vis de Gros-Guillaume, cela ne le détourne point de courtiser les femmes. Il n'est, au contraire, trousseur de cottes plus expert à dix lieues à la ronde. Les documents contemporains l'attestent. Et ce que les femmes goûtent en lui, c'est précisément, avec un tempérament de maton, ce qui fait son excellence à la tragédie, c'est-à-dire son élégance (2), et ce qui constitue sa prééminence à la farce, c'est-à-dire sa faconde intarissable.

Grand maistre Alliboron, ennemi de tristesse,

(1) Auvray : *Le Banquet des Muses*, 1654, p. 111 sous le titre : *Burlesques imaginations de Turlupin sur les amours de son maistre*. Reproduit dans *Le Dessert des Muses ou les délices de la satyre gallante*, S. D., p. 18, sous le titre : *Les Amours de Turlupin*.

(2) Il jouait la tragédie sous son nom de Belleville. Boucher d'Argis, *op. cit.*, p. 523, prétend, nous ne savons d'après quel témoignage, qu'il s'appelait, de son véritable nom Boyvert et non Henry Legrand. Cela est démenti par tous les actes authentiques.

ainsi le désigne un pasquil. Il s'est composé un « répertoire de souplesses et de gentillesses, de ruses, inventions, subtilités, équivoques, feintes et persuasions, toutes propres et nécessaires aux pratiques d'amour » et connaît « le moyen qu'il faut pour esmouvoir, pour retenir, pour eschauffer et pour refroidir une âme capable d'amour ». C'est pourquoi, résumant le sentiment des femmes, l'acteur Bellerose s'écriera : « Turlupin est bien des plus gentils garçons qui se peuvent rencontrer pour le théâtre (1). » Et un anonyme ne trouvera pas de signature meilleure que la sienne pour accélérer la vente d'une élucubration galante intitulée : *Le Tocsin des filles d'amour* (2).

On conçoit aisément, connaissant Gros-Guillaume et Turlupin, dans leur esprit et dans leur physique, que Hugues Guéru, désireux de s'essayer à la farce, les ait ardemment voulus pour

(1) Gougenot : *op. cit.*, p. 22 et suivantes.

(2) Paris, Joseph Bouillevot, 1608, publiée dans Fournier : *Variétés hist. et litt.*, t. II, 1855, p. 265. V. aussi, d'Esternod : *L'Espadon satyrique*, 1619, 1626 et 1680, p. 40 :

Si jamais l'Antéchrist arrive
Il naistra, dit-on, d'une Juive,
D'une nonnain, d'un Turlupin.

Sur Turlupin, V. également Boileau, *Art poétique*, chant II, qui l'envisage avec mépris :

Toutefois, à la cour, les Turlupins restèrent,
Insipides plaisants, bouffons infortunés,
D'un jeu de mots grossier partisans surannés.

Les Bignets du Gros-Guillaume précité; *Le Testament de Gautier-Garguille* précité; Tallemant : VII, 170; *Le Tableau du gouvernement de MM. les cardinaux Richelieu et Mazarin...* 1693 et 1694, p. 6; Sauval : III, 36; Boucher d'Argis : p. 503; Fr. Parfaict : IV, 240; Piganiol de la Force : III, 384; De Beauchamps : *Recherches sur les théâtres de France*, 1735, p. 92; Gouriet : I, 2e part, p. 149 et suivantes; Lemazurier : I, 24 et suivantes; Jal : *Dict. crit.*, qui le pare avec peu d'apparence de raison du titre de commissaire de l'artillerie; Fournier : *Le Théâtre français au* XVIe *et au* XVIIe *siècle*, S. D., p. 282, etc...Il est question aussi de Turlupin — mais est-ce vraiment le nôtre? — dans les ouvrages suivants : *Harangue de Turlupin le Souffreteux*, 1615; *Tragédie des enfants malheureux de nature de Turlupin où l'on voit les fortunes dudit Turlupin, le ménage d'entre luy et la Boulonoise et autres mille plaisantes joyeusetez qui trompent la morne oisiveté*, S. D., par Ville-Toustain.

TURLUPIN.

D'après une estampe de Rossi. (Bibliothèque Nationale.)

partenaires. Il forme entre eux une sorte de trait d'union, partageant leurs propensions respectives à la débauche, pouvant, à sa fantaisie, égaler la naïveté grotesque de l'un et surpasser la souplesse de l'autre. L'entente, entre les trois compères, se fait sans difficulté d'ailleurs.

Tout d'abord Hugues Guéru adopte pour se désigner, sous son avatar de farceur, un nom qui est, par devant le populaire, synonyme de folie, Gaultier, qui veut dire bon vivant, joyeux drôle, Garguille, gros gourmand, belle et fine gueule. C'est accoupler les deux symboles qui peuvent le mieux séduire la plèbe agglomérée au parterre.

Puis, il songe à son costume. Il couvre son visage d'une calotte noire à aigrette blanche et d'un masque à chevelure grise et barbe pointue. D'énormes lunettes sans verres chevauchent le nez pustuleux en carton. Le pourpoint et les chausses de frise noire soulignent les angles du corps maigre. Les bras s'agitent en des manches de pourpre ratine de Florence et les pieds, chaussés d'escarpins noirs, se démènent. A la ceinture pendent une dague inoffensive et une gibecière. Une main brandit un livre et l'autre un bâton (1).

Ainsi transformé, méconnaissable, Hugues Guéru apparaît un jour, entre Gros-Guillaume et Turlupin, sur la scène de l'Hôtel de Bourgogne. Et dès lors c'est la fortune assurée du théâtre. Tantôt représentant un vieillard, tantôt un maître d'école et le plus souvent un tonitruant cocu, Gaultier-Garguille, dès qu'il montre son facies hideux, provoque l'explosion des rires. Il ne tarde pas à surpasser en extraordinaires inventions ses deux acolytes qui le secondent merveilleusement. Chacune de leurs exhibitions devient un triomphe. Le plus souvent ils imaginent de toutes pièces les farces qu'ils interprètent. Le fonds de gauloiserie des vieux conteurs leur fournit des thèmes

(1) *Le Testament de feu Gaultier-Garguille* précité; *Songe arrivé à un homme d'importance* précité; *La Rencontre de Gros-Guillaume et de Gaultier-Garguille* précité; Sauval : *op. cit.*, III, 37.

variés de bouffonnerie. Mais ils empruntent surtout à l'actualité. Ils improvisent avec une aisance surprenante, Gros-Guillaume, pédant et sentencieux, à la façon des Hortensius, des Grangier, des Jourdain que recélent les collèges et la société bourgeoise. Turlupin, facétieux, impertinent, voleur, distribuant ou recevant les volées de bois vert, intermédiaire entre le maître Gonin d'autrefois, le Mascarille, le Scapin et le Figaro à venir.

Les farces dont se délecta la canaille de l'Hôtel de Bourgogne ne furent point, en général, jugées dignes de l'impression. *La Malle de Gaultier*, *Le Cadet de Champagne*, *Tire la corde, j'ay la carpe*, sont autant de titres de ces pièces éphémères dont le sujet ne nous est pas resté (1). Du moins, le canevas du *Retraict* et du *Mort* et le texte de la *Farce de la querelle de Gaultier Garguille et de Perrine, sa femme*, peuvent nous fournir un témoignage du goût public à cette époque.

Le Retraict, c'est l'éternelle histoire de cocuage avec quelques épisodes inattendus. Un galant est occupé, auprès d'une dame, à délicieusement planter cornes, lorsque survient le mari. Affolé, ne sachant où se dissimuler, il avise, par bonheur, le *retraict* ou garde-robe. Il s'y introduit tout entier sans pouvoir cependant y loger sa tête qui émerge à la hauteur du siège. Il attend avec angoisse, le moment favorable pour sortir de cette position pitoyable. Or, tandis qu'il voue aux gémonies le cocu malencontreux, celui-ci, poussé par une invincible colique, interrompt ses ébats conjugaux pour une délivrance délicieuse. Hardiment il s'exécute, à croupetons, désireux de soulager son mal, lorsqu'une voix désespérée l'interpelle. Épouvanté, il se retourne, aperçoit le visage fienteux qui, tout à la fois, le maudit et se désole. Il s'enfuit, et, réfugié auprès de son épouse, lui demande compte de cette apparition intempestive. Mais l'autre, aidée de son valet connivent, tourne l'affaire à son

(1) *La Rencontre de Turlupin en l'autre monde* précité nous les signale. V. aussi *La Rencontre de Gros-Guillaume et de Gaultier Garguille* précité. On y trouve mention d'une autre farce intitulée *Cirès* qui est peut-être, au dire de quelques auteurs, *Le Ravissement de Proserpine* de Hardy.

avantage. Pour le punir de sa jalousie, un démon s'est caché dans la garde-robe et a résolu de lui causer cette frayeur. Admirable et propitiatoire démon ! Le mari croit à sa présence de toute sa crainte suscitée. Il s'agenouille devant l'épouse injustement soupçonnée. Il obtient son pardon, cependant qu'à la faveur de la distraction générale, le galant brenneux court se purifier en un bain d'eau pure et de fleur d'orange.

La farce du *Mort* offre moins d'incidents stercoraires. Elle roule sur la folie d'un avocat qui, au sortir d'une maladie, se croit mort, n'en veut point démordre, refuse le boire et le manger. Un ami transporte dans la chambre de ce fol un soi-disant cadavre enveloppé dans son linceul. Terreur de l'avocat à qui cependant on fait comprendre que ce voisinage est tout naturel. Il l'accepte et se tait. Mais voici que le faux cadavre écarte son vêtement funéraire et éclate d'un rire strident.

— Est-ce la coutume que les morts rient ? s'exclame l'avocat éberlué.

On l'en convainc. On lui persuade d'essayer à son tour. Il réclame un miroir pour s'assurer que son propre rire n'est pas illusoire. Bientôt le faux cadavre se gorge d'un chapon, engloutit bouteilles sur bouteilles. Telles sont, dit-on au malade, les habitudes des trépassés. Si bien que peu à peu, suivant l'exemple de son compagnon d'outre-tombe, il consent à toucher aux victuailles et, délivré désormais de sa démence, se reprend à goûter le charme de vivre (1).

Ces deux farces, et tant d'autres dont le souvenir même s'est évanoui, suffirent à établir la réputation de Gaultier-Garguille et de ses deux compères. On ne vint bientôt plus à l'Hôtel de Bourgogne que pour les entendre. Et ils furent quasiment, aux yeux du populaire, les dieux de la scène, lorsqu'ils interprétèrent la *Farce de la querelle de Gaultier-Garguille et de Per-*

(1) Gaston Sansrefus : *op. cit.*, p. 208 et suivantes. Le sujet de cette farce se retrouve dans l'*Hypocondre ou le mort amoureux*, Paris, 1631, in-4°, tragi-comédie de Rotrou jouée en 1630.

Farce du Mariée
A droite et à gauche, visages de Turlupin et Gros-Guillaume
(Bibliothèque Nationale.)

rine, sa femme (1). C'est qu'en vérité, le populaire, en cette facétie énorme, sentit revivre son intimité même, l'indépendance et la grossièreté de ses mœurs, et jusqu'à son jargon. On ne peut aujourd'hui évaluer que d'une façon approximative le triomphe de nos comédiens. On peut cependant affirmer qu'il fut spontané et durable. Pour en assurer la persistance, il semble d'ailleurs qu'ils aient organisé autour de la personnalité énigmatique de Perrine une publicité patiente et opiniâtre en même temps que gouailleuse. Gaultier-Garguille consent même à accepter que l'on croie sa femme légitime cette carogne « chatouilleuse au bas du ventre ». Bruscambille, dont il préface les *Prédictions*, l'y désigne comme « le maquereau » de cette autoritaire femelle (2). Gros-Guillaume, pour adoucir l'humeur de cette dernière et peut-être en obtenir le présent de sa chair molle, lui adresse, en guise d'étrennes, un madrigal dont l'élaboration laisse sa cervelle épuisée (3). Et Gaultier-Garguille lui parle de son amour en ces termes expressifs :

Quoy, ma Perrine, mon trongnon,
Gautier-Garguille, ton mignon,
Fera-t-il point cricon criquette?
Ça, foy d'homme, l'humeur m'en prend
Que au hansard de ma brayette
Je mette en deux ton os bertrand.

Sus donc, Amour loge un cartier
De mon pilon en son mortier

(1) *Avec la sentence de séparation entre eux rendue.* A Vaugirard, Par *a e i o u*, *A l'enseigne des trois raves*, 1 vol. in-12. (Bibl. de l'Arsenal, B. L., 18117). M. G. Sansrefus ne paraît pas s'être aperçu que cette farce et celle que Tabarin jouait sur le Pont-Neuf sont exactement identiques. Le titre seul en est changé.

(2) *Prédictions grotesques et récréatives du Dr Bruscambille pour l'année 1619 où souz mots couverts est traicté des choses de ce temps*, 1618. V. aussi, *Les bignets du Gros-Guillaume* précité.

(3) *Les Estrennes du Gros-Guillaume à Perrine, présentées aux dames de Paris et aux amateurs de la vertu.* S. D., reproduit dans Fournier : *Variétés* précité, IV, 229.

Que je trempe en sa lèchefrite,
Mon lardon, ou, petitbadin,
Permet qu'au fond de sa marmite,
Je fasse crever mon boudin.

Qu'alaigre en caleçons vestu
La requette de ma vertu
Bricole au jeu de son mérite
Et que d'un air plein de roideur
Je pousse six coups tout de suitte
Au petit trou de son honneur.

Relançons doncques le goujon
Par le saint Trépié d'Apollon
Si ne distille mon andouille,
Dans son escuelle aux larges bords,
Je mourray comme une citrouille
La semence dedans le corps (1).

Or, quelle est, en réalité, cette Perrine ? A-t-elle vraiment existé. A en croire le sieur Auvray, ce serait une gaillarde pire encore que celle à nous présentée par la farce. Cy gist, dit-il, en l'épitaphe qu'il lui confectionne :

...Qui chevauchait dès ses plus tendres ans,
Qui fut par un meube au berceau chevauchee
Qui, petite, desja d'un sale feu touchee,
Se faisoit chevaucher par les petits enfans.

Grande, chevaucha tant les petits et les grands
Que tousjours à l'envers on la trouvait couchee
Enfin vieille mourut, haridelle écorchée,
D'avoir tant chevauché aux villes et aux champs

(1) Auvray : *Le Banquet des Muses*, 1622, p. 147. V. aussi, *Le Banquet des Muses* précité, p. 42.

Bref, ceste grand'jument que les aréopages,
Les soldats, les bescheurs, les laquais et les Pages
Mirent jadis au trot, au galop et au pas,
Tourna si dextrement or à droit, or à gauche
Et fit si bien après son infâme trespas
Qu'encore dans l'Enfer un démon la chevauche (1).

Différents auteurs laissent entendre que, contemporaine de Gaultier-Garguille, vivait une actrice portant le nom de Perrine. L'abbé de Marolles, collégien à cette époque, raconte que, sous la sauvegarde d'un religieux appelé du Lion, il allait fréquemment à l'Hôtel de Bourgogne. « Perrine et Gaultier, ajoute-t-il, estoient des originaux qu'on n'a jamais sceu imiter (2). » Ce passage implique-t-il l'existence d'une véritable Perrine? Implique-t-il davantage la certitude que ladite Perrine fut l'épouse de notre comédien? Assurément non. A notre sens, le rôle de cette guenuche était tout simplement tenu par Gros-Guilaume dont la corpulence favorisait le déguisement en l'une de ces harengères au verbe haut en couleurs que les *Mazarinades* nous découvriront plus tard. La farce fut donnée vers 1615 ou au début de 1616. A cette date, Gaultier-Garguille n'était pas encore marié. Donc Perrine ne peut en aucune manière être sa femme. En outre, on sait que les personnages féminins étaient alors incarnés par des acteurs masqués et déguisés. De là notre conviction que les larges épaules de Gros-Guillaume reçurent la bordée de quolibets et d'injures dont Perrine fut accablée.

(1) Auvray, *Le Banquet des Muses*, 1622, p. 60, *Epitaphe de Perrine, sonnet*. V. aussi, p. 62, *A la mesme*. Il lui reproche d'avoir fait l'amour avec un veau.

(2) Abbé de Marolles : *Mémoires*, t. I, 1656, p. 31.

II

Lorsque, à l'aide de la *Farce de la querelle* et des autres gaillardises, Gaultier-Garguille eut amené, à l'Hôtel de Bourgogne, une multitude ravie et toujours accrue, il voulut, conjointement à sa renommée d'acteur tragique et de farceur, se créer une renommée d'auteur. Il ne sentait pas en lui l'étoffe d'un poète épique, voire même d'un madrigalier. Il s'improvisa donc chansonnier.

Peut-être à aucune autre époque la chanson n'a-t-elle connu une floraison si touffue et si éclatante qu'au XVIIe siècle. Elle prend trois formes différentes. Elle est satirique : elle naît sur le Pont-Neuf ou dans les antichambres de la cour. Elle est galante, et les alcôves, où des dames maniérées minaudent en écoutant des douceurs, lui donnent asile. Elle est bachique et les cabarets l'enfantent dans la fumée du petun. Des recueils nombreux nous restent de ces trois formes. Le genre galant paraît être le plus banal et le plus fade. Le genre satirique nous offre une matière singulièrement attachante : car il enregistre, au jour le jour, les menus faits de l'histoire et des mœurs. Pour le genre bachique, il ne présente d'autre intérêt que celui de nous indiquer l'intense vitalité de nos ancêtres. Il est, en outre, fort remarquable au point de vue strictement littéraire.

Or, Gaultier-Garguille n'emprunte à aucun de ces genres. Sa chanson dérive de la même inspiration que sa farce. Directement prise au fonds populaire, elle lui est, avec toute sa saveur, restituée. Notre comédien ne se préoccupe pas le moins du monde de faire œuvre personnelle. Utilisant le procédé que

Molière, plus tard, perfectionnera, il choisit en tous lieux son bien et l'accommode aux nécessités de la scène. Le XVIe siècle chante déjà, avec des variantes, les couplets qu'il apporte transformés. Un volume signe du nom de Malherbe certaines rimes que, sans vergogne, il s'approprie (1). Nous sommes en mesure nous-mêmes d'attribuer à l'abbé de Cérizy quelques autres de ces rimes (2). Corneille nous révèle, en l'une de ses premières pièces, que maints personnages aidèrent notre comédien à grossir son mince bagage de vocalises (3).

Mais qu'importe tout cela? Telles qu'elles sont, les chansons de Gaultier-Garguille offrent une originalité véritable. Elles ont été, pour la plupart, cueillies aux lèvres des paysans normands, des bergers gascons ou des artisans parisiens. Elles appartiennent au folklore; elles ne sont point de la littérature. On peut, comme le chaste Victor Fournel, s'indigner de leur « obscénité révoltante (4) ». On ne niera point leur caractère populaire et l'intérêt de leur langue (5). La musique sur laquelle

(1) *Les Doux Entretiens des bonnes compagnies ou le recueil des plus beaux airs à danser*, 1634, p. 69.

(2) *Bibliothèque nationale*, ms. n° 19145, f° 180 V°. Ce ms. attribue la chanson XIX (V. plus loin) à l'abbé de Cerizy.

(3) Corneille : *L'Illusion comique, comédie*, 1639, acte I, scène, III, p. 11 :

Il se hazarde mesme à faire des romants,
Des chansons pour Gaultier, des pointes pour Guillaume.

V. aussi, *Songe arrivé à un homme d'importance* précité, qui accuse Gaultier-Garguille d'avoir « dérobé ses chansons ».

(4) Victor Fournel : *Les Rues du vieux Paris*, 1879, p. 440.

(5) Il est certain que le mince volume de Gaultier-Garguille ne contient pas la totalité de ses chansons. Tallemant : VI, 330, parle de l'une d'elles, commençant ainsi : *La Commère au cu crotté* que l'on n'y retrouve point. De même, Dassoucy : *Aventures burlesques*, édit. Colombey, 1876, p. 96, cite la chanson :

Baisez-moy, Julienne.
Jean-Julien, ne puis...

que l'on n'y rencontre pas davantage. De la Borde : *Essai sur la musique ancienne et moderne*, 1780, IV, 153 *ad notam*, prétend que notre comédien chantait certaines de ses chansons habillé en femme. Cette opinion nous paraît quelque peu hasardée. Nous indiquons, plus loin, les recueils ou ouvrages du temps qui contiennent des couplets ou des refrains de notre

elles se chantent ne vient pas, quoi qu'on en ait dit, de la source populaire. Il est nécessaire de le bien spécifier pour l'étrangeté du fait. On l'a longtemps et vainement cherchée à cette source. Or elle fut écrite par des compositeurs contemporains. Nous l'avons partiellement retrouvée. Nous la donnons pour la première fois.

Parmi les chansons de Gaultier-Garguille, il est possible d'en découvrir que l'on comparerait, pour la grâce et la fraîcheur, avec les meilleures de Voiture ou du comte de Maulévrier :

Que je me plais soubs votre loy,
Cloris, sitost que je vous voy
Ma joye est sans seconde,
Car vous avez je ne sçay quoy
Qui charme tout le monde.

Vos desdains me sont des appas ;
Vous me fuyez, je suis vos pas ;
Votre glace m'enflamme
Et vous serez jusqu'au trespas
Princesse de mon âme.

Des peines je me rends vainqueur
C'est en vain que vostre rigueur
Incessamment m'outrage ;
Vous m'avez bien osté le cœur
Mais non pas le courage.

Je sçay bien qu'un roy seulement
Est digne d'estre votre amant,
O ma douce cruelle !
Mais si je faux en vous aymant,
Au moins la faute est belle.

---

auteur. Parmi les ouvrages modernes, citons : Dr O. L. B. Wolff : *Altfranzösische Volkslieder*, 1831, p. 113 et suivantes ; Gouriet, *op. cit.*, t. I, 2e part., p. 139 et suivantes, etc...

Si vous me voyez souspirer,
C'est que je ne puis désirer;
Ma gloire est trop petite,
Et mon humeur est d'espérer
Plus que je ne mérite.

Voilà, croyons-nous, de quoi satisfaire les esprits délicats ou, faisant profession de délicatesse. La plupart des autres chansons célèbrent, avec une joyeuse liberté, les délices de l'acte sexuel. Ce ne sont partout que culbutes de filles et plantations de cornes. L'humanité, vue par Gaultier-Garguille, n'est pas prête d'être admise aux récompenses extra-terrestres promises par les sermonnaires. Elle goûte ici-bas, sans plus attendre, des paradis certains. Et celle qui fréquente l'Hôtel de Bourgogne ne se soucie guère davantage de l'extra-monde. Peu encline à la religion, rongée par le libertinage, elle raille, dans l'ombre, les vitupérations jésuitiques de père Garasse. C'est pourquoi elle réserve un si bel accueil à notre comédien, lorsque, après la tragédie et la farce, il apparaît sur la scène, la gibecière emplie de couplets. Il les entonne, ces couplets d'un « air et d'un accent si burlesques », avec de telles grimaces et contorsions, des gestes à ce point significatifs que les paillards, au parterre, se sentent comme stimulés, et les paillardes, comme violées dans leur intimité.

C'est pourquoi, lorsque Sauval écrit que la chanson de Gaultier-Garguille « a passé en proverbe », cela exprime, en même temps que tout un état d'âme, tout un état collectif de trémulation physique. (1)

(1) Tallemant : VII, 459, nous révèle que les cabarets avaient adopté la chanson de Gaultier-Garguille. « Le Pailleur, dit-il, avoit un jour chanté une chanson dont la reprise estoit :

Jamais, en jour de ma vie,
Je ne chiray que debout.

« Une suivante qui faisoit la sucrée, au lieu de ce vilain mot dit, en chantant la mesme chanson :

Jamais, en jour de ma vie,
Ne le feray que debout. »

Scène de l'Hôtel de Bourgogne,
où apparaissent Gautier-Garguille, Gros-Guillaume, Turlupin.
D'après une estampe d'Abraham Bosse. (Bibliothèque Nationale.)

On s'explique, dès lors, que le parterre de l'Hôtel, qui consacre le talent des comédiens, ait libéralement donné à Gaultier-Garguille sa « grande approbation (1) ». Saint-Amant (2), à son tour, de même que Colletet (3), la lui donne à grand renfort de rimes admiratives et aussi les faiseurs d'almanachs qui espèrent, en plaçant, en tête de leurs livrets, son portrait et ceux de Gros-Guillaume et Turlupin, leur acquérir une clientèle plus forte (4). Bruscambille lui dédie, pour lui montrer en quelle estime il le tient, le meilleur de ses paradoxes (5).

Le trio badin qu'il forme jusqu'à la mort avec Gros-Guillaume et Turlupin entre, désormais, délibérément dans la gloire. Pour lancer leurs pamphlets politiques, les satiriques se servent du nom magique de Gros-Guillaume (6). Pour accommoder les procès imaginaires dont ils tirent une maigre subsistance, des plumitifs obscurs supposent l'arbitrage de Gaultier-Garguille. Tantôt, et probablement sans même en être averti, notre homme rend une sentence en faveur des femmes de Paris attaquées par les *Caquets de l'Accouchée* (7). Tantôt, il intervient, à titre d'avocat, au procès de quatre « chicaneurs » dont l'un est aveugle, l'autre boiteux, le troisième châtré et le quatrième bossu (8).

(1) *Songe arrivé à un homme d'importance* précité.

(2) Saint-Amant : *Œuvres*, édit. Livet, I, 226.

(3) François Colletet : *Juvénal burlesque*, 1657, p. 2.

(4) *Songe arrivé à un homme d'importance* précité.

(5) *Facécieuses paradoxes du Dr Bruscambille*, précité, p. 1, *Paradoxe sur la Prison*.

(6) *Advis du Gros-Guillaume sur les affaires de ce temps avec une remonstrance à messieurs qui se meslent de tout*, 1619.

(7) *La Sentence par corps. Obtenue par plusieurs femmes de Paris contre les Caquets de l'Accouchée*, 1622. La sentence commence ainsi : « A tous ceux qui ces présentes lettres verront, Gautier-Garguille, gentilhomme ordinaire de sa chambre et garde de la place de l'Isle du Palais, à Paris, sur la requeste, etc... »

(8) *La Caribarye des Artisans ou recueil nouveau des plus agréables chansons, vieilles et nouvelles, propres pour les gens de mestier et autres*, S. D., p. 117 et suivantes. V. aussi, *Response de Gaultier-Garguille aux révélations de maistre Guillaume*, 1622. V. encore, *Le Testament de Pierre du Puy, ensem-*

Tout cela marque quelle est sa popularité. Et cette popularité s'étend bientôt au delà du théâtre. Peut-être, par l'entremise de

ble les légats faits par luy aux nouveaux mariez qui auront demeuré la première année ensemble sans se fascher, 1619, pièce où il est question de Gaultier et de Bruscambille. Nous devons, en outre, publier ici un extrait d'une longue poésie inédite qui présente de l'intérêt pour l'histoire de l'Hôtel de Bourgogne et que contient le *ms* n° 559 f° 90 de la *Bibliothèque de Besançon* :

Écoute, Malefas, il faut que je te die
Que tu nous dois la farce après la comédie...
Le sort, encore un coup, te rappelle au théâtre ;
Ton visage, blanchi de farine et de plastre
Fera rire bien-tost le noble et le bourgeois ;
Tes sangles, ton béguin et ta dague de bois,
Tes deux poulces passez dans ta double ceinture
Donneront du plaisir à toute la nature.
Que l'on trouvera bon de voir ton demi-froc
Couvert d'un bonnet rouge et de plumes de coq !
De voir ton corps de cote et ta fesse embourrée
Dancer la bergamasque ou la vieille bourrée !
Tu seras la nourrice ou l'enfant au maillot,
Tu feras compagnon de ce brave Guillot
Et ta voix ridicule avec ta grosse trougne
Fera doubler le prix à l'Hostel de Bourgougne.
Les dessins de Hardy, Chaze, Beys ou Pichou
Ne peuvent près du tien valoir un tron de chou.
Le meilleur brodequin d'Aignan ou de La Porte
N'estoit qu'une savate et leur muse estoit morte.
Il n'est rien de pareil à tes doctes chansons ;
Je regrette desjà le temps que nous passons
Privez de la douceur que nous promet la scène
Quand la Muse voudra se redonner la peyne
De te feindre amoureux de la belle Alizon
Qu'il t'en reste le mal ou bien la guérison,
Que tu passes pour laid ou bien pour agréable,
Tu nous seras tousjours esgallement aimable.
Que tu fasses le jeune ou le vieillard tremblant,
On ne verra plus rien qui vaille Beausemblant.
Retirez-vous d'icy, Fracasse et Bellerose,
Allez porter bien loin vos vers et vostre prose,
Emmenez Turlupin et tous les Jodelets,
Vous n'aurez plus d'argent que des moindres valets.
Vous n'aurez plus besoing de parterre et de loges.
Malefas ne va point commissaire à Limoges !
Puisqu'un si bon acteur se remet au mestier,
Il vaudra, luy tout seul, et Guillaume, et Gautier...

Nicolas Perrot d'Ablancourt, pénètre-t-il dans le monde et jusqu'à l'hôtel de Condé. Nicolas Perrot d'Ablancourt n'est pas encore le grave traducteur auquel l'Académie française ouvrira ses portes, mais un adolescent capricant que le duc d'Enghien et les petits-maîtres, Coligny, La Moussaye, Toulongeon, Roquelaure, admettent à leurs débauches. Il joue, il boit, il pourchasse les filles. S'il sort de la Pomme de Pin, c'est pour batifoler en la chambre commune des comédiens. La tendresse qu'il porte à son oncle, le président Perrot, et le souci de sa dignité l'empêchent seuls de chausser l'escarpin de farceur. Mais, à la vérité, il ne se plaît qu'à la farce. Soit devant Mme la Princesse, soit dans sa propre famille, il organise constamment des spectacles où il tient à la fois plusieurs rôles. Gaultier-Garguille n'a point d'ami plus sincère. A toute heure, il le vient quérir pour manger et pour boire. Il s'est fait confectionner un habit semblable au sien. Et, après les libations, il le défie sur son propre terrain comique. Tous deux « font assaut de pantalonnades ». Et souvent Gaultier-Garguille surpasse avec difficulté son émule.

Mais il ne lui en veut point d'empiéter sur son domaine. Car Nicolas Perrot contribue puissamment à répandre ses mérites dans la société. Un jour même, il décide la présidente Perrot à donner à son cercle, après la représentation d'une pastorale de Racan, le divertissement d'une farce inscrite au répertoire de l'Hôtel de Bourgogne. Lui-même y singera Gaultier-Garguille. Et l'on voit, pour la première fois peut-être, de hautes dames, des conseillers au Parlement, d'altiers gentilshommes endosser les costumes pittoresques des comédiennes et des farceurs (1).

Et assurément, ayant contemplé les imitateurs, la société veut bientôt connaître les originaux. Or, comme les « honnêtes gens » n'osent pas encore risquer à l'Hôtel de Bourgogne leurs brocards et leurs plumets, force leur est de convoquer à domicile

(1) Tallemant : V. 20 et suivantes, 26 et suivantes; *Œuvres diverses de M. Patru*, 1735, II, 533 et suivantes.

Les noms de Turlupin, de Gros Guillaume, & de Gaultier Garguille, ne sont que des noms de Théâtre. Le premier se nommait Henri Legrand, le deuxieme Robert Gaultier, [illegible] Tous les trois anciens garçons Boulangers, quittèrent cette profession pour celle de Comédien. Ils jouerent au Théatre de l'Hotel de Bourgogne des farces qui eurent un tres grand succes. Quant au Capitaine fracasse, ce role d'Espagnol etait celui d'un figurant.

Scène de l'Hôtel de Bourgogne.

D'après une estampe de Mariette (Bibliothèque Nationale).

Gaultier-Garguille et ses camarades. De là, pour ceux-ci, une existence mondaine tout à fait inattendue. Gaston d'Orléans qui, durant sa vie de dépravation et de couardise, n'éprouve jamais l'appréhension de profaner sa dignité d'Altesse royale, les invite des premiers à jouer en son palais (1). Puis Louis XIII lui-même, qui manifesta toujours un goût très vif pour la comédie et la farce (2), se décide à les convier au Louvre (3). Ceci d'ailleurs ne présente rien que de très naturel. Depuis longtemps, en effet, la troupe de l'Hôtel porte le titre de troupe royale.

Néanmoins l'applaudissement de Louis XIII profite singulièrement à Gaultier-Garguille. Les salons et les alcôves s'ouvrent aussi volontiers à l'homme dont la conversation s'émaille de maintes finesses qu'à l'histrion illustre. Il danse des ballets non sans quelque maladresse dont on le raille, car cette danse

(1) *Bibliothèque de l'Arsenal*, ms. n° 4208, *Trésorerie générale des maisons et finances de Mgr frère unique du Roy pour l'année commencée le premier janvier 1626 et finie le dernier jour de décembre audit an*, f° 199, v°. « A Robert Guérin, dit La Fleur, et Jean Valliot, comédiens, tant pour eux que leurs compagnons, la somme de deux mil deux cens soixante quatorze livres, à eux aussy ordonné par mondit seigneur par ses lettres pattentes du XXIXe octobre 1626, sçavoir onze cens livres à eux données et dix neuf cens livres pour treize jours qu'ils ont séjourné à Chantilly à raison de cent dix livres par jour, laquelle somme leur a esté payé par leur quittance du quatriesme novembre audit an. » V. aussi, f° 214 : « A Robert Guérin, dict La Fleur, comédien, la somme de sept vingt dix livres à luy ordonnée par ordonnance dudit seigneur duc du 27e octobre 1627 dont S. A. luy a faict don. Ainsy que contient ladicte ordonnance cy-rendue avec sa quittance du 29e desdits mois et an. »

(2) *Journal de Jean Heroard*, édit. Soulié et de Barthélemy, 1868, I, 382, 383, 384; II, 70, 79, 80, 91, 112, 169; Malherbe : *Œuvres*, édit. des Gr. Écriv., III, 358, *A M. de Peiresc*.

(3) *Facécieuses paradoxes du Dr Bruscambille* précité, p. 10. « Pour moy, dit Bruscambille à Gaultier, si j'avois eu l'honneur de me frotter l'eschine aux pilliers du Louvre, comme vous, seigneur Gaultier-Garguille, mon amy. » V. aussi *La Rencontre de Gaultier-Garguille avec Tabarin en l'autre monde. Et les entretiens qu'ils ont eu dans les Champs-Elizées sur les nouveautéz de ce temps*, 1634. « Et quand ce ne seroit, dit Tabarin, que par ton beau, judicieux et naïf esprit, tu as eu l'honneur de donner du contentement au plus grand roy du monde. »

demande davantage d'eurythmie que de cette élasticité simiesque à laquelle ses membres se sont habitués (1). On le fête on le cajole. Un poète, demeuré anonyme, probablement Philippe de Mondor, considérant peut-être avec envie les préférences que lui marquent les dames lassées de la tendresse fade des muguets, écrit :

Gaultier aura l'honneur que les plus belles dames
Emprunteront ses vers pour descrire leurs flammes.
Et le Dieu des neuf sœurs
Apprendra ses chansons pour donner des oracles,
Car leurs charmes et leurs douceurs,
N'ont que trop de pouvoir pour faire des miracles.

Mais la jalousie poétique exerce à tort son ironie contre Gaultier-Garguille. Gaultier Garguille ne prétend pas davantage à devenir l'un de ces plumets que l'on aperçoit frétillant aux Tuileries ou au Cours qu'un poète de ruelle. Il tient à garder sa belle simplicité par quoi il touche, émeut et enflamme l'âme populaire. En compagnie de Guillaume de Bautru, comte de Serrant, bouffon de cour dont les plus dédaigneux seigneurs redoutent les cinglantes plaisanteries, il persifle les « blondins » habillés de « toile d'or » auxquels on le voudrait assimiler, il nargue les écrivassiers dont les rimes sont « plus froides que la brayette d'un cocu » et qui

Feroient venir les hemorroïdes
A qui s'en torcheroit le cu

Et il ne se montre pas plus indulgent à l'égard des péronnelles

(1) *Nouveau Recueil des plus belles poésies*, 1654, p. 70. *Pour Gaultier-Garguille dansant en un Ballet, avec Simonnette, Epigramme*

Simonnette rit de mes pas,
Si faut-il pourtant qu'elle croye
Que si mon foible jaret ploye
Tous mes membres ne ploient pas.

artificieuses qui l'invitent à être avec elles du « parti des petits coins », espérant tâter quelque jour de sa roide virilité. Leur maniérisme l'exaspère et aussi leur façon d'obscurcir, à l'aide d'inextricables périphrases, la douce franchise des mots. Et lorsque l'une d'elles formule, un jour, plus nettement son vœu d'être priée d'amour, il lui adresse ce madrigal dérisoire :

Si le vibrequin de vos yeux
N'eust estocadé, furieux,
Le vieux palletot de mon âme,
Le serrurier de ma douleur
Ne vous ouvrirait pas (Madame),
La fauconnerie de mon cœur.

Que j'aurai de plaisir un jour
Quand, le fourgon de mon amour
Raclant le four de vos délices,
Le Boulanger de mes désirs
Cuira du feu de vos blandices
Le pain de mes menus plaisirs.

Si mon dodrental bracquemart
Fourbissoit vostre jacquemar,
Tost seroit expiré mon charme,
Et le toxain de mes langueurs
Ne donnerait jamais l'alarme
Au régiment de vos rigueurs.

Quoy ? Faut-il que le tire-fond
De vos vertus culbute au fond
Les casemates de ma vie ?
Esclatterez-vous jour et nuit
Du pétard de vostre furie
Le tape-cu de mon déduit ?

Si tost que sur le Pont-levis
De vos beautez, rouler je fis

La machine de ma constance,
Le canonnier de chasteté
Me promit de battre à outrance
Le parapet de vos beautez (1).

(1) Auvray : *Le Banquet des Muses*, 1622, p. 247. *Le Dessert des Muses ou les Délices de la satyre gallante*, S. D., p. 42.

III

Pour que Gaultier-Garguille manifeste une telle impertinence à l'égard d'une dame qui, selon les mœurs du temps, fait beaucoup d'honneur à son infamie de comédien, il faut qu'il ne se soucie guère de la face mondaine de sa vie. C'est qu'en vérité notre homme ne se sent point les coudées franches en une société où l'on se cache pour s'enivrer et où l'on fait l'amour secrètement tout en affichant de beaux principes et de la pruderie. Il apprécie particulièrement la loyauté en toutes matières et assume volontiers la responsabilité de ses actes.

C'est pourquoi son affectivité s'oriente surtout vers les individus qui, à son exemple, ne se voilent point d'hypocrisie. Bien qu'il dirige le sort d'une troupe rivale établie au Marais, il visite fréquemment Guillaume des Gilberts, sieur de Mondory, dont il goûte la conversation excellente et le génie tragique. Et lorsqu'il n'étudie point en son domicile, il se dirige vers le Pont-Neuf où bat le cœur de Paris. Là, quand ils ont achevé leurs parades burlesques, vendu leurs pommades et leurs baumes, il accompagne, dans leurs promenades, Philippe de Mondor et Tabarin.

A le voir cheminant en simple équipage de bourgeois, nul ne se douterait qu'il coudoie l'illustre farceur Gaultier-Garguille. Et il goûte doucement la paix de cet incognito. Elle lui permet de se rendre, chaque jour, sans trouble, chez la jouvencelle charmante dont il rêve de faire son épouse. Elle s'appelle Aliénor ou Léonor Salomon. Elle est fille d'un maître ceinturier

à qui son commerce rapporta quelques sacs d'écus. Figure effacée, profil à jamais perdu. On n'a pour ainsi dire rien écrit sur elle et son existence ne nous est signalée que par quelques actes d'état civil. Il nous est permis cependant de penser que notre comédien la rechercha autant pour sa beauté et ses qualités morales que pour sa dot. Il l'épousa vers 1620.

Et une fois encore Gaultier-Garguille fut victime de la légende. Trompés par Sauval qui dit cette adolescente *fille de Tabarin*, ses biographes s'ingénièrent à établir sur des équivoques cette filiation (1). Jal surtout contribua à propager les erreurs (2). Il eut en mains toutes les pièces nécessaires pour établir que Tabarin était le frère de Mondor et s'appelait Antoine Girard. Il passa à côté de la vérité avec une opiniâtreté aveugle. Pour lui, Tabarin fut Jean Salomon. D'un indifférent, il fit, malgré les affirmations contraires des contemporains, le beau-père de Gaultier-Garguille. Fournier, repassant ses documents, commença à entrevoir la réalité, mais sans certitude (3). Nous avons ailleurs établi d'une manière formelle cette certitude (4). Aliénor Salomon ne peut être en aucune façon la fille d'Antoine Girard. Elle n'est liée à lui par aucun lieu de parenté. Nous la croyons cependant nièce de son frère Philippe Girard, dit Philippe de Mondor qui, à notre sens, épousa la sœur du maître ceinturier Jean Salomon. (5).

---

(1) M. Gaston Sansrefus : *op. cit.*, p. 110 et suivantes, sur la foi de Sauval, et de Jal, a bâti, de toutes pièces, un chapitre consacré au mariage de Gaultier-Garguille qui est d'un bout à l'autre erroné.

(2) Jal : *Dictionnaire critique* précité, art. *Guéru, Mondor, Tabarin.*

(3) Fournier : *Le Théâtre français au* XVI*e et au* XVII*e siècle*, S. D., p. [illegible]. V. aussi *L'Intermédiaire des Chercheurs*, 1877, p. 531.

(4) D'après des actes inédits tirés de la *Bibl. nat.* : *Cinq cents Colbert*, t. [illegible], f° 201 v°, 94, f° 235. V. notre volume, *Le Plaisant Abbé de Boisrobert*, [illegible], p. 40 et suivantes.

(5) Le nom de la femme de Philippe de Mondor ne nous a pas été transmis. Nous établissons l'hypothèse ci-dessus sur ce fait que les pièces du temps mettent dans la bouche de Gaultier-Garguille quand il parle d'Antoine Girard ces mots : « nostre cher amy et allié Tabarin », alors que lorsqu'il parle de Philippe Girard elles lui font dire : « mon oncle Mondor ». V. *Les Révélations de l'ombre de Gaultier-Garguille nouvellement apparu* [illegible]

Farceurs

Peinture anonyme.

Communiqué par le *Figaro Illustré*.

t italiens

Comédie française)

Quoi qu'il en soit, Gaultier-Garguille paraît être fort heureux en ménage. Il a perdu le goût des orgies de cabaret et son tempérament ardent s'est apaisé. « Il est le premier, dit Tallemant, qui commença à vivre un peu plus réglément. » Son exemple entraîne Gros-Guillaume et Turlupin qui, mariés à leur tour, consentent à refréner, l'un son ivrognerie, et l'autre sa luxure (1). Les trois ménages vivent dans une étroite intimité, au point de cohabiter parfois en un même logis (2).

Gaultier-Garguille qui « aime chastement sa femme », s'en montre quelque peu jaloux (3). Il ne veut point qu'elle monte sur le théâtre. Il sait trop que les comédiennes souffrent de « demandes indiscrettes » et que leur chambres « ouvertes à chacun » sont des repaires de galanterie. Il a entendu les « impertinences » des godelureaux qui les assiègent et leurs conversations de bagatelles. Il a souventes fois maudit ces fâcheux qui se font, en expectative de récompenses délicieuses, humbles et soumis, tenant les miroirs, attachant les nœuds des galants, poudrant les cheveux, posant sur les gorges roses les mouches aguichantes (4).

Mme Guéru ne connaîtra donc point l'ivresse des applaudisse-

laume, son bon amy, sur le théâtre de l'Hostel de Bourgogne, contenant toutes les affaires de l'autre monde, 1634; *Songe arrivé à un homme d'importance* précité. Nous verrons que, dans la suite, la femme de notre comédien vit dans le château de Mondor davantage à titre de parente que d'amie.

(1) Sauval nous apprend que Gros-Guillaume se maria sur le tard et que Turlupin eut successivement deux épouses. Tous deux laissèrent des enfants. La fille de Gros-Guillaume monta sur le théâtre de même que la deuxième femme de Turlupin qui épousa le comédien d'Orgemont. Jal : *op. cit.*, art. *Legrand*, nous donne le nom de l'une des femmes de Turlupin : Marie Durant, la date de son mariage : 3 août 1629, et le détail de sa postérité. Il le pare bénévolement d'un titre de commissaire de l'artillerie de France dont très probablement cet histrion serait le premier à sourire.

(2) Ce détail nous est révélé par le *Songe arrivé à un homme d'importance* précité. La cohabitation est cependant plutôt indiquée entre Gaultier-Garguille et Gros-Guillaume. Pour Turlupin, dit Tallemant : VII, 170, « renchérissant sur la modestie de Gaultier-Garguille, il meubla une chambre fort proprement ». Il habitait rue du Petit-Lion.

(3) *Le Testament de feu Gaultier-Garguille* précité; Gougenot : *op. cit.*, p. 73.

(4) G. de Scudery : *op. cit.*, p. 12.

ments populaires. Issue d'une bourgeoisie aisée et décente, elle demeurera bourgeoise. D'ailleurs, les occupations ménagères ne lui manquent point. Chez son père, Jean Salomon, elle met au monde, en 1623, une fille, Victoire, que Vittoria Bianca, danseuse italienne, femme d'Antoine Girard, tient sur les fonds baptismaux (1).

Et successivement quatre autres enfants animent la maison joyeuse du comédien (2). Les actes de baptême de ces enfants indiquent en quelle agréable sympathie Gaultier-Garguille et sa femme tiennent Philippe de Mondor et Tabarin. Ces derniers et leurs épouses acceptent successivement les parrainages qu'on leur offre. A débiter des gaillardises et à placer leurs panacées, ils ont amassé une ronde fortune qui leur a permis d'acheter dans le Gâtinais, à Chantecoq, un important manoir où ils reposent leur imagination frénétique.

C'est en ce manoir, reconstruit par les deux frères, environné de verdures et d'eaux, qu'Aliénor Salomon va, en 1625, faire ses couches (3). Elle y séjourne longtemps, entourée d'affection

(1) Jal : *op. cit.*, art. *Tabarin*. Le baptême date du 26 janvier. Le parrain fut Antoine de Larche, seigneur de St Maud, conseiller du roi, lieutenant général, civil et criminel au bailliage du Palais.

(2) Jal : *op. cit.*, art. *Tabarin*, donne les actes de baptême de Marie, baptisée à Saint-Eustache le 18 mai 1627. Parrain, Philippe de Mondor ; marraine, Marie Roste, femme de François Chastillon, maître chirurgien ; de Jean, baptisé à Saint-Eustache le 21 août 1628. Parrain, Jean Salomon, sieur de Frety ; marraine, Marguerite Favin, femme de M. Bonnet, maître chirurgien. La Sicotière : *op. cit.*, p. 43, donne, à son tour, l'acte de Philippe, baptisé à Saint-Sauveur le 27 septembre 1632. Parrain, Philippe de Mondor ; marraine, Nicolle Gassot, femme de Pierre le Messier, sieur de Bellevue. *La Farce de Colin* dans *Recueil de plusieurs farces tant anciennes que modernes*, 1612, précité, p. 44 et les *Facécieuses paradoxes du Dr Bruscambille*, 1615, précité, p. 65, parlent d'une fille et d'un fils de Gaultier-Garguille. Mais à l'époque où ces ouvrages furent composés notre comédien n'était pas marié.

(3) Dr Le Paulmier : *Mondor et Tabarin inconnus jusqu'à ce jour*, 1884, p. 9, donne l'acte, extrait des registres de Chantecoq, de François, baptisé le 25 avril 1625. Parrain, Antoine Girard (Tabarin), marraine, Marguerite de Bresne, femme de M. de la Caud. Aliénor Salomon est, durant ce séjour, elle-même marraine d'un enfant. Le Dr Le Paulmier, suivant, sur l'identité de Tabarin, les dires de Jal, a accumulé en ce opuscule, très important pour la biographie du bateleur, une infinité d'erreurs.

Et probablement ce séjour et ceux que des papiers d'état civil ne signalent point coïncident avec les promenades en province de Gaultier-Garguille. Car l'Hôtel de Bourgogne, à la belle saison, perdant ses spectateurs ordinaires, quitte la capitale. Tantôt la troupe entière s'installe à Rouen, au Jeu de paume des Deux-Maures (1), tantôt ses membres se séparent et cherchent isolément leur subsistance (2).

Si, comme on le prétend, les *Tracas de la foire du Pré* appartiennent à Gaultier-Garguille, cette pièce fut composée durant l'une de ses incursions en Normandie. Qu'il ait voulu s'y représenter lui-même sous le nom de l'Homme de Paille, nous en doutons fort. Il n'avait, en 1626, date que l'on donne ordinairement à cette rimaille curieuse, aucun intérêt à se cacher sous un pseudonyme. La célébrité lui était venue. Il pouvait hanter la foire du Pré à titre de spectateur, point à titre de bateleur public. Rien d'ailleurs dans ce que l'Homme de Paille dit de lui-même ne correspond à ce que nous connaissons de la biographie de notre comédien.

L'âge a communiqué à Gaultier-Garguille la pondération et le mariage la dignité austère. Il est soucieux de ses devoirs. S'il se permet parfois d'oublier le théâtre et de se distraire, ses divertissements prennent un caractère qui l'ennoblit singulièrement. Nous le voyons, en effet, sur la fin de sa vie, préoccupé de numismatique, collectionnant des monnaies anciennes et rares que Gaston d'Orléans, également numismate, lui achète pour en embellir son cabinet (3).

(1) *Facecieuses paradoxes du Dr Bruscambille*, précité, nous la montre, à Rouen, en 1615. J.-E. Bouteiller : *Hist. complète et méthodique des théâtres de Rouen*, 1860, I, 4, nous spécifie que les comédiens s'installaient au Jeu de paume des Deux-Maures à cause de sa situation avantageuse.

(2) C'est ainsi que Gros-Guillaume joua, à Blois, en 1618, devant la reine Marie de Médicis en exil. V. *Bibl. nat.*, *Cinq cents Colbert*, t. 92, f° 187 ; 94, f° 235 et notre volume, *Le Plaisant Abbé de Boisrobert*, 1909, p. 49.

(3) *Bibliothèque de l'Arsenal*, ms. n° 4208, *Trésorerie générale des maisons et finances de Mr frère unique du roy*, précité, f° 216. « A Fléchelles, dit Gaultier-Garguille, comédien du roy, la somme de cent cinquante livres à luy

Guillot Gorju, comédien de l'Hôtel de Bourgogne.
D'après une estampe de Bunel (Bibliothèque Nationale).

Propriétaire d'une petite maison située près de la porte Montmartre, il ne s'occupe guère plus de la direction de l'Hôtel de Bourgogne que Bellerose a prise à sa charge. Il se contente d'y apporter, chaque jour, sa triple contribution de comique, de farceur et de chansonnier. Ainsi, dans la sérénité de l'amour conjugal et du labeur, passent ses dernières années. Quasiment au seuil du tombeau, il joue la *Comédie des comédiens* de Gougenot. Puis il disparaît à peu près totalement de la scène. Tourmenté par une « incommodité de voix », contractée au cours d'un voyage à Compiègne, il songe à réunir, pour les léguer à la postérité, ses chansons les plus piquantes. S'adressant *aux curieux qui chérissent la scène françoise*, il explique d'ailleurs lui-même de cette manière son dessein :

« Voyant qu'il ne m'estoit plus possible d'entonner l'air de mes agréables chansons, je me suis advisé de les faire imprimer, afin d'avoir le plaisir, ou de les ouyr chanter devant moy par d'autres, ou bien, les lisant, de les marmotter moy-mesme en basse notte ».

Son recueil, avec l'approbation de Gros-Guillaume et de Turlupin, accompagné de poésies liminaires dont l'une peut être attribuée à Mondor, paraît au début de 1632. Peu après, ayant recouvré la disposition de sa « gargamelle enrouée », Gaultier-Garguille, sollicité par un public qui ne se résigne pas aisément à se priver de l'un de ses amuseurs favoris, reprend quelque temps encore sa tâche.

Mais il sent que ces rentrées le fatiguent et que son heure est venue de quitter les gloires de ce monde. Déjà Tabarin et sa femme Vittoria Bianca sont partis pour de meilleures contrées et Mondor n'est plus qu'une ombre indécise. Il proteste vainement contre l'importune défluction qui le « tient au cul et aux chausses (1) ». Protestation superflue. Bientôt le rire qu'il vou-

ordonnées par ordonnance du 8 décembre 1626 pour des médailles antiques qu'il a vendues audict seigneur. »

(1) *Le Testament de feu Gaultier-Garguille* précité.

drait retenir s'éteint sur ses lèvres blêmies. Et son corps, transporté en les caveaux de l'église Saint-Sauveur, en sera, plus tard, rejeté pour rentrer dans l'anonymat de la fosse commune (1).

On souhaiterait qu'avec Gaultier-Garguille mourussent simultanément Gros-Guillaume et Turlupin. C'est une grande calamité que ceux-ci survivent à l'autre. Ils sont désormais deux corps sans âme. Et cela cause une telle pitié qu'il s'est trouvé des historiens résolus à prêter à la providence leur propre sentiment de justice. Ces historiens se sont donc ingéniés à parer d'une dernière légende la mort de l'incomparable trio. Selon leur imagination, Gros-Guillaume, certain jour, chargé de faire la parade, devant la porte de l'Hôtel, s'avisa de contrefaire la grimace familière d'un magistrat puissant. Le peuple s'en gaussa et cela suffit pour que la justice offensée envoyât le facétieux personnage à la « boîte aux cailloux ». Traité aussi durement Gros-Guillaume ne tarda point à trépasser. Et la douleur emporta peu après ses deux amis (2).

On ne peut malheureusement tenir pour véridique cette anecdote. Car après le décès de Gaultier-Garguille, Gros-Guillaume, geignant et donnant en spectacle ses douleurs risibles de graveleux tient encore un rôle d'orfèvre en une pièce : *La Foire Saint-Germain*, décorée, dit une sorte de programme « des plus exquises peintures de Flandres (3) ». Ses compagnons

(1) Piganiol de la Force : *Description hist. de la ville de Paris*, 1765, III, 384. Il fut enterré le 10 décembre 1633.

(2) Boucher d'Argis : *op. cit.* ; Fr. Parfaict : *op. cit.*, IV, 258. Inutile de dire que M. Gaston Sansrefus adopte cette légende comme parole d'évangile, malgré les doutes de Fournier, lequel, lui-même, en tête de son édition des *Chansons de Gaultier-Garguille*, 1858, a écrit une introduction fourmillante d'erreurs. Une épitaphe, parue à l'époque de la mort de nos trois farceurs, a certainement provoqué la méprise des historiens. Elle contient, en effet, ces vers :

Mais la mort en une semaine
Fit à tous trois trouver leur fin.

(3) *L'ouverture des jours gras ou l'entretien du Carnaval*, 1632. Il meurt cependant peu après, bien que les *Débats et facétieuses rencontres de Gringalet*

déplorent que la maladie l'empêche de retrouver l'entrain d'autrefois. Et lorsque, exténué, presqu'agonisant, il apparaît sur la scène, l'un d'eux, peut-être Guillot-Gorju, qui remplace Gaultier-Garguille pour la chanson, s'écrie, désespéré :

Hélas ! Guillaume,
Te lairras-tu mourir ? (1)

Mais le triste entrepaillé sait bien qu'on ne combat point avec avantage la camarde. Bientôt il laisse Turlupin seul pour témoigner qu'il fut ici-bas ami sincère et farceur émérite. Et celui-ci, désorienté désormais, l'âme emplie de mélancolie et de regrets, résiste encore deux années et s'évanouit à son tour ayant perdu jusqu'à l'habitude de rire (2).

Les veuves des trois comédiens ne semblent pas désireuses de conserver longtemps le souvenir de leurs époux. Mlle Guéru, notamment, se retire bientôt, avec ses enfants, à Sées, où Gaultier-Garguille possédait quelques biens de famille, et s'y remarie avec un gentilhomme normand, Isaac de Chabert, sieur du Mesnil, lequel, avant de songer aux épousailles, lui avait fait l'amour (3).

---

et de Guillot-Gorgeu, son maistre, S. D. (1635) contiennent son approbation et celle de Gaultier-Garguille. Une autre pièce, en effet, nous signale sa mort vers la fin de 1634. V. *Le Testament du Gros-Guillaume et sa rencontre avec Gaultier-Garguille en l'autre monde*, 1634. V. également, *Les Visions admirables du pèlerin du Parnasse*, 1635, précité, où l'on trouve cette mention : « Gros-Guillaume d'heureuse mémoire. »

(1) Rabelais : *Œuvres*, édit. de Marsy, 1752. Prologue du livre IV.

(2) On ne connaît pas exactement la date de sa mort. Le 10 septembre 1635, il paraît au bail que les confrères de la Passion signent avec les comédiens du roi. V. Soulié : *op. cit.* En 1636, le 26 octobre, il est témoin au mariage de Bertrand Hardouin de Saint-Jacques, dit Guillot-Gorju, et de Gabrielle le Messier, sœur de Bellerose. V. *Archives nationales*, Y 177, *Contrat de mariage de Guillot-Gorju*, et Émile Campardon : *Les Comédiens du roi de la troupe française pendant les deux derniers siècles*, 1879, p. 123. En 1637, il est mort, comme nous le montre *La Rencontre de Turlupin en l'autre monde avec Gauthier-Garguille et le Gros-Guillaume* précité.

(3) La Sicotière : *op. cit.*, p. 51 et s., donne des renseignements sur l'existence postérieure de Mlle Guéru et sur les alliances des enfants de

Le Capitan Matamore, comédien de l'Hôtel de Bourgogne.
D'après une estampe de Horst (Bibliothèque Nationale).

Néanmoins Gaultier-Garguille et ses compagnons ne s'en allèrent pas obscurément de ce monde. Mille plumes s'exercèrent à leur attribuer des testaments et à raconter leurs ébats dans les régions infernales (1). Le fin Benserade, ami de la gaieté, et qui les apprécia alors que, collégien, il convoitait la Bellerose aux cheveux d'or, ne dédaigna point d'écrire leur épitaphe (2). Et Grillet, émailleur de la reine, ayant avec eux longtemps bu, baguenaudé et bavardé, crut de son devoir de tracer à son tour quelques rimes sur leur mausolée :

Passant, ry, pleure et dégobille
Sur ce vénérable tombeau :
Turlupin, Guillaume et Garguille
N'ont point de théâtre plus beau...
Si cent reprouvez pour rançon
D'une seule de leurs grimaces
Ou bien de leur moindre chanson
Pouvoient estre mis en leurs places,
Je les donnerois volontiers
Et tous les esleus du Royaume
Pour faire revenir Gautier,
Et Turlupin et Gros-Guillaume (3).

Gaultier-Garguille. V. aussi, Chennevières-Pointel : *Historiettes baguenaudières*, 1845, p. 105 et suivantes, *Mademoiselle Guéru*. Celle-ci enterra son second mari et mourut à 86 ans, en 1687, à Hodeng-Hodenger, village normand.

(1) Nous avons cité toutes ces pièces. V. encore, *L'Entrée de Gaultier-Garguille en l'autre monde. Poème satyrique*, 1635.

(2) Cette épitaphe est fort connue :

Gautier, Guillaume et Turlupin
Qui mettaient le monde en liesse, etc...

Elle a paru en premier lieu dans *Les Plaisirs de la poésie galante, gaillarde et amoureuse*, s. d., p. 241. Elle est attribuée à Benserade par le ms. n° 19145, f° 52 *(Bibliothèque nationale)*. V. aussi, *Bibliothèque de l'Arsenal, ms. Conrart*, t. XVIII in 4° p. 50.

(3) Grillet : *La Beauté des plus belles dames de la Cour*... 1648, p. 264. V. aussi, sur nos trois farceurs, Desaugiers, de Rougemont et Dumersan : *Turlupin ou les comédiens au* XVIe *siècle. Comédie anecdote en un acte, mêlée*

Vainement essaya-t-on de donner à ces derniers des remplaçants pour retenir à l'Hôtel de Bourgogne la foule admirative qu'ils y attirèrent. Goguelu ne fit point oublier Gros-Guillaume et Gringalet Turlupin. Quant à Guillot-Gorju, sous la défroque de Gaultier-Garguille, il s'évertua inutilement à égaler son modèle. Peut-être sent-il l'inanité de son effort lorsqu'il écrit, cherchant lui-même à s'illusionner : « Il faut céder au temps; il n'épargnera ny Gaultier, ny Garguille. Les mignardises amoureuses de Bellerose, les grimaces à bâtons rompus du Gros-Guillaume, les subtiles rencontres de Turlupin, la réputation de Mondory... ne sçauroient les sauver des griffes du Temps; ils ont beau dilaïer et user d'échapatoire, et déchirer sa juridiction, il en fera quelque jour gorge-chaude... (1) »

Or, en réalité, le Temps a fait gorge-chaude de Guillot-Gorju, mais point de Gaultier-Garguille. Gaultier-Garguille mort, la farce déserte la scène. On ne la retrouve guère plus qu'à la foire et sur le Pont-Neuf, dépenaillée, agonisante. L'Illustre théâtre, sous la direction de Molière, la ressuscite un instant en province. Mais les traditions en sont à demi égarées. C'est sa dernière palpitation de vie.

Et la chanson elle-même prend une autre physionomie. Le Savoyard, non plus que le Gaillard boiteux et tant d'autres, installés au mitan de Paris, ne s'inquiéteront de recueillir les couplets populaires. A la gaillardise naïve succédera la gaillardise cynique. La multitude qui a besoin, pour égayer son travail ou pour oublier sa servitude, de rythmes allègres et de cadences berceuses, se transmettra directement de lèvres à oreilles les chants que lui composeront poètes et musiciens de carrefour. Elle ne rencontrera plus un homme capable d'être

---

de couplets, 1808; Adrien Decourcelle : *La Marinette ou le théâtre de la farce*. *Comédie en un acte en vers*, 1848. M. Chevais : *Gaultier-Garguille*, comédie S. D.

(1) *Recueil des pièces du temps ou divertissement curieux pour chasser la mélancolie et faire passer le temps agréablement. Contenant vingt pièces burlesques et facétieuses*, 1685, *Du Temps*.

son âme musicale et son verbe. Béranger, quoi qu'on en ai dit, n'est qu'un chansonnier bourgeois. Ce brave homme, dénué de sens esthétique, bénéficia d'un engouement passager. Cinquante ans après sa mort son œuvre ne sollicite plus les hommes que par son intérêt historique. Après deux siècles et demi, Gaultier-Garguille, au contraire, charme encore les lettrés. Et nous sommes convaincus que, malgré leur archaïsme, ses chansons, reprises sur un théâtre en plein air, susciteraient une admiration collective.

ÉMILE MAGNE.

Août 1910.

ŒUVRES
DE GAULTIER-GARGUILLE

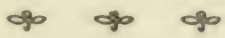

I

CHANSONS

I. Les chansons de Gaultier-Garguille. A Paris, chez François Targa, au premier pilier de la grand'Salle du Palais, devant les Consultations. MDCXXXII. *Avec Privilège du Roy.*

In-12. Édition originale. 12 ff. lim. pour le *Frontispice gravé* de Michel Lasne, la *Dédicace aux Curieux*, le *Sonnet à Gaultier-Garguille* (signé : H. Q.), l'*Approbation de Turlupin et Gros Guillaume* (datée du 31 décembre 1631), les *Stances à Gaultier-Garguille* (signées : D. M.), le *Privilège du Roy*, (daté du 4 mars 1631), la *Table des Chansons* et l'*Achevé d'imprimer* du 31 décembre 1631. P. 1 à 190. (*Bibl. nat.* Rés. Y^e 2651.)

Le frontispice gravé, signé Michel Lasne, représente Gaultier-Garguille debout, avec son masque et son habit de farceur, tourné vers la droite. En haut, au-dessous de la suscription : *Nouvelles chansons de Gaultier-Garguille*, apparaissent les têtes de Gros Guillaume et de Turlupin.

II. Le Même. Deuxiesme edition. Vers 1634. In-12. Nous ne connaissons pas d'exemplaire de cette édition.

III. Les chansons de Gaultier-Garguille. Troisiesme edition. A Paris, chez François Targa, au premier pilier de la grand'Salle du Palais, devant les Consultations. MDCXXXVI. *Avec Privilège du Roy.*

In-12. 9 ff. lim. pour le *Frontispice gravé*, le *Titre*, la *Dédicace aux*

Curieux, le *Sonnet à Gaultier-Garguille*, l'*Approbation de Gros Guillaume et de Turlupin*, les *Stances* (signées : D. M.) et le *Privilège*. P. 1 à 170. Et 2 ff. pour la table (*Bibl. de l'Arsenal* : B. L. 8807).

IV. Le Même, 1639. In-12. (Catalogue Renouard qui date faussement cette édition de 1739.)

V. Le Même. Paris, 1642. (*Bibl. nat.* Rés. Y^e 2653). Le *Titre* et le *Frontispice* manquant, nous datons cette édition d'après l'*Approbation de Turlupin et Gros Guillaume* (31 décembre 1641). P. 1 à 129. Plus 2 ff. pour les tables.

VI. Le Même. Sous le titre : *Nouvelles chansons de Gaultier-Garguille*. Paris, Jean Romé, 1643. In-12. P. 1 à 120. Plus 2 ff. pour les tables. Nous n'avons pas rencontré cette édition indiquée par La Sicotière.

VII. Le Même. Paris, 1731. In-12. Nous n'avons pas retrouvé cette édition, mais elle est indiquée par la suivante.

VIII. Les chansons de Gaultier-Garguille. Nouvelle édition. Suivant la copie imprimée à Paris, en 1731. A Londres, MDCLVIII (*Sic.* C'est 1758 qu'il faut lir.).

In-12. 8 ff. lim. pour le *Frontispice gravé*, etc. P. 1 à 123. 2 ff. pour les tables. Le frontispice gravé non signé reproduit celui de Michel Lasne. Gaultier y apparaît tourné vers la gauche et la situation des têtes de ses compères est interchangée. Point de suscription en haut. En bas : *Gaultier-Garguille*. (*Bibl. de l'Arsenal* : B. L. 8809.)

IX. Chansons de Gaultier-Garguille. Nouvelle édition suivie de pièces relatives a ce farceur. *Avec introduction et notes. Par Edouard Fournier.* A Paris, chez P. Jannet, libraire. MDCCCLVIII.

In-12. P. I à CXII pour l'introduction : *La Farce et la chanson au théâtre avant* 1660. P. 1 à 256 pour les chansons et l'appendice contenant la *Farce de la querelle* et onze pièces relatives à Gaultier ou à ses deux compères.

X. Les chansons folastres et récréatives de Gaultier-Garguille, comesdien ordinaire de l'hostel de Bourgongne. *Nouvellement revues, corrigées et augmentées oultre les précédentes impressions.* Paris, chez A. Claudin, libraire. Rue d'Anjou-Dauphine, n° 12 (au premier). 1858.

In-12. 3 ff. lim. pour le *Vray Pourtraict de l'effectif Gaultier-Garguille* (signé : A. B. L.), le *Titre*, etc. P. 1 à 120.

Cette édition, publiée dans la *Bibliothèque facétieuse et historique singulière ou réimpression de pièces curieuses, rares ou peu communes des* XVe, XVIe et XVIIe *siècles*, Paris, Claudin, 1858 est, en réalité, une mise en vente, avec un nouveau titre, des invendus de la *Bibliothèque Jannet*. On a enlevé le nom de Fournier, son Introduction et l'Appendice. Les notes de ce commentateur sont restées. On peut considérer comme une supercherie littéraire cette soi-disant réimpression à 300 exemplaires.

II

FARCES

I. La farce de la Querelle de Gaultier-Garguille et de Perrine sa femme, avec la sentence de séparation entre eux rendue. A Vaugirard. Par a e i o u. A l'enseigne des trois raves. S. D. (vers 1616). In-8° de 16 p. (*Bibl. de l'Arsenal* : B. L. 18117).

II. Le Même. Sous le titre : La querelle de Gaultier-Garguille et de Perrine, avec la sentence de séparation entre eux rendue. A Vaugirard. Par a e i o u. A l'enseigne des trois raves. In-8° de 16 p. (*Bibl. nat.* Y² 3200).

III. La querelle arrivée entre le sieur Tabarin et Francisquine, sa femme, a cause de son mauvais mesnage. Avec la sentence de séparation contre eux rendue a ce sujet. Paris, Jehan Houdenc, jointe la copie imprimée à Nancy, par Jacob Garnickh, 1622. In-12 de 14 p.

IV. La querelle d'entre Jean Pousse et Jeanneton, sa cousine. S. L. MDCXXIII. (1623). Pet. in-8 de 8 p. (*Bibl. nat.* Y² 1303 A (32).

V. La farce de la querelle et ses trois éditions successives, sous les titres que nous venons d'indiquer, ont eu de nombreuses réimpressions. Voir : *Collection d'ouvrages facétieux composés ou réimprimés par P. S. Caron*, 1798-1806 nº 12; *Les Joyeusetés, facécies et folastres imaginacions de Caresme. Prenant, Gauthier-Garguille, Guillot-Gorju, Roger Bontemps, Turlupin, Tabarin, Arlequin, Moulinet.* Paris, Tichener, 1829-1834, 8e livraison ou t. V., nº 2; *Les Chansons de Gaultier-Garguille*, édit. Fournier, Paris, Jannet, 1858 in-12; *Œuvres complètes de Tabarin*, édit. Aventin, Paris, Jannet, 1858, 2 vol. in-12; *Recueil de pièces rares et facétieuses, anciennes, et modernes*, édit. Binnet, 1872, t. I; *Les œuvres de Tabarin*, édit. G. d'Harmonville, Paris, Garnier, 1878, in-18, etc.

III

OUVRAGES ATTRIBUÉS A GAULTIER-GARGUILLE

I. Le tracas de la foire du pré, ou se voyent les amourettes, les tours de passe-passe, la blanque, l'intrigue des charlatans, le courtage des fesses, le procès de l'homme de paille et son retour après sa mort, etc. Dialogue burlesque. A Rouen, chez L. Maury, sur le quay. S. D. (vers 1626).

In-12. Nous n'avons pu examiner l'édition originale de cet ouvrage.

II. Le Même. Même titre. S. D. in-12. P. 1 à 48. Réimpression à 60 exemplaires. Imprimée à Paris, chez A. Pinard, quai Voltaire. Nº 21 des réimpressions faites par les soins de A. Veinand et Giraud.

Jodelet, comédien de l'Hôtel de Bourgogne
D'après une estampe de Huret (Bibliothèque Nationale)

III. Le Même, sous le titre : Le tracas de la foire du pré. facétie normande attribuée a Gaultier-Garguille commentée par Me Épiphane Sidredoulx, président de l'académie de Sotteville-lès-Rouen. Turin, J. Gay et fils, éditeurs, 1869.

In-4° de 2 ff. lim. pour le faux titre et le titre. P. 5 à 68 plus 1 f. post-face non chiffré. Réimpression à petit nombre faite par Prosper Blanchemain.

IV. Les débats et facécieuses rencontres de Gringalet et de Guillot-Gorgeu son maistre. Rouen, chez la Vve Oursel, rue Écuyère, à l'Imprimerie du Levant. S. D. (*Bibl. nat.* Rés. Ye 3800).

Une note manuscrite, contenue dans cet exemplaire, l'attribue à Gaultier-Garguille. Mais l'annotateur a certainement commis une erreur. Cet opuscule est postérieur à la mort de notre comédien.

LES CHANSONS

DE

GAULTIER-GARGUILLE

AUX CURIEUX
QUI CHÉRISSENT LA SCÈNE FRANÇOISE

Le froid humide du dernier voyage de Compiègne m'ayant enroüé la gargamelle comme une charette mal graissée, je me suis consolé en mon affliction, ainsi que font ces vieux Bourguemaistres d'Allemagne, qui, ne pouvans plus continuer la bonne chere accoustumée, à cause de l'indigestion de leur estamach, se contentent de faire trinquer et festiner leurs valets en leur présence, se servant en ces repas des yeux pour faire l'office de la bouche. De mesme, voyant qu'il ne m'estoit plus possible d'entonner l'air de mes agréables Chansons, je me suis adavisé de les faire imprimer, afin d'avoir le plaisir ou de les oüyr chanter devant moy par d'autres, ou bien les lisant de les marmotter moy-mesme en basse notte. Mais à présent qu'Appollon en faveur des Muses m'a faict recouvrer une bonne partie de l'original de ma voix, je vous en offre, en se Recueil, la copie,

Gaultier-Garguille, par Michel Lasne.
A droite et à gauche,
visages de Gros-Guillaume et Turlupin.

pour vous divertir quelquefois durant ce prochain Carneval. Que si ce portrait ne vous satisfait entièrement, vous pourrez venir voir le personnage vivant, ou au Louvre (1), *ou en nostre Théâtre ordinaire* (2). *C'est,*

Messieurs,

L'effectif GAULTIER-GARGUILLE,

qui vous baise tout ce qui se peut baiser sans préjudice de l'odorat.

(1) Louis XIII, nous l'avons dit, pour distraire son ordinaire mélancolie, avait coutume d'appeler, au Louvre, des comédiens et des farceurs. C'est à cela que notre homme fait ici allusion.

(2) L'Hôtel de Bourgogne.

A GAULTIER-GARGUILLE, SUR SES CHANSONS

SONNET.

En boufonnant j'ay fait ces vers,
En boufonnant je te les donne,
Ce n'est qu'une rime boufonne;
Mais j'ay mis aujourd'huy mon esprit à l'envers.

Si je n'eusse aussi de travers
Taillé ma plume violonne, (1)
Gaultier, ta grotesque personne
Verroit son nom voler aux coings de l'univers.

Mais non, tes chansons sont si belles,
Qu'il ne te faut point d'autres aisles,
Si tu n'aimes plustost voller en Perroquet.

De moy, quand je sçaurois bien dire,
Je m'esclate si fort de rire,
Qu'à te voir seulement ma Muse a le hoquet.

H. Q.

(1) *Muse violonne*, synonyme de *Muse gueuse* ou encore de *Muse impertinente*.

APPROBATION.

Nous, soubs-signéz, maistres ès Arts comiques et récréatifs, certifions avoir leu curieusement le recueil des Chansons plaisantes du facétieux Gaultier Garguille, au quel nous n'avons rien trouve qui ne soit capable non-seulement de desopiler la rate, mais de purger entièrement l'humeur mélancholique. En foi de quoy nous avons signé la présente Approbation. A Paris, en l'hostel où l'on se fournit de Ris pour le Caresme, le dernier de Décembre mil six cens trente-un.

TURLUPIN, GROS-GUILLAUME.

A GAULTIER GARGUILLE, SUR SES CHANSONS

STANCES.

Frenetiques esprits, humeurs mortes et sombres,
Visages déterrez qui feroient peur aux ombres,
Voicy le remède approuvé,
Qui, dégageant vos cœurs de la mélancholie,
Lorsque vous l'aurez esprouvé,
Vous tirera des maux qu'apporte la folie.

Les meilleurs medecins qui dedans cette ville
Règlent nos passions et font mourir la bile
Par tant de diverses façons,
Ne pourroient pas chasser cette tristesse noire,
En comparaison des Chansons
Qui viennent obliger aujourd'huy la Mémoire.

Ce sont des airs de cour que Paris idolatre
Qui sont les passe-temps qu'on rencontre au Theatre
Et les delices de nos jours;
En un mot, leur beauté ne peut estre exprimée
Que par la bouche des Amours
Et par le bon recit qu'en fait la Renommée.

Elles pourroient charmer l'oreille d'un Monarque,
Ressusciter un mort, faire rire la Parque,
Attirer le marbre et le fer;
Elles pourroient enfin eslever un trophée
Sur les puissances de l'enfer,
Que n'emporta jamais la musique d'Orphée

Gaultier aura l'honneur que les plus belles Dames
Emprunteront ses vers pour descrire leurs flames,
Et le dieu des neuf Sœurs
Apprendra ses Chansons pour donner des Oracles,
Car leurs charmes et leurs douceurs
N'ont que trop de pouvoir pour faire des miracles.

Curieux qui cherchez des fleurs en toutes choses,
Qui forcez la Nature à nous donner des roses
Dans la plus stérile saison,
Recevez cet Autheur dont on n'a peu mesdire
Dans les termes de la raison,
Bien qu'il donne toujours quelque sujet de rire !

D. M. (1)

(1) Cette signature D. M. est très probablement celle de Philippe de Mondor, le compagnon de Tabarin à la farce, sur les tréteaux du Pont-Neuf, et l'un des amis les plus chers sinon le parent de Gaultier-Garguille.

LES CHANSONS
DE
GAULTIER GARGUILLE

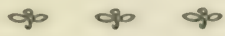

I

Un jour en me pourmenant
Dans l'espois d'un verd bocage,
Trouvay Philin et Philis
Qui faisoient un beau mesnage.
La la la la, ne riez pas tant,
Vous en feriez bien autant (1).

Dans un lieu peu descouvert,
Pourtant ouvert à ma veüe,
Ils se servoient, pour lict vert,
D'une butte fort herbuë.
La la la la, ne riez pas tant,
Vous en feriez bien autant (2).

Philis baisoit son Philin,
Philin en faisoit de mesme,
Et, luy touchant son tetin,
Monstroit une ardeur extrême.
La la la la, ne riez pas tant,
Vous en feriez bien autant.

---

(1) Il est fait mention, dans l'ordre alphabétique, de cette chanson et de toutes celles qui vont suivre, dans le *Supplément de la Table du chansonnier Clérambault* (*Bibl. nat.*, ms. n° 12738).

(2) On trouve ce refrain dans un grand nombre de chansons de l'époque. V. notamment, *Chansons folastres et prologues, tant superlifiques que drolatiques des comédiens françois...* par le sieur de Bellonne, 1612, *Chanson X*.

Mais helas ! que vey-je au poinct
Que commençoit l'escarmouche ?
Plustost que ne vey-je point ?
Amour, dy-le de ta bouche.
La la la la, ne riez pas tant,
Vous en feriez bien autant.

Je les veis, tous deux pasmez
Après un si doux martyre,
Les yeux à demy fermez
Se regarder sans rien dire.
La la la la, ne riez pas tant,
Vous en feriez bien autant.

Mais Philin, qui de plus beau
Veut r'attaquer l'entreprise,
Trouve là que son oyseau
Est poltron à la remise.
La la la la, ne riez pas tant,
Vous en feriez bien autant (1).

II

Mon compère a une fille,
Donne l'y, donne l'y de l'estrille,
Qui coud, qui brode et qui file.
Ha ! qu'il est heureux qui coud !
Donne l'y, donne l'y de l'estrille,
Et de l'avoine au poinct du jour.

Qui coud, qui brode et qui file,
Donne l'y, donne l'y de l'estrille,
Quand son père est à la ville,
Ha ! qu'il est heureux qui coud !

(1) Gouriet : *Personnages célèbres dans les rues de Paris*, précité, I, 2e part. p. 143 et 415, reproduit cette chanson et la suivante.

Jacquemin Jadot, comédien de l'Hotel de Bourgogne.

D'après une estampe de Le Blond (Bibliothèque Nationale)

Donne l'y, donne l'y de l'estrille,
Et de l'avoine au poinct du jour.

Quand son père est à la ville,
Donne l'y, donne l'y de l'estrille,
Elle s'en va jouer aux quilles.
Ha ! qu'il est heureux qui coud !
Donne l'y, donne l'y de l'estrille,
Et de l'avoine au poinct du jour.

Elle s'en va jouer aux quilles,
Donne l'y, donne l'y de l'estrille,
Avecques son voisin Gilles.
Ha ! qu'il est heureux qui coud !
Donne l'y, donne l'y de l'estrille,
Et de l'avoine au poinct du jour.

Avecques son voisin Gilles,
Donne l'y, donne l'y de l'estrille,
Qui sans cesse la fretille.
Ha ! qu'il est heureux qui coud !
Donne l'y, donne l'y de l'estrille,
Et de l'avoine au poinct du jour.

Qui sans cesse la fretille,
Donne l'y, donne l'y de l'estrille,
Du bout de sa grosse esguille.
Ha ! qu'il est heureux qui coud !
Donne l'y, donne l'y de l'estrille,
Et de l'avoine au poinct du jour.

Du bout de sa grosse esguille,
Donne l'y, donne l'y de l'estrille,
Elle a tant dressé sa quille.
Ha ! qu'il est heureux qui coud !
Donne l'y, donne l'y de l'estrille,
Et de l'avoine au poinct du jour.

Elle a tant dressé sa quille,
Donne l'y, donne l'y de l'estrille,
Qu'il luy a faict une fille.
Ha ! qu'il est heureux qui coud !
Donne l'y, donne l'y de l'estrille,
Et de l'avoine au poinct du jour.

III

Quand Guillot vient de matine (1),
O le bon mary, ma voisine,
Il baloye la cuisine,
Et me va querir de l'eau.
O le bon mary, ma voisine,
Il en faudra garder la peau.

Il baloye la cuisine,
O le bon mary, ma voisine,
Il me va querir chopine,
Et si m'oste son chapeau.
O le bon mary, ma voisine,
Il en faudra garder la peau.

Il me va querir chopine,
O le bon mary, ma voisine,
Le plus souvent il deyme
Comme un Almanach nouveau.
O le bon mary, ma voisine,
Il en faudra garder la peau.

Le plus souvent il deyme,
O le bon mary, ma voisine,
La nuict, entre les courtines,
Quand je veux faire de l'eau.

(1) On trouve cette chanson dans *Bibliothèque Nat.*, ms n° 19143, f° 131 v°.

O le bon mary, ma voisine,
Il en faudra garder la peau.

La nuict, entre les courtines,
O le bon mary, ma voisine,
Il me donne la terrine,
Et me faict le pied de veau.
O le bon mary, ma voisine,
Il en faudra garder la peau.

IV

J'ay acquis une Maîstresse, *(bis)*
Qui n'a rien que quatorze ans,
Le matin je la caresse,
Je luy donne sur la fesse,
Nous restons tous deux contens.
Et venez venez, fille fille, folle folle,
Fille folle, venez tous à mon eschole,
Je vous en feray autant.

Quand ma Maistresse est malade, *(bis)*
Je luy sers de Medecin,
Pour la rendre plus gaillarde
Je luy mets ma pastanade (1)
Dedans son petit bassin.
Et venez venez, fille fille, folle folle, etc.,
Pour dancer les matassins (2).

(1) *Pastanade*, mot populaire dont il n'est pas nécessaire de souligner le sens.

(2) *Danser les matassins*, danser une sorte de danse extrêmement folâtre. On dit aussi *matassinade* pour *folâtrerie*. V. *Lettres choisies du sieur de Balzac*, 1652, p. 358, *A. M. Costar*. L'entretenant de Scarron, Balzac écrit : « Il ne s'estoit point encore trouvé d'esprit qui sceust danser la sarabande et les matassins dans un corps paralytique. » V. aussi Sorel : *Francion*, édit. Colombey, 1877, p. 267 : « Outre cela, l'on voyoit qu'ils se battoient de

Décor de Sylvanire, tragédie de Mairet.
D'après le manuscrit de Mahelot. (Bibliothèque Nationale.)

La femme est d'une nature (*bis*)
Difficile à contenter.
Il luy faut la confiture
Vive de rouge teinture,
Elle meurt sans en gouster.
Et venez venez, fille fille, folle folle, etc.,
Je vous en feray taster.

Un jour, donnant un clistère (*bis*)
A un gros jeune fessier,
On me dit : Que veux tu faire ?
Gros lourdaut d'apoticaire,
Mets le pilon au mortier.
Et venez venez, fille fille, folle folle, etc.
Je vous en feray gouster.

---

la mesme façon que s'ils eussent dansé le ballet des matassins où l'on fait cliqueter les épées les unes contre les autres, ce qui est un plaisir de la danse armée des anciens. »

V

Un beau matin je rencontray
Margot le long d'une prairie,
Tout soudain je luy demandai
D'où venoit sa melancholie.
Elle dit qu'elle n'avoit pas
De chair pour faire un bon repas.

Je luy offris mon petit cœur.
La petite se prit à rire,
Me protestant qu'à mon humeur
Elle ne treuvoit rien à dire.
Mais certes je n'avois pas
De quoy luy faire un bon repas.

Je luy mis dans sa belle main
Une poignée de pistoles.
Elle me dit qu'elle avoit faim,
Qu'à mon argent et mes paroles
La pauvrette ne treuvoit pas
De quoy luy faire un bon repas.

Après avoir bien recognu
L'intention de cette belle,
Je luy feis voir mon corps à nud.
Ah ! Monsieur mon amy, dit-elle,
Asteure (1) je ne doute pas
De faire un excellent repas.

La mauvaise ayant bien repeu,
Elle faict de la desplaisante.

(1) *Asteure* mis pour : *A cette heure.* On trouve fort souvent, dans les lettres autographes de cette époque, des exemples semblables d'orthographe phonétique.

Moy qui ay faict ce que j'ay peu
Afin de la rendre contente,
Elle jure que je n'avois pas
Pour luy faire un autre repas.

VI

Un jour allant voir ma mie,
Un jour allant voir ma mie,
De chier me prit envie;
Je m'escorchay tout le trou.
Jamais en jour de ma vie
Je ne chiray que debout.

Je m'assis sur une ortie,
Je m'assis sur une ortie,
Au cul me vint la vessie,
Je me picquay par le bout.
Jamais en jour de ma vie
Je ne chiray que debout.

Soufflez-y sans qu'on en rie,
Soufflez-y sans qu'on en rie,
Afin que plus je ne crie,
Je seray guery du tout.
Jamais en jour de ma vie
Je ne chiray que debout.

Ou lèche m'y, je t'en prie,
Ou lèche m'y, je t'en prie.
Tout homme qui pette et chie
N'a pas torche-cul tousjours.
Jamais en toute ma vie
Je ne chiray que debout.

VII

Comment filerois-je?
Je suis sans fusée.
Mon mary me bat la la,
J'en suis bien faschée;
Mais plus il me battera
Je feray tousjours cela.
File Margot, file file comme moy.

Comment filerois-je?
Je n'ay point de laine.
Mon mary me bat la la,
Trois fois la semaine;
Mais plus il me battera
Je feray tousjours cela.
File Margot, file file comme moy.

Comment filerois-je?
Je n'ay point de chanvre.
Mon mary me bat la la,
Dedans nostre chambre;
Mais plus il me battera
Je feray tousjours cela.
File Margot, file file comme moy.

Comment filerois-je?
J'ay mal à la teste.
Mon mary me bat la la,
Ce n'est qu'une beste;
Mais plus il me battera
Je feray tousjours cela.
File Margot, file file comme moy.

Michau, Boniface, Alison, Philipin, comédiens de l'Hotel de Bourgogne.
D'après une estampe de Huret (Bibliothèque Nationale)

VIII

Belle, je vous offre un oyseau
Qui est eschapé de la muë (1),
Mais il luy manque le cerveau
Et la plus grand'part de la queue.
Si vous le muez (2) à loisir,
Il vous donnera du plaisir.

Cet oyseau, roide et bien volant,
Faisoit merveille à son servage.
Asteure (3), en Caresme-prenant,
Belles, mettez-le dans la cage.
Si vous le muez à loisir,
Il vous donnera du plaisir.

Ce brave oyseau, fin et subtil,
Ayme le poil comme la plume.
Mais quand il vole le connil (4),
Il est si aspre qu'il s'enrume.
Si vous le muez à loisir,
Il vous donnera du plaisir.

Nostre oyseau ne se perdra point,
Il a de fort bonnes sonnettes.
Ayez-en tant soit peu soucy,
Il servira tant que vous estes.
Surtout, muez-le de loisir,
Il vous donnera du plaisir.

Il est bouffon au dernier point,
Car aussi tost qu'il void le leurre

(1) *Mue.* Terme de vannier. Sorte de cage sans fond où l'on place la poule avec ses poussins. (*Dict. de Richelet*).

(2) *Muer*, mettre en cage.

(3) *Asteure*, v. p. 90, note.

(4) *Connil*, lapin. (*Dictionnaire étymologique de Ménage.*

Il vient roide dessus le poing,
Et tant soit peu qu'il y demeure,
Il vous donnera du plaisir
Si vous le muez à loisir (1).

IX

Vous pouvez faire la belle, *(bis)*
Mais de passer pour pucelle
Cela vous est interdict,
Car vous estes plus cognuë
Qu'une fille retenuë (2),
Mon petit doigt me l'a dit.

Vous faictes de la finette, *(bis)*
En touchant une espinette,
Dont le son nous estourdit.
Votre desir vous propose
De toucher quelque autre chose,
Mon petit doigt me l'a dit.

Vous estes de belle taille, *(bis)*
Pour combattre à la bataille,
Tousjours le cœur vous en dit.
Votre belle humeur ne butte
Qu'à faire la culle-butte,
Mon petit doigt me l'a dit.

Souvent vous mettez la piece *(bis)*
Pour recevoir les caresses

(1) Comparer cette chanson avec un sonnet paru dans *L'Elite des poésies héroïques et gaillardes de ce temps*, S. D., p. 96.

Madame, je vous offre un oyseau pour estrennes.

(2) *Retenue* a évidemment ici le sens de *lascive* ou *dissolue*.

De quelque jeune estourdy,
Qui va disant par la rue
Qu'il vous a veue toute nue,
Mon petit doigt me l'a dit.

Vous faites souvent la chose *(bis)*
Que votre cœur se propose
Avecques cest estourdy,
Et puis après il se vante
D'avoir bouché vostre fente,
Mon petit doigt me l'a dit.

Vous avez la gorge belle; *(bis)*
Cupidon en sentinelle,
De là chacun assaillit,
Mais quand on vient à la touche
On voit que ce n'est que mouche,
Mon petit doigt me l'a dit.

L'autre jour dans un boccage, *(bis)*
Un garçon du voisinage
Sur l'herbe vous estendit,
Et, vous ayant descouverte,
Vous donna la cotte verte (1),
Mon petit doigt me l'a dit.

Blanchefleur est resolue, *(bis)*
Quand la cour sera venue,
D'employer tout son crédit,
Et si on ne la marie
Elle fera la folie,
Mon petit doigt me l'a dit.

(1) *Donner la cotte verte*, badiner avec une fille sur l'herbe. « Cette expression est empruntée des aventures des bergers qui, rencontrant leur bergère sur l'herbe, se prévalent du moment favorable. » (*Dictionnaire de Furetière*). Furetière n'ajoute pas que la bergère emporte sur sa robe les traces vertes de l'herbe qui servit de tapis à ses ébats.

La Caliste n'est pas sa duppe, *(bis)*
Laissant couler souz sa juppe
Un lievre qui la poursuit,
Et, craignant qu'on le descouvre,
Elle le met dans son Louvre,
Mon petit doigt me l'a dit.

Decor de Pyrame et Thisbe, tragédie de Théophile de Viau.
D'après le manuscrit de Mahelot. (Bibliothèque Nationale.)

J'ay trouvé celle que j'ayme *(bis)*
Avec un visage blesme
Languissant dedans un lict.
Je croy qu'elle avoit envie
D'avoir de mon eau de vie,
Mon petit doigt me l'a dit.

Mesmes depuis en cachette *(bis)*
Vous rompistes une couchette
Dont le debris s'entendit,
Et durant cette manie

Vous estiez en compagnie,
Mon petit doigt me l'a dit.

Caliste, la chaste dame, *(bis)*
A quelque chose dans l'âme
Qui la travaille un petit.
Qu'elle n'aye point de honte,
Je sçay bien que c'est un comte,
Mon petit doigt me l'a dit.

Propre à tout, tu fais du sage, *(bis)*
Mais l'on t'a veu en dommage,
Au logis de la Petit.
Tu voulois lever la cotte
De la belle huguenotte.
Mon petit doigt me l'a dit (1).

X

A l'ombre d'une fougère, *(bis)*
Tout proche d'un jeune bois,
J'ay tant foulé l'herbette
Que j'en suis presque aux abois

J'ay rencontré une fille *(bis)*
Qui chantoit à haute voix,
J'ay tant foulé l'herbette
Que j'en suis presque aux abois.

Au son de la chansonnette *(bis)*
Respondit un villageois,

(1) Sur cette chanson, V. De la Borde: *op. cit.*, IV, 150. Nous la publions d'après le texte des *Chansons récréatives du Nouveau Parnasse des Muses*, 1634, texte beaucoup plus complet que celui du volume de Gaultier-Garguille. Le relevé des chansons reproduites par ce recueil ayant été fait par Fournier, nous ne le recommencerons pas.

J'ay tant foulé l'herbette
Que j'en suis presque aux abois.

En jouant sur sa Musette, *(bis)*
Luy disoit en son patois,
J'ay tant foulé l'herbette
Que j'en suis presque aux abois.

En foulant l'herbe mollette *(bis)*
Baise moy cinq ou six fois,
J'ay tant foulé l'herbette
Que j'en suis presque aux abois.

La fillette fut follette, *(bis)*
Luy donna sur son minois,
J'ay tant foulé l'herbette
Que j'en suis presque aux abois.

Et puis il fit la chosette *(bis)*
Qui luy a duré neuf mois,
J'ay tant foulé l'herbette
Que j'en suis presque aux abois.

XI

L'autre jour un gentil galand
Se plaignoit à sa belle-mère
Que sa femme se va plaignant,
La larme à l'œil à sa commère,
Que ce luy est chose bien amere
De le faire ainsi nuict et jour.
Fessez, fessez, ce dit la mère,
La peau du cul revient tousjours.

Ma mère, ce dit le beau fils,
Jamais je n'en veis de si fière.

L'autre des jours quand je luy fis
Elle tournoit le cul arrière,
Mais elle est bonne mesnagère,
Voila qui est tout mon recours.
Fessez, fessez, ce dit la mère,
La peau du cul revient tousjours.

Quand je reviens du cabaret,
Elle faict sabbat de sorcière,
Et moy d'un manche de balay
Je vous luy taille des croupières,
Puis Barbiers et Apoticaires
Tirent tout l'argent de chez nous.
Fessez, fessez, dit la commère,
La peau du cul revient tousjours

XII

En m'en revenant de Gascogne
Je passay par le Poictou,
Je r'encontray un pauvre homme
Qui geloit dessoubs un chou.
Je le vey, je le vey, ma commère,
Je le vey dur comme un caillou.

Je r'encontray un pauvre homme
Qui geloit dessoubs des choux,
J'eus peur que, la nuict venue,
Il ne fust mangé des loups.
Je le vey, je le vey, ma commère,
Je le vey dur comme un caillou.

J'eus peur que, la nuict venue,
Il ne fust mangé du loup.
Je le mis soubs mes esselles
Et le chargeay sur mon cou.

D'après une estampe de J. Fabri. (Bibliothèque Nationale.)

Je le vey, je le vey, ma commère,
Je le vey dur comme un caillou.

Je le mis soubs mes esselles
Et le chargeay sur mon cou.
Quand il fut dedans ma chambre
Il avoit perdu le pouls.
Je le vey, je le vey, ma commère,
Je le vey dur comme un caillou.

Quand il fut dedans ma chambre
Il avoit perdu le pouls,
Je l'approche de mon hastre (1)
Et le mis sur mes genoux.
Je le vey, je le vey, ma commère,
Je le vey dur comme un caillou.

Je l'approche de mon hastre
Et le mis sur mes genoux,
Je le frotte et le manie
Tant que je le mis debout.
Je le vey, je le vey, ma commère,
Je le vey dur comme un caillou.

Je le frotte et le manie
Tant que je le mis debout,
Nous cheusmes tous deux ensemble,
Luy dessus et moy dessous.
Je le vey, je le vey, ma commère,
Je le vey dur comme un caillou.

Nous cheusmes tous deux ensemble,
Luy dessus et moy dessoubs,

(1) *Hastre*, pour *Haste*, signifie à la fois javelot et sceptre. Mais le sens doit être ici différent, car il est évident que c'est une femme qui rencontre le pauvre homme.

Pour me payer de mes peines,
Me baisa cinq ou six coups.
Je le vey, je le vey, ma commère,
Je le vey dur comme un caillou.

XIII

Ouvrez-nous, la belle hostesse,
Voicy nostre bulletin,
Jusques à demain au matin
Logez un peu la jeunesse.
Trois pauvres soldats tous nuds
Seront-ils les bien venus (1)?

Nous avons faict une ronde
Depuis la nuict jusqu'au jour,
Soubs l'enseigne de l'Amour
Nous courons par tout le monde.
Trois pauvres soldats tous nuds
Seront-ils les bien venus?

Ne redoutez point nos armes,
Nature nous les donna,
Et l'Amour les façonna
Pour estre de ses gendarmes.

(1) Les soldats sont, au contraire, à cette époque, comme de nos jours, fort mal venus lorsqu'ils se présentent pour loger chez l'habitant. Ils manquent totalement de délicatesse et surtout de discipline. Les correspondances du temps regorgent de requêtes sollicitant l'exemption du logement des gens de guerre. Au passage de ces derniers, tout n'est que pillage, désastre et désolation. On voit, en 1639, Boisrobert tout-puissant, demander au chancelier Séguier cette exemption pour trente de ses amis. V. *Diaire ou Journal du voyage du chancelier Séguier en Normandie*, édit. Floquet, 1842, p. 39-40. Mme de Chatillon, à toutes les époques de sa vie, cherche à prévenir, pour ses propriétés, la calamité du logement susdit. V. notre volume, *Mme de Chatillon*, 1910, *passim*. On pourrait multiplier les exemples. Parfois les requêtes prennent la forme poétique. V. *Recueil des œuvres poétiques du sieur David Rigaud...* 1653, p. 13, 17, 25, 100, 208.

Trois pauvres soldats tous nuds
Seront-ils les bien venus?

Nos mousquets n'ont point de flammes,
Tels bastons sont defendus,
Mais nos arcs sont bien tendus
Pour le service des Dames.
Trois pauvres soldats tous nuds
Seront-ils les bien venus?

Je tremble de telle sorte
Que je crains le mal de dents,
J'entreray tout seul dedans,
Mes deux goujats à la porte.
Trois pauvres soldats tous nuds
Seront-ils les biens venus?

Je crains d'estre icy malade,
Ouvrez, belle, hardiment,
Si vous n'ouvrez vitement
J'enfonce la barricade.
Trois pauvres soldats tous nuds
Seront-ils les bien venus (1)?

XIV

Je demanday à la vieille (2)
Quel chapperon elle vouloit.
La vieille m'a respondu :
D'un beau velours, s'il y en avoit.
Vous en aurez, vieille,
Vous en aurez donc.

(1) Chanson reproduite par Wolff : *op. cit.*, p. 115.

(2) Au dire de Fournier, cette chanson n'aurait pas été composée par Gaultier-Garguille. Elle daterait du règne de François Ier.

Requinquez-vous, vieille,
Requinquez-vous donc.
Que ne vous requinquez-vous, vieille,
Que ne vous requinquez-vous donc?

Décor des Occasions perdues, tragédie de Rotrou.
D'après le manuscrit de Mahelot (Bibliothèque Nationale).

Je demanday à la vieille
Quel colet elle vouloit.
La vieille m'a respondu :
D'un beau quintin (1), s'il y en avoit.
Vous en aurez, vieille,
Vous en aurez donc.
Requinquez-vous, vieille, etc.

Je demanday à la vieille
Quel juppe elle vouloit.

(1) *Quintin*. Toile fort fine et fort claire dont on fait des collets et manchettes pour hommes et femmes. (*Dictionnaire de Furetière*.)

La vieille m'a respondu :
D'un beau satin, s'il y en avoit.
Vous en aurez, vieille,
Vous en aurez donc.
Requinquez-vous, vieille, etc.

Je demanday à la vieille
Quelle musique elle vouloit.
La vieille m'a respondu :
D'un flageollet, s'il y en avoit.
Vous en aurez, vieille,
Vous en aurez donc.
Requinquez-vous, vieille, etc.

Je demanday à la vieille
Quelle viande elle vouloit.
La vieille m'a respondu :
D'une andouille, s'il y en avoit.
Vous en aurez, vieille,
Vous en aurez donc.
Requinquez-vous, vieille, etc.

XV

Que je me plais soubs vostre loy, *(bis)*
Cloris, sitost que je vous voy
Ma joye est sans seconde,
Car vous avez je ne sçay quoy
Qui charme tout le monde.

Vos desdains me sont des appas, *(bis)*
Vous me fuyez, je suis vos pas,
Vostre glace m'enflamme,
Et vous serez, jusqu'au trespas,
Princesse de mon ame.

Des peines je me rends vainqueur. *(bis)*
C'est en vain que vostre rigueur
Incessamment m'outrage,
Vous m'avez bien osté le cœur,
Mais non pas le courage.

Je sçay bien qu'un Roy seulement *(bis)*
Est digne d'estre vostre Amant,
O ma douce cruelle,
Mais si je faux en vous aymant,
Au moins la faute est belle.

Si vous me voyez soupirer, *(bis)*
C'est que je ne puis désirer;
Ma gloire est trop petite,
Et mon humeur est d'espérer
Plus que je ne mérite (1).

XVI

Je sçay une jolie chanson,
C'est de Robin et Janneton :
Ils ont couché ensemble, da,
Dame ne vous desplaise, da, *(bis)*
Dame ne vous desplaise.

Robin a dit à Janneton :
Çà, que je baise ton teton,
Je te feray tant aise, da,
Dame ne vous desplaise, da *(bis)*
Dame ne vous desplaise.

(1) Reproduite dans *Le second tome du Parnasse des chansons à danser*, 1628, p. 72; 1633, p. 60, avec des variantes dont nous tenons compte dans le texte ci-dessus. L'édition originale des *Chansons* donne, en effet, quelques vers défectueux. Reproduite également dans Gouget (*op. cit.*), I, 2e part., p. 142.

Quand Robin vit que Janneton
Se laissa baiser son teton,
La jette à la renverse, da,
Dame ne vous desplaise, da *(bis)*
Dame ne vous desplaise.

Or sus, Robin, recommençons;
Ce jeu beau que me semble bon,
Et meilleur que des fraises, da,
Dame ne vous desplaise, da *(bis)*
Dame ne vous desplaise.

Robin, si j'eusse bien pensé
Que tu fusses si tost lassé,
Je fusse encore pucelle, da,
Dame ne vous desplaise, da, *(bis)*
Dame ne vous desplaise (1)

XVII

Que l'amour est rigoureux !
Qu'il assortit mal ses flammes !
Quand j'estois jeune amoureux,
Il me fit hayr des Dames.
Ores il m'offre des fillettes
Quand j'ay passé soixante ans;
Mais c'est donner des noisettes
A ceux qui n'ont plus de dents.

Quand j'estois vaillant soldat,
Chacun fuyoit ma rencontre;

(1) Reproduite dans *Le second tome du Parnasse des Chansons à danser*, 1628, p. 83; 1633, p. 69, avec des variantes.

Bruscambille, comédien de l'Hôtel de Bourgogne
D'après une aquarelle originale anonyme. (Musée Carnavalet.)

Ores qu'on me livre au combat
Je ne puis que faire monstre.
Car de parler d'amourettes
A qui passe soixante ans,
C'est présenter des noisettes
A ceux qui n'ont plus de dents.

Estant garçon à loüer,
Je bruslois auprès des filles,
Qui ne vouloient point joüer,
Ayant fait dresser les quilles.
Et maintenant ces fillettes
M'offrent leurs embrassements,
Mais c'est donner des noisettes
A ceux qui n'ont plus de dents.

Si l'on m'eust fait autrefois
Travailler à la journée,
J'eusse bien fendu du bois
Sans esmousser ma coignée;
Mais de parler d'amourettes
A qui passe soixante ans,
C'est présenter des noisettes
A ceux qui n'ont plus de dents.

Les filles fuyoient mon eau,
Ma fontaine estant remplie,
Et chacune tend son seau
Lorsque la source est tarie.
Retournez-vous-en, fillettes,
Vous prenez mal vostre temps;
Vous présentez des noisettes
A ceux qui n'ont plus de dents (1).

(1) Reproduite dans La Borde : *op. cit.*, IV, p. 151; Gouriet : *op. cit.*, I, 145; A. Decourcelle : *La Marinette ou le théâtre de la Foire*, 1848.

XVIII

Et de mon asne
Qui en aura la teste?
Ce sera toy, lacquais;
La tienne est bien mauvaise.
Hélas! mon asne, tu te meurs,
Tu me fais mourir de peur.

Et de mon asne
Qui en aura la peau?
Ce sera vous, monsieur,
Pour vous faire un manteau.
Hélas! mon asne, tu te meurs,
Tu me fais mourir de peur.

Et de mon asne
Qui en aura les oreilles?
Ce sera vous, monsieur,
Pour pendre vos bouteilles.
Hélas! mon asne, tu te meurs,
Tu me fais mourir de peur.

Et de mon asne
Qui en aura les jambes?
Ce sera vous, monsieur,
Pour danser sarabandes.
Hélas! mon asne, tu te meurs,
Tu me fais mourir de peur.

Et de mon asne
Qui en aura les yeux?
Ce sera vous, monsieur,
Vous estes chassieux.
Hélas! mon asne, tu te meurs,
Tu me fais mourir de peur.

Et de mon asne
Qui en aura la queuë?
Ce sera vous, monsieur,
La vostre est trop menuë.
Hélas ! mon asne, tu te meurs,
Tu me fais mourir de peur.

Et de mon asne
Qui en aura l'esprit?
Ce sera vous, monsieur,
Le vostre est bien petit.
Hélas ! mon asne, tu te meurs,
Tu me fais mourir de peur (1).

XIX

Quelqu'un me dit en secret
Que ma femme est par trop gaillarde,
Et que, si je n'y prend garde,
Un jour j'en auray regret.
Mais je pense qu'il est plus doux
D'estre cocu que jaloux.

Je sçay bien que tous les jours
Elle apprend les affetteries,
Que le Cours et les Thuilleries
Sont ses escholles d'amour (2).
Mais je pense qu'il est plus doux
D'estre cocu que jaloux.

(1) Reproduite dans Wolff : *op. cit.*, p. 117.

(2) Le Cours la Reine et le jardin des Tuileries étaient, au XVIIe siècle, les promenades à la mode. Nous avons fait, d'après les documents originaux, une description de la première dans notre volume : *Madame de Villedieu*, 1907, p. 140 et suivantes.

Le Capitaine Fracasse, comédien de l'Hôtel de Bourgogne.

D'après une estampe d'Abraham Bosse. (Bibliothèque Nationale.)

Je sçay bien que tous les jours,
Feignant d'aller voir sa voisine,
Ou visiter sa cousine,
Elle va voir ses amours.
Mais je pense qu'il est plus doux
D'estre cocu que jaloux.

Tout le plus grand reconfort
Qu'en ce mal je me promette
Est rendre ce qu'on me preste
Sans m'en affliger si fort,
Et de croire qu'il est plus doux
D'estre cocu que jaloux (1).

XX

En ce beau temps de vendange
Où chacun prend ses ébats,
Ne treuvez donc pas estrange
Si je gratte ainsi mon bas.
Pourquoy non, s'il me demange,
Ne le gratteray-je pas?

J'ay veu dedans nostre grange
La grosse fille à Colas,

(1) *Bibliothèque nationale*, ms. n° 19145, f° 180 v°. Ce manuscrit attribue cette chanson à l'abbé de Cérizy. Le texte du manuscrit présente quelques variantes de mots et le couplet suivant en plus :

Je croy qu'il n'est point aussy
De Dame à qui ma loy ne plaise
Et ne soit toujours bien aise
Que tous leurs maris ainsy
Estiment qu'il est plus doux
D'estre cocu que jaloux

Sur cette chanson, reproduite par De la Borde : *op. cit*, IV, 152, v. aussi : *Le cocu consolateur, l'an de cocuage* 5789 dans *Recueil de pièces rares et facétieuses anciennes et modernes*, édit. Brunet, 1872, t. II.

Sur la paille qu'elle arrange,
Prendre un semblable soulas.
Pourquoy non, s'il me demange,
Ne le gratteray-je pas?

Elle dit en contr'eschange
Que, me suivant pas à pas,
Par le trou d'une lozange (1)
Elle vit mon petit cas.
Pourquoy non, s'il me demange,
Ne le gratteray-je pas?

Donnez-m'en blâme ou louange,
J'y treuve par trop d'appas,
Et n'en voudrois pas le change
Pour un gros fromage gras.
Pourquoy non, s'il me demange
Ne le gratteray-je pas?

XXI

Pour un festin qui m'agrée
Voicy tout ce qu'il me faut :
Un plat de navets d'entrée,
Au dessert un artichaut.
Des artichauts et des navets,
Ce sont deux sortes de mets.

Le devant et le derrière
Se sentent de ce banquet;
L'un charge la canonnière
Et l'autre le pistolet.

(1) *Lozange* ou *losange*. « Pièce de verre dont on fait les panneaux de vitres et qui finit en pointe par haut et par bas ». (*Dict. de Richelet.*)

Des artichauts et des navets,
Ce sont deux sortes de mets.

Quand j'ay vuidé mon escuelle
Des gros navets de Cleon,
J'enfoncerois la Rochelle
Tout à grands coups de canon.
Des artichauts et des navets,
Ce sont deux sortes de mets.

Pour l'artichaut, il m'enflamme,
Je ne vous dis pas comment,
Demandez-le à ma femme :
Quand j'en mange elle s'en sent.
Des artichauts et des navets,
Ce sont deux sortes de mets.

XXII (1).

Amour tenoit sa seance,
Il peut y avoir trois mois,
Et j'ouys à haute voix
Prononcer cette sentence :
Il faut payer nuict et jour
Les arrerages d'amour (2).

Trente femmes de tous aages
Sont accouruës promptement
Demander le payement
De tous les vieux arrerages.

(1) Reproduite avec d'importantes variantes dans *Le second tome du Parnasse des chansons à danser*, 1633, p. 58.

(2) Couplet reproduit dans Charles Beys : *La Comédie des chansons*, 1640, p. 143. Nous n'avons pas fait le relevé de tous les couplets ou refrains des *Chansons de Gaultier-Garguille* dans cette comédie, ce relevé ayant été déjà fait par Fournier.

Il faut payer nuict et jour
Les arrerages d'amour.

Une vieille Damoiselle
Qui caquetait volontiers,
Alla par tous les quartiers
Annoncer cette nouvelle :
Il faut payer nuict et jour
Les arrerages d'amour.

Décor de la Folie de Turlupin, tragédie de Hardy
D'après le manuscrit de Mahelot. (Bibliothèque Nationale)

Une veufve bien gentille
Vient jurer par ses beaux yeux
Que l'on luy devoit de vieux
De quatre ans qu'elle estoit fille
Qu'on luy payast nuict et jour
Les arrerages d'amour.

Une fille de village
Souspiroit incessamment

Pour avoir le payement
De six années d'arrerages,
Qu'on luy payast nuict et jour
Les arrerages d'amour (1).

Une jeune damoiselle
Demandoit à un vielleux :
« As-tu perdu les deux yeux
En joüant de ta vielle?
— Non, mais ce fut l'autre jour,
Payant les debtes d'amour (2). »

Mais je ne me sçaurois taire;
De ce rude jugement,
J'en appelle promptement,
Car, ma foy, c'est trop d'affaire
Que de payer nuict et jour
Les arrerages d'amour (3).

XXIII

Mon Dieu, que je plains ces maris
  Sujets à jalousie.
J'en ay un qui me veut nourrir
  En cette tyrannie.
N'est-ce pas bien pour en mourir
Que d'avoir un jaloux mary?

J'en ay un qui me veut nourrir
  En cette tyrannie;

(1) Couplet donné par *Le second tome du Parnasse* précité.

(2) Les vielleux ou joueurs de vielle étaient généralement aveugles.

(3) Couplet non reproduit dans *Le second tome du Parnasse* précité. L'idée de cette chanson est peut-être tirée de *Recueil de plusieurs farces tant anciennes que modernes...* 1612, p. 97 et suivantes, *Farce joyeuse et récréative d'une femme qui demande les arrérages à son mary.*

A tout ce que je prends plaisir,
  Soudain me le desnie.
N'est-ce pas bien pour en mourir
Que d'avoir un jaloux mary?

A tout ce que je prends plaisir,
  Soudain me le desnie.
Il ne veut pas tant seulement
  Que je voye compagnie.
N'est-ce pas bien pour en mourir
Que d'avoir un jaloux mary?

Il ne veut pas tant seulement
  Que je voye compagnie.
Si tost qu'il vient quelqu'un chez moy
  Il entre en frenaisie.
N'est-ce pas bien pour en mourir
Que d'avoir un jaloux mary?

Si tost qu'il vient quelqu'un chez moy
  Il entre en frenaisie;
Il emmaigrit de jour en jour
  De cette maladie.
N'est-ce pas bien pour en mourir
Que d'avoir un jaloux mary (1)?

XXIV

Mon pere m'a donné mary,
Un faux vieillard tout racourcy,
  Tant j'estois innocente,
Qui n'avoit point, qui n'avoit point
De bonne avoyne à vendre.

(1) Chanson reproduite dans Wolff, *op. cit.*, p. 113.

Un faux vieillard tout racourcy.
La nuict que couchay avec luy,
  Après ma longue attente,
Il me jura qu'il n'avoit point
  De bonne avoyne à vendre.

La nuict que couchay avec luy,
Se recula et s'endormit.
  Je demeuray constante,
Croyant alors qu'il n'avoit point
  De bonne avoyne à vendre.

Se recula et s'endormit.
Tout promptement je sors du lict,
  Outrée et mescontente,
Disant fi de ceux qui n'ont point
  De bonne avoyne à vendre.

Tout promptement je sors du lict,
M'en vay chés mon père, et luy dist,
  Faschée et mal plaisante :
« Il n'en a point, ce faux vieillard,
  De bonne avoyne à vendre. »

M'en vay chez mon père et luy dist :
« Mon père, il me faut un amy
  Qui librement se vante
D'avoir, au défaut du vieillard,
  De bonne avoyne à vendre. »

XXV

Je perdis au soir icy
Le plus joly guillery,
Je le mis dans une cage
Qui avoit le cul percé.

Gandolin, comédien de l'Hôtel de Bourgogne.
D'après une estampe anonyme. (Bibliothèque Nationale.)

Obligez moy de le rendre,
Mes Dames si vous l'avez.

Je le mis dans une cage
Qui avoit le cul percé,
Le guillery fut volage,
Bien tost il s'en est allé.
Obligez moy de le rendre,
Mes Dames, si vous l'avez.

Le guillery fut volage,
Bien tost il s'en est allé,
Regardez dessous vos juppes,
S'il n'y sera point vollé.
Obligez moy de le rendre,
Mes Dames, si vous l'avez.

Regardez dessous vos juppes,
S'il n'y sera point vollé,
Demandez à vos servantes
S'elles ne l'ont point caché.
Obligez moy de le rendre,
Mes Dames, si vous l'avez.

Demandez à vos servantes
S'elles ne l'ont point caché;
Il ne congnoist pas leur cage,
Il n'y voudra pas chanter.
Obligez moy de le rendre,
Mes Dames, si vous l'avez.

Il ne cognoist pas leur cage,
Il n'y voudra pas chanter,
Et si elles l'importunent,
Elles le feront plorer.
Obligez moy de le rendre,
Mes dames, si vous l'avez.

XXVI

Navet n'avet point de vin,
Navet n'avet point de vin,
Et son vallet en avet;
Et pourquoy n'en avet Navet,
Et pourquoy n'en avet Navet,
Puisque son vallet en avet?

Navet n'avet point d'argent,
Navet n'avet point d'argent,
Et son vallet en avet;
Et pourquoy n'en avet Navet,
Et pourquoy n'en avet Navet,
Puis que son vallet en avet?

Navet n'avet point de pain,
Navet n'avet point de pain,
Et son vallet en avet;
Et pourquoi n'en avet Navet,
Et pourquoy n'en avet Navet,
Puis que son vallet en avet?

Navet n'avet point de nez,
Navet n'avet point de nez,
Et son vallet en avet;
Et pourquoi n'en avet Navet,
Et pourquoy n'en avet Navet,
Puis que son vallet en avet?

XXVII

DIALOGUE (1).

GAUTIER.

Belle, à vos charmans appas
Ma liberté j'abandonne.

LA FILLE.

Ma mère a dit qu'elle ne veut pas
Que je caquette avec les hommes.
Gardez bien vostre liberté,
Je ne suis de vostre qualité (2).

GAUTIER.

Catin, que ton visage est beau;
Permets, mon cœur, que je le baise.

LA FILLE.

Vostre cœur est dans le ventre d'un veau;
Je gasterois vostre fraise.
Les filles n'y ont point d'acquets
A escouter tant de caquets.

(1) Reproduite, avec d'importantes variantes, dans *Le Parnasse des Muses ou Recueil des plus belles chansons à danser*, 1628, p. 180; 1633, p. 174.

(2) Couplet suivi, dans *Le Parnasse des Muses*, de celui-ci :

Vois-tu pas bien qu'en t'aymant,
Je souffre un cruel martyre?
— Ha! je pense que voire, Samon, vrayment,
Qui ne sçauroit ce que vous sçavez dire,
Les filles n'ont point d'acquet
A entendre tant de caquet.

GAUTIER.

Que je baise ton blanc sein,
Soit par finesse ou par ruse.

LA FILLE.

Arrestez-vous, il n'y a que du foin,
Sont des bestes qui s'y amusent;
Et, pour Dieu, laissez-moy en pais,
Je m'en vay racler mes navets.

GAUTIER.

Avez-vous un serviteur,
Dittes-moy, ma mie Françoise?

LA FILLE.

Vous l'irez dire à un crocheteur,
Et puis ce seroit de la noise;
Que j'en aye ou que n'en aye point,
Pour Dieu, ne vous informez point.

GAUTIER.

Dittes, belle, qu'aimez-vous,
Aimez-vous bien la musique?

LA FILLE.

Vrayment, nous voilà bien chanceux,
Il y a du monde à nostre boutique;
Sont viandes creuses que vos chansons,
On demande là-bas des chaussons.

XXVIII

L'autre jour me cheminois
Mon chemin droict à Lyon;

En mon chemin je rencontre
La fille d'un vigneron.
Elle me fit bonne chère
A la nouvelle façon.

En mon chemin je rencontre
La fille d'un vigneron.
Je luy demanday choppine,
Elle me tira du bon.
Elle me fit bonne chère
A la nouvelle façon.

Je luy demanday choppine,
Elle me tira du bon.
Quand la chopine fut bue,
Je luy demanday conton.
Elle me fit bonne chère
A la nouvelle façon.

Quand la choppine fut bue,
Je luy demanday conton.
Je bandis mon arbaleste
Par dessus mon vireton (1).
Elle me fit bonne chère
A la nouvelle façon.

Je bandis mon arbaleste
Par dessus mon vireton,
Je pris ma virez au bas,
Je luy mis droit dans le front.
Elle me fit bonne chère
A la nouvelle façon.

Je pris ma virez au bas,
Je luy mis droit dans le front.

(1) *Vireton*, petit dard, flèche. (*Dict. de Furetière*).

O mon Dieu ! dit la fillette,
Tu es gentil compagnon.
Elle me fit bonne chère
A la nouvelle façon.

XXIX

Fillettes, ne faittes point
Comme cela les honteuses,
Lorsqu'on vous parle du point
Qui vous rend toutes heureuses.
Ce semblant ne sert de rien,
Vous l'aymez, je le sçay bien.

Et nous qui sçavons que c'est,
Ces mines nous sont indice
Que ce joly jeu vous plaist,
Sans user tant d'artifice.
Ce semblant ne sert de rien,
Vous l'aymez, je le sçay bien.

Ce bien qui vous est offert
Est un plaisir nécessaire ;
La nature le requiert,
Et puis amour le tollere.
Ce semblant ne sert de rien,
Vous l'aymez, je le sçay bien.

Que par vous donc estimé
Soit ce jeu qui vous fit naistre ;
Vos mères l'ont bien aymé,
Sans luy vous ne pourriez estre.
Ce semblant ne sert de rien,
Vous l'aymez, je le sçay bien.

Donnez, Dames, vostre amour,
Nous vous donnerons le nostre:
Nous jouerons chaque jour
A ce jeu l'un avec l'autre;
Et nous gousterons le bien
Sans faire semblant de rien.

XXX

Quand je vous monstre, Janneton, *(bis)*
Mon esguille et mon ploton,
Vous me voulez mordre,
Et vous donnez, ce dit-on,
Du fil à retordre.

Si j'entame quelque discours *(bis)*
Sur le sujet de mes amours,
Vous me voulez mordre,
Et vous donnez tous les jours
Du fil à retordre.

Vous portez de petits collets, *(bis)*
A vos bras force chapellets,
Tout va d'un mesme ordre,
Mais vous donnez à vos vallets
Du fil à retordre.

Vous me dittes que vous tenez *(bis)*
Ces pauvres foulleurs pour damnez,
Si l'on n'y donne ordre,
Et cependant vous donnez
Du fil à retordre.

Je ne vous sçaurois tant parler, *(bis)*
Je sçay bien coudre et filler

Jodelet, comédien de l'Hôtel de Bourgogne.

D'après une estampe d'Abraham Bosse. (Bibliothèque Nationale.)

Et sçay comme il faut tordre,
Je vous prie donc de me donner
Du fil à retordre.

Si je touche vostre teston,
Vous me menassez du baston,
Vous me voulez mordre,
Et vous donnez pour un teston
Du fil à retordre.

XXXI

Un berger prend sa belle
Et va dans un buisson,
Se jouant avec elle
D'une douce façon.
Ma foi, je les veis bien,
Mais je n'en diray rien.

Voyant la douce vie
Que menoient ces amans,
Mon âme fut ravie
De leurs contentemens.
Ma foy, je les veis bien,
Mais je n'en diray rien.

Après mille carresses
De la bouche et des yeux,
Je veis des gentillesses
Qui valoient beaucoup mieux.
Ma foy, je les veis bien,
Mais je n'en diray rien.

Mais lorsque je veis mettre
La main dedans le sein,
Cela me fit cognoistre
Quel estoit leur dessein.

Ma foy, je les veis bien,
Mais je n'en diray rien.

XXXII

Je ne sçay que j'ay au cœur,
Toute la nuict je souspire,
Je sens une vive ardeur
Qui sans cesse me martyre.
Une Bergère d'icy
Est cause de mon soucy.

Le jour je suis tourmenté
De la rigueur de ma peine,
Sans cesse je suis tenté
Par une force inhumaine.
La Bergère que je voy
Est cause de mon esmoy.

Je pleure, estant à part moy,
La rigueur de ma tristesse,
Et faudra, comme je croy,
Que je meure de détresse.
Une Bergère d'honneur
Est cause de ma douleur.

Mon mal est si gracieux
Que bien content je l'endure,
Et si doux me sont ses yeux
Que j'en ayme la blessure.
La Bergère de beauté
Cause ma calamité.

XXXIII

J'ay veu Guillot en chemise (bis)
Contre un chesne bien à point.

Et Margot près luy assise
Qui raccoutroit son pourpoint.
Je ne veux plus aller qu'à l'amble,
Car le trot ne me plaist point.

Je veis sortir une vesse *(bis)*
D'un trou qui estoit mal joint,
Je ne veux plus aller qu'à l'amble,
Car le trot ne me plaist point.

Guillot en eust la fumée *(bis)*
Par la manche de son pourpoint.
Je ne veux plus aller qu'à l'amble,
Car le trot ne me plaist point.

Je voulus voir la cheminée *(bis)*
D'où sortoit le vent si à point
Je ne veux plus aller qu'à l'amble,
Car le trot ne me plaist point.

La cheminée a deux trous, *(bis)*
Guillot au plus long se joint.
Je ne veux plus aller qu'à l'amble,
Car le trot ne me plaist point.

Çà, dit-il, que je r'amonne, *(bis)*
Que le feu n'y prenne point,
Je ne veux plus aller qu'à l'amble,
Car le trot ne me plaist point.

XXXIV

Nous avions une grande servante
Que Tifaine l'on appeloit,
Je me jouay tant avec elle
Qu'un gros garçon nous avons fait.

Vous serez mariée, Tifaine,
M'en deust-il couster mon bonnet.

Je me jouay tant avec elle
Qu'un gros garçon nous avons fait.
Quand elle se sentit enceincte,
La pauvre sotte, elle pleuroit.
Vous serez mariée, Tifaine,
M'en deust-il couster mon bonnet.

Quand elle se sentit enceinte,
La pauvre sotte, elle pleuroit.
A la fin je l'ay mariée
A un gros pitaux de valet.
Vous serez mariée, Tifaine,
M'en deust-il couster mon bonnet.

A la fin je l'ay mariée
A un gros pitaux de valet.
Quand Tifaine fut à la nopce,
De malheur elle fit un pet.
Vous serez mariée, Tifaine,
M'en deust-il couster mon bonnet.

Quand Tifaine fut à la nopce,
De malheur elle fit un pet.
Et son serviteur la regarde,
Qui dit que plus il n'en vouloit.
Vous serez mariée, Tiphaine,
M'en deust-il couster mon bonnet (1).

---

(1) Il y a, au XVII siècle, sur ce thème, toute une littérature. V. *Nouveau Recueil de poésies des plus célèbres autheurs du temps*, 1683, p. 4; *Nouveau recueil des plus belles poésies*, 1684, p. 198; *Le Nouveau Cabinet des Muses*, 1658, p. 291; *Recueil Serey*, 1660, 1re part., p. 74, 100, 1661, 2e part., p. 11, 405; 1668, 2e part., p. 316; *La Fleur Galanterie du temps*, 1661, p. 82; *Les délices de la poesie galante*, 1666, 1re part., p. 157, 160; *Airs à vaudevilles de cour*, 1666, 2e part., p. 38; *Recueil de diverses poésies choisies*

XXXV

Vous autres qui n'avez pas
Au menton barbe assez forte,
Venez et n'espargnez pas
Le trop qu'à mon cul je porte;
Bien qu'il sente l'ambre gris,
Je vous en feray bon prix.
L'un après l'autre venez
Y apporter vostre nez.

S'il y a quelqu'un aussi
Qui ait besoin de lunettes,
Je luy en réserve icy
Une paire de bien faittes.
Qu'il vienne les essayer,
Quitte pour n'en rien payer.
L'un après l'autre venez
Y apporter vostre nez.

Si les dames de la Cour
Veulent armer leur visage
Contre la chaleur du jour,
J'ay un masque à leur usage,
Doublé de poil de Ponant,
Fin et de bonne senteur.
Pour voir si je suis menteur
L'une après l'autre venez
Y apporter vostre nez (1).

---

des sieurs La Mesnardière... 1666, 1re part., p. 80,92; 2e part., p. 186; *Les Doux Entretiens du Parnasse*, 1667, p. 115; *Les Muses sérieuses, galantes et enjouées*, 1673, p. 51; *L'Elite des poésies héroiques et gaillardes de ce temps*, 1683, p. 57, 97; *Les Poésies gaillardes, galantes et amoureuses de ce temps*, S. D., p. 59, 94, etc...

(1) On sait que les coquettes du XVIIe siècle portaient, à la promenade,

XXXVI

En m'en allant au moulin *(bis)*
Avec le berger Colin, *(bis)*
Je rencontray sur l'herbette,
Tic tic ticque, la la la,
Je rencontray sur l'herbette
Perrette et le gros Cola.

Caché proche d'un buisson *(bis)*
Je regardois leur façon : *(bis)*
Ils faisoient par amourettes
Tic tic ticque, la la la,
Ils faisoient par amourettes
Ce qu'on appelle cela.

Que j'estime bien heureux *(bis)*
Ce beau couple d'amoureux, *(bis)*
Qui font quand ils ont envie
Tic tic ticque, la la la,
Qui font quand ils ont envie
Ce qu'on appelle cela !

Ma cruelle ne veut pas *(bis)*
Que je gouste tant d'appas. *(bis)*
Si tost que je luy veux faire
Tic tic ticque, la la la
Si tost que je luy veux faire
Elle dit : Laissez cela

---

un masque destiné à protéger leur teint. V. *Le Tableau des piperies des femmes mondaines*, 1633, p. 11, et suivantes ; Donneau de Visé : *Les Entretiens galands d'Aristippe et d'Axiane*, 1664, p. 143 et suivantes ; *Les Métamorphoses françoises recueillies par M. Régnault*, 1641, p. 7 etc.

XXXVII

L'autre jour revenant
Tout lassé de ma vigne,
Rencontray Margoton
A l'ombre d'une espine.
Tu ne sçais pas, Pierrot,
J'ay baisé ma voisine.

Rencontray Margoton
A l'ombre d'une espine;
Aussitost je me mis
Dessus ma bonne mine.
Tu ne sçais pas, Pierrot,
J'ay baisé ma voisine.

Aussitost je me mis
Dessus ma bonne mine;
Je l'aborde en baisant
Sa bouche coraline.
Tu ne sçais pas, Pierrot,
J'ay baisé ma voisine.

Je l'aborde en baisant
Sa bouche coraline.
O dieu, combien de fleurs
Cueillis-je soubs l'espine !
Tu ne sçais pas, Pierrot,
J'ay baisé ma voisine.

O dieu, combien de fleurs
Cueillis-je soubs l'espine !
Viendras-tu pas, dit-elle,
Demain revoir ta vigne?
Tu ne sçais pas, Pierrot,
J'ay baisé ma voisine.

Scène du *Procès comique*, où paraissent Guillot-Gorju, Jacquemin, Gaudolin, Jodelet, comédiens de l'Hôtel de Bourgogne (Bibliothèque Nationale)

Viendras-tu pas, dit-elle,
Demain revoir ta vigne?
Non, ce luy dis-je alors,
J'ai trop mal à l'eschine.
Tu ne sçais pas, Pierrot,
J'ay baisé ma voisine.

XXXVIII

Bastiane est bien malade;
On ne sçait ce qu'il luy faut.
On va chez le Médecin,
Qui n'estoit qu'un gros lourdaut.
Allez l'amble, Bastiane,
Vous allez trop rude au trot.

On va chez le Médecin,
Qui n'estoit qu'un gros lourdaut.
Le Médecin la visite
Depuis le bas jusqu'en haut.
Allez l'amble, Bastiane,
Vous allez trop rude au trot.

Le Médecin la visite
Depuis le bas jusqu'en haut.
Mais le pauvre Médecin
N'avoit pas ce qu'il luy faut.
Allez l'amble, Bastiane,
Vous allez trop rude au trot.

Mais le pauvre Médecin
N'avoit pas ce qu'il luy faut.
On va chez l'Apothicaire,
Qui estoit un bon couillos.

Allez l'amble, Bastiane,
Vous allez trop rude au trot.

On va chez l'Apothicaire,
Qui estoit un bon couillos.
Il tira de sa pochette
Sa seringue et deux pruneaux.
Allez l'amble, Bastiane,
Vous allez trop rude au trot.

Il tira de sa pochette
Sa seringue et deux pruneaux,
Luy donna cinq ou six prises
Du jus de son blanc sirop.
Allez l'amble, Bastiane,
Vous allez trop rude au trot.

Luy donna cinq ou six prises
Du jus de son blanc sirop.
Bastiane est un peu goulue,
Elle n'en faict qu'un morceau
Allez l'amble, Bastiane,
Vous allez trop rude au trot.

Bastiane est un peu goulue,
Elle n'en fait qu'un morceau.
Bastiane, Bastiane,
Il n'y a plus rien au chalumeau
Allez l'amble, Bastiane,
Vous allez trop rude au trot.

Bastiane, Bastiane,
Il n'y a plus rien au chalumeau,
Laissez remplir la seringue
Et vous aurez du sirop.
Allez l'amble, Bastiane,
Vous allez trop rude au trot

XXXIX

Que nous sert de dissimuler ?
Pour moy je ne puis plus celer
Que les baisers d'un jeune amy
Sont bien plus doux que ceux que donne
Un jaloux mary tout endormy (1).

Celle à qui ce jeu est plaisant
Seroit bien ingrate en taisant
Que les baisers d'un jeune amy
Sont bien plus doux que ceux que donne
Un jaloux mary tout endormy.

Pour qu'un baiser donne appétit
Il faut qu'il nous morde un petit,
Car les baisers d'un jeune amy
Sont bien plus doux que ceux que donne
Un jaloux mary tout endormy.

Ces baisers froids et languissans
Ne nous échauffent point les sens,
Car les baisers d'un jeune amy
Sont bien plus doux que ceux que donne
Un jaloux mary tout endormy.

Ces plaisirs permis par les loix
Dégoustent dès le premier mois,
Mais les baisers d'un jeune amy
Sont bien plus doux que ceux que donne
Un jaloux mary tout endormy.

(1) Les maris du XVIIe siècle, bernés dans Molière, n'ont pas, en général, la sympathie des auteurs contemporains du grand comique. Nous avons donné, dans notre ouvrage : *Madame de la Suze et la Société précieuse*, 1908, p. 156 et suivantes, une bibliographie considérable, et que l'on pourrait allonger indéfiniment, relative à l'aversion du mariage.

Guillot-Gorju, comédien de l'Hôtel de Bourgogne.
(D'après une estampe de J. Falck. (Bibliothèque Nationale.)

Les Dames de bon jugement
Ont un mary et un amant,
Car les baisers d'un jeune amy
Sont bien plus doux que ceux que donne
Un jaloux mary tout endormy (1).

XL

GAUTIER.

Belle, quand te lasseras-tu
De causer mon martyre?

ROBINETTE.

Je n'ay ny beauté, ny vertu.
Cela vous plaist à dire.
Portez vos beaux discours ailleurs,
Car je n'aymons pas les railleurs.

GAUTIER.

Non, je ne raille nullement
Quand je te nomme belle.

ROBINETTE.

Je sommes belle, voirement,
Mais c'est à la chandelle.
Néantmoins pas un sermonneur
N'a rien gagné sur nostre honneur.

GAUTIER.

Tu sçais bien, si tu me cognois,
Que je ne dissimule.

(1) Chanson reproduite dans *Le second tome du Parnasse des chansons à danser*, 1628, p. 72; 1633, p. 79.

ROBINETTE.

Vous donnez le goux à la noix
  Pour succer la pillulle.
Vrayment, qui ne vous cognoistroit
Pourroit dire qu'il en tiendroit

GAUTIER.

Tu tiens dans tes lacs le Phœnix
  Des amoureux fidelles.

ROBINETTE.

Monsieur, je n'aimons pas l'anis,
  C'est pour les damoiselles,
  Fust-il mil fois de Verdun :
  Ma bouche abhorre le parfum (1).

GAUTIER.

Dieu ! belle, que tu me fais là
  De plaisantes équivoques !

ROBINETTE.

Vous estes un vray monsieur boca
  Avec vos farilloques.
Pour de l'argent..... bien (2),
Puisqu'on en donne tant pour rien.

GAUTIER.

De ta beauté je fus espris
  En allant en vendange.

---

(1) Les coquettes du temps suivaient, pour parfumer leur haleine, des dragées de Verdun à l'anis. V. *Le Tableau des grandes des femmes mondaines*, précité, p. 11 et suivantes. On vendait ces dragées à la foire Saint-Germain.

(2) En blanc dans le texte.

ROBINETTE.

La la, monsieur, tous vos mespris
  Vous servent de louange;
C'est pour la forme seulement
  Que vous faictes ce compliment.

GAUTIER.

Faut-il qu'un esprit hebeté
  Dans ce beau corps habite?

ROBINETTE.

Si vous nommez l'ardeur beauté,
  J'ai en moy ce qu'on dicte.
Vous en contez, mais vos rebus
  Ne passont point pour jacobus (1).

GAUTIER.

Mais quoy! N'aimer point Isabeau
  Seroit commettre un crime.

ROBINETTE.

C'est à Nicole du Ponceau
  Qu'il faut parler en rime;
Elle respondra, car elle a leu
  Les chansons de lanturelu (2).

(1) *Jacobus*, monnaie d'or anglaise. C'est par un présent de Jacobus que Charles Ier enlève à Boisrobert l'humeur noire qui l'a saisi lorsqu'il accompagne en Angleterre la reine Henriette-Marie de France. V. Tallemant: *Historiettes*, 1854, t. II, p. 388, et notre volume: *Le Plaisant Abbé de Boisrobert*, 1909, p. 85 et suivantes.

(2) Publiée, en 1632, dans les *Chansons de Gaultier-Garguille*, cette pièce a été insérée, en 1634, dans *Le Doux Entretien des bonnes compagnies ou le recueil des plus beaux airs à danser*, p. 69, avec des variantes importantes et en jargon populaire. Ce recueil l'attribue à Malherbe et Édouard Fournier

Le portier et le tambour de l'Hôtel de Bourgogne.
D'après le frontispice de la *Comédie des Comédiens*, de Georges de Scudéry.

XLI

Tout est perdu, ma voisine, *(bis)*
Je me brusle à petit feu.
Le traistre a fort bonne mine,
Mais il a fort mauvais jeu,
Et, puisqu'il faut vous le dire,
Il n'a pas le mot pour rire.

Ha ! que n'estois-je endormie *(bis)*
Quand je fis ce faux marché !
Hé ! ma commère, ma mie,
J'ay commis un grand peché,
Car, puisqu'il faut vous le dire,
Il n'a pas le mot pour rire.

Je le pince et je le picque *(bis)*
Pour l'amener à mon point;
Mais il est si pacifique
Qu'il ne se revenche point.
J'ay beau luy faire et luy dire,
Il n'a pas le mot pour rire.

Mais tout ce qui me console *(bis)*
C'est que sans luy dire mot,
Je feray bien tost la folle,
S'il fait plus longtemps le sot,
Avec un qui pourra dire
Qu'il aura le mot pour rire.

---

incline fortement à lui maintenir cette attribution. V. *L'Artiste* du 15 septembre 1850. Les Fr. Parfaict : *op. cit.*, IV, 330, de même que Gouriet : *op. cit.*, I, 2e part., p. 144, la donnent également, mais sans l'attribution à Malherbe. Les lanturlus dont il est question, en ce dernier vers, eurent, vers le commencement du XVIIe siècle, une vogue aussi grande que les *Petits doigts*, les *Ponts-bretons*, les *Sçavants*, les *Curé de Môle*, les *Bons-soirs* et les *Guérdons*.

XLII

Gautier est bon cordonnier (*bis*)
Qui faisoit bien un soulier,
Mais je vous dis si juste,
Qu'il n'est rien plus juste,
Car il luy mettoit tout droit
La mesure qu'il luy falloit.

Le cordonnier voulut voir (*bis*)
Si elle en pouvoit avoir :
Cordonnier si juste
Qu'il n'est rien plus juste,
Je te prie, dis moy tout droit
La mesure qu'il me faudroit.

Et je te prie n'en mens point (*bis*)
Combien faudroit-il de point,
Pour [me] chausser si juste,
Qu'il ne soit rien plus juste,
Je te prie, dy moy tout droit
La mesure qu'il me faudroit.

Pour vous chausser bien à point (*bis*)
Il vous faudroit quinze point
Mais je vous dy si juste
Qu'il n'est rien plus juste,
Madame, voilà tout droit
La mesure qu'il vous faudroit.

Lors il luy leva le pied (*bis*)
Et tira son chausse-pied,
Et luy mit si juste,
Qu'il n'est rien plus juste,

Une forme, bien à point,
De treize à quatorze point (1).

XLII

Catin dormoit dessus l'herbette,
Colin leva sa chemisette;
Il vit je ne sçay quoy de noir.
Il luy dit : « Ma douce Perrette,
Je te prie, laisse moy tout voir.
Fa, la la la, la la la, la la leyre,
Fa, la la la, la la la, la la la.

— Si tu l'avois veu, je suis seure,
Tu me baiserois tout à l'heure.
— Non feray, je te le promets. »
Elle baissa sa chemisette :
« Tu ne le verras donc jamais. »
Fa, la la la, la la la, la la leyre,
Fa, la la la, la la la, la la la.

Colin, recognoissant sa faute,
S'escria d'une voix si haute :
« Mignonne, je te baiseray. »
Elle leva sa chemisette :
« Pour cela je le montreray. »
Fa, la la la, la la la, la la leyre,
Fa, la la la, la la la, la la la.

Colin la prend et si l'embrasse;
Et puis, d'une amoureuse audace,

(1) On trouve cette chanson dans la *Bibliothèque nationale*, ms. n° 19145, f° 186 v°. V. aussi, De la Borde : *op. cit.*, IV, 153.

D'après une estampe d'Abraham Bosse (Bibliothèque Nationale)

Il la baisa cinq ou six fois.
« Reposons-nous, ma douce amie,
Car c'est assez pour cette fois.
Fa, la la la, la la la, la la leyre,
Fa, la la la, la la la, la la la.

— Recommençons, ma chère vie;
Recommençons, je t'en supplie,
Car à ce jeu je prends plaisir.
— Pardonne-moy, ma douce amie,
Car je n'en ay plus le desir. »
Fa, la la la, la la la, la la leyre,
Fa, la la la, la la la, la la la.

Colin la baise et la rebaise.
Catin ne fust jamais si aise
Quand elle vit recommencer.
Lors il luy a fait la chosette
Qu'une fille peut desirer.
Fa, la la la, la la la, la la leyre,
Fa, la la la, la la la, la la la.

XLIII

Vous estes plaisant
De couler vostre main
Tantost soubs ma jupe
Et tantost sur mon sein.
Allez plus loing faire le fou,
Monsieur, pour qui me prenez-vous?

— Vrayment, c'est pour vous;
Il vous faut un baiser.
— Vous ne mettez guerre
A vous apprivoiser.

Allez plus loing faire le fou,
Monsieur, pour qui me prenez-vous?

Colin me forçoit,
A mon contentement.
Je ne respondois
Qu'en disant doucement :
Allez plus loing faire le fou,
Monsieur, pour qui me prenez-vous ?

Ce badin alors
Ne me caressant plus,
A mon grand regret
Prist ces mots pour refus :
Allez plus loing faire le fou,
Monsieur, pour qui me prenez-vous ?

Sot qui ne voit pas
Qu'on [n']ose le prier,
Et que pour la mine
Au moins il faut crier :
Allez plus loin faire le fou,
Monsieur, pour qui me prenez-vous?

XLIV

Auprès de Charonne (1). (*bis*)
Une truye cochonne
A pondu trois perroquets
Et une paire de mullets.
On a veu dame Simonne
Les coueffer de bavollets.

(1) C'est évidemment ici l'un de ces coq-à-l'âne dont l'énormité de leur gaudisse égayait le parterre de l'Hôtel de Bourgogne. On en rencontre un encore plus énorme, dans le *ms. Conrart*, t. X, in 4°. (*Bibl. de l'Arsenal*).

Une mariée, *(bis)*
Dès l'après dinée,
Monta sur un escabeau
Et pondit un estourneau.
Son mary la r'envoye
Pour la refondre au fourneau.

Au milieu de France *(bis)*
On a veu Clemence
Qui se fardoit le teton
D'une couainne de jambon.
Elle en a farcy sa panse
Pour plaire à Colin-Tampon (1).

Une lavandière *(bis)*
Farde son derrière,
Elle luy a fait faire un estuy
Tout d'or et de cuir bouilly.
Quand elle est à la rivière
Son ponant est au midy.

XLV

Au logis de Cupidon
J'estois le premier garçon,
Quand il mit du feu Gregeois
Dedans ma soupe et dans mes pois.

Je brusle comme un tison
Pour l'amour de Marion.
Quand j'ay mangé mes navets
Je luy compose des Sonnets.

(1) *Colin-Tampon*, « méprisant sobriquet donné aux Suisses apparemment depuis leur défaite à Marignan et il représente le son d'un tambour battant la marche des Suisses ». (*Dictionnaire étymologique de Ménage*).

Jodelet, comédien de l'Hôtel de Bourgogne.
D'après une estampe de Rousselet. (Bibliothèque Nationale.)

Elle a gravé ses amours
Sur ma toque de velours,
Et moy sur son corset gris
J'ay painturé tous mes ennuis.

Elle conte tous les mois
Mes perfections par ses doigts,
Et moy avec des jettons
Je luy calcule ses oysons.

L'autre jour aux Quinze-Vingts
Je luy donnay des raisins,
Pour luy lascher doucement
Tous les affaires du ponant.

XLVI

Ma commère, quel courroux
Me vient saisir le courage !
Maudit soit le mariage
Et les maris qui sont doux !
Chez nous le mien fait le sage,
Partout ailleurs il est fou.

Vous voyez ce bel espous
N'avoir soin que du mesnage,
N'ayez pas peur qu'il s'engage
A me rien dire chez nous,
Car il y fait trop le sage,
Partout ailleurs il est fou.

Il me flechit les genous
Quand il revient du village,
Mais à quoy sert cet hommage ?
Il ne me fait rien du tout,
Car il y fait trop le sage,
Partout ailleurs il est fou.

Je luy dis : D'où venez-vous?
Et de crier je fais rage,
Pensant l'aigrir davantage
Pour en avoir quelque [c]ous,
Mais il y fait trop le sage,
Partout ailleurs il est fou.

Je confesse avecque vous
Que je suis un laid visage,
Mais la nuit j'ay l'advantage,
Il y devroit prendre gous;
Mais chez nous il fait le sage,
Partout ailleurs il est fou.

XLVII

Pour eschauffer mon vieillard
J'ay beau chercher des ruses,
J'ay tousjours du vieux penart
De nouvelles excuses.
Sa carcasse est immobile
En ce que je vais cherchant,
Mais, s'il veut vivre inutile,
Je n'en veux pas faire autant.

Tous ses membres, à demy morts,
Font une anathome,
Ce qu'il a d'humeur au corps
S'en va par sa roupie,
Le reste, sec et débile
N'a rien de ce qui plaist tant.
Mais, s'il veut vivre inutile,
Je n'en veux pas faire autant.

Quand nous sommes entre deux dras
  Tous deux couchez ensemble,
Bien qu'il soit entre mes bras,
  Il a si froid qu'il tremble.
Il me dit : Margot, ma mie,
Dormons, car il en est temps,
Mais, s'il veut vivre inutile,
Je n'en veux pas faire autant.

Dans son fascheux entretien,
  Sans cesse il me sermonne,
Pour vivre en femme de bien,
  Qu'il ne faut voir personne.
Sa remonstrance inutile
N'a rien de ce qu'il prétend;
Car, s'il veut vivre inutile
Je n'en veux pas faire autant.

Tousjours sa jalouse humeur
  Encontre moy s'irrite,
Tant l'impuissant a de peur
  Des cornes qu'il mérite,
Car, bien qu'il soit mal habille,
Encore juge-t-il pourtant
Que, s'il veut vivre inutile,
Je n'en veux pas faire autant (1).

(1) Les *Chansons récréatives*, citées par Fournier, contiennent, en outre, le couplet suivant :

Il peut croire assurément
  Que, puisqu'il est de glace,
J'auray quelque jeune amant,
  Qui tiendra mieux sa place.
Il faut bien chercher en ville,
De quoy me payer comptant :
Car, s'il veut estre inutile,
Je n'en veux pas faire autant.

XLVIII

Une fille de village,
Avecque son bavolet,
Elle m'a presté sa cage,
Pour loger mon perroquet.
Et pourquoy, puisqu'on y pense
Le plus souvent en dormant,
Ne dira-on en la danse
Le petit mot en passant?

Elle m'a presté sa cage
Pour loger mon perroquet;
La cage estoit trop petite,
Il n'y entra que le bec.
Et pourquoy, puisqu'on y pense
Le plus souvent en dormant,
Ne dira-on en la danse
Le petit mot en passant?

La cage estoit trop petite,
Il n'y entra que le bec;
Puis, poussant et faisant rage,
Il y entra tout à fait.
Et pourquoy, puisqu'on y pense
Le plus souvent en dormant,
Ne dira-on en la danse
Le petit mot en passant?

Puis, poussant et faisant rage
Il y entra tout à fait;
Et, quand il y fut entré,
Dieu sçait comme il gazouilloit!
Et pourquoy, puisqu'on y pense
Le plus souvent en dormant,
Ne dira-on en la danse
Le petit mot en passant?

Et, quand il y fut entré,
Dieu sçait comme il gazouilloit !
Il s'en va de chambre en chambre,
Tout jusques au cabinet.
Et pourquoy, puisqu'on y pense
Le plus souvent en dormant,
Ne dira-on en la danse
Le petit mot en passant ?

Il s'en va de chambre en chambre,
Tout jusques au cabinet,
Et de là à la cuisine,
Pour voir si le pot bouilloit.
Et pourquoy, puisqu'on y pense
Le plus souvent en dormant,
Ne dira-on en la danse
Le petit mot en passant ?

Et de là à la cuisine,
Pour voir si le pot bouilloit;
Mais il y choqua si fort,
Qu'il respandit le brouoit.
Et pourquoy, puisqu'on y pense
Le plus souvent en dormant,
Ne dira-on en la danse
Le petit mot en passant (1) ?

XLIX

Alizon, tenant Philaire
Pour estre sien,
Le supplie de luy faire
Vous, vous, vous m'entendez bien;

(1) Chanson reproduite, avec des variantes, dans *Le Parnasse des Muses ou Recueil des plus belles chansons à danser*, 1627, p. 55; 1628, p. 38; 1633, p. 40.

Mais Philaire dit, en colère,
Qu'un viel pot ne valloit rien.

Elle, qui soudain renfrongne
  Ses vilains yeux,
Luy dit, en faisant la trongne :
« Fou, fou, fou, parle un peu mieux.
Qui veut un bon luth de Boulongne
Ne prend-il pas des plus vieux?

— Alizon, quoy que tu face
  En ton couroux,
Je fuis ta vieille grimace,
Com, com, com un vieil chien fous.
Jamais un bon chien de chasse
Ne furrette en des vieux trous. »

Alizon, pleine de rage
  En ce congé,
Luy dit : « Tu me fais outrage,
Vi, vi, vilain enragé.
On aime mieux un fromage
Que les mittes ont mangé (1). »

I.

Je m'en allay à Bagnolet,
Où je trouvay un grand mulet
Qui plantoit des carrottes.
Ma Madelon, je t'aime tant
Que quasi je radotte.

Je m'en allay un peu plus loing
Trouvay une botte de foing

(1) Reproduite avec des variantes, dans *Le Parnasse des Muses* précité, 1627, p. 78, 1628, p. 88; 1633, p. 57.

Qui dansoit la gavotte.
Ma Madelon, je t'aime tant,
Que quasi je radotte.

Je m'en allay en nostre jardin,
Trouvay un chat incarnadin
Qui décrottoit ses bottes.
Ma Madelon, je t'aime tant,
Que quasi je radotte.

Je m'en revins en nostre maison,
Où je rencontray un oyson
Qui portoit la callotte.
Ma Madelon, je t'aime tant,
Que quasi je radotte (1).

LI

Jean, cette nuict, comme m'a dit ma mère,
Doit m'assaillir, mais je ne le crains guères.
Si
Ma mère n'en est pas morte,
Je n'en mourray pas aussi.

Je ne suis pas de ces folles badines,
Qui font venir à l'ayde leurs voisines.
Si
Ma mère n'en est pas morte,
Je n'en mourray pas aussi.

Quelque vigueur qu'il ait dans la bataille,
Je ne fuirois pas quatre de sa taille.

(1) Reproduite dans *Le Parnasse des Muses* précité, 1627, p. 81; 1628, p. 57; 1633, p. 50 et dans Wolff: *op. cit.*, p. 118. Cette chanson est célèbre à titre de coq-à-l'âne.

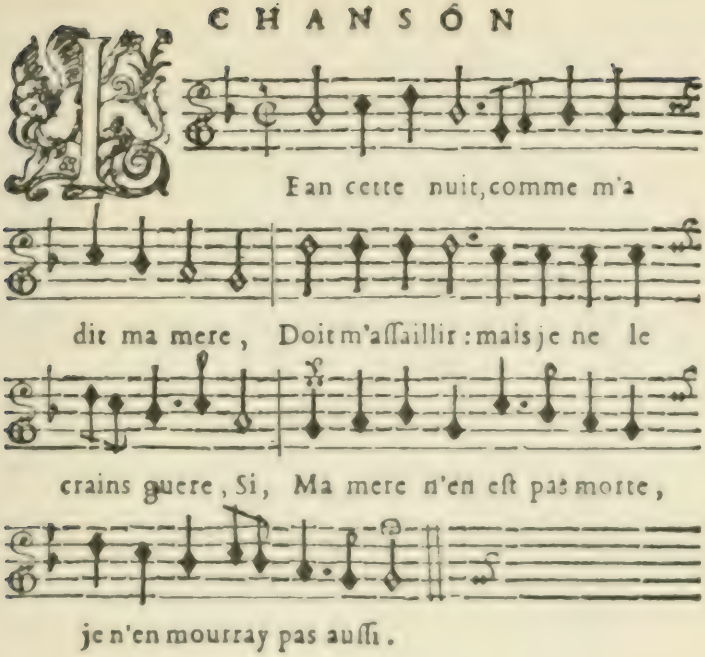
CHANSON
Ean cette nuit, comme m'a
dit ma mere, Doit m'assaillir : mais je ne le
crains guere, Si, Ma mere n'en est pas morte,
je n'en mourray pas aussi.

Si

Ma mère n'en est pas morte,
Je n'en mourray pas aussi.

Je pense bien qu'il me mettra par terre,
Mais quoy qu'il soit sur moy dans cette guerre,

Si

Ma mère n'en est pas morte,
Je n'en mourray pas aussi (1).

LII

Mon père m'a mariée
A un vieillard fort jaloux,
Le premier jour de mes nopces,

(1) Reproduite dans *Le Parnasse des Muses* procédé, 1627, p. 115; 1631, p. 68; 1633, p. 70. V. aussi, Fr. Parfaict : *op. cit.*, IV, p. 320; Gontier : *op. cit.*, I, 2e part., p. 111.

S'en va au marché à Tours.
Mouvons, mouvons les genoux,
Nous ne les mouverons pas tousjours.

Le premier jour de mes nopces,
S'en va au marché à Tours;
Il m'a achepté trois aulnes,
Trois aulnes de fin velours.
Mouvons, mouvons les genoux,
Nous ne les mouverons pas tousjours.

Il m'a achepté trois aulnes,
Trois aulnes de fin velours;
Il m'a fait faire une robbe,
Qui m'y vient jusqu'aux genoux.
Mouvons, mouvons les genoux,
Nous ne les mouverons pas tousjours.

Il m'a fait faire une robbe,
Qui m'y vient jusqu'aux genoux;
Mon amy y est venu,
Qui a mis la main dessous.
Mouvons, mouvons les genoux,
Nous ne les mouverons pas tousjours.

Mon amy y est venu,
Qui a mis la main dessous;
Il a treuvé une Dame,
Il s'est mis à deux genoux.
Mouvons, mouvons les genoux,
Nous ne les mouverons pas tousjours.

Il a treuvé une Dame,
Il s'est mis à deux genoux;
Luy bailla une chandelle,
Qui n'est pas de suif du tout.
Mouvons, mouvons les genoux,
Nous ne les mouverons pas tousjours.

LIII

J'ay vu des jeunes fillettes
S'ébattre dedans un pré,
A dix mille jeux honnestes,
Comme il leur venoit à gré.
Helas ! que n'estois-je là,
Pour rouler comme cela !

L'une chante, l'autre danse,
Chacune prend son plaisir,
S'entrebaise et s'entr'embrasse,
Jouyssant de leur désir.
Helas ! que n'estois-je là,
Pour rouler comme cela !

La plus petite s'advise,
A ce que j'ay veu de loing,
A brider sa grand'chemise,
Pour mieux rouler sur le foing.
Helas ! que n'estois-je là,
Pour rouler comme cela !

Les voilà toutes induites
Afin de mieux debutter,
Je croy que la plus petite
Sa part n'en voudroit quitter.
Helas ! que n'estois-je là,
Pour rouler comme cela !

Une brunette, entre toutes,
D'une nouvelle façon
Se rouloit à la renverse
Avec un beau gros garçon.
Helas ! que n'estois-je là,
Pour rouler comme cela !

Peu s'en faut que je ne meure
De ce départ si soudain,
Mais je croy qu'à la mesme heure
Ils y reviendront demain,
Et je me trouveray là,
Pour rouler comme cela (1).

LIV

CHANSON

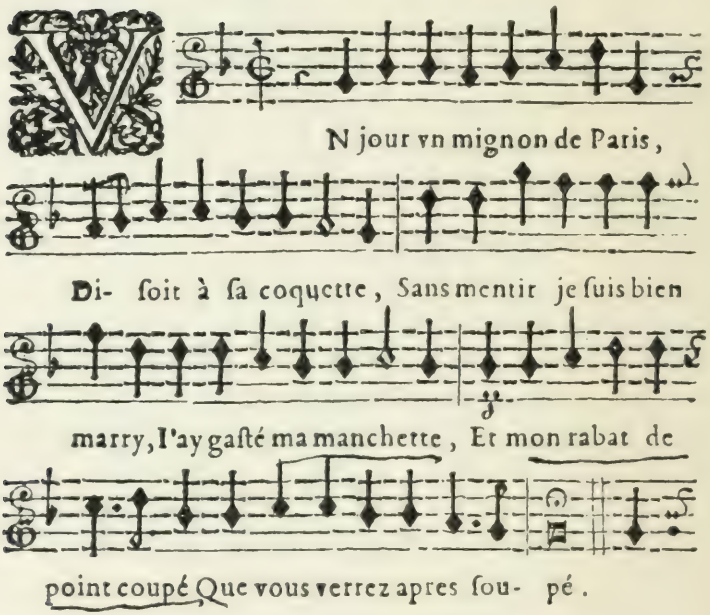

Un jour un mignon de Paris
Disoit à sa coquette :
« Et vrayment je suis bien marry,
J'ay gasté ma manchette,
J'ay un rabat de point couppé
Que vous verrez après souppé. »

(1) Reproduite dans *Le Parnasse des Muses* précité, 1627, p 152.

Elle respond en souspirant,
D'une façon mocqueuse :
« Je cognois à vos beaux discours
Que vous lisez Nerveze (1);
En vérité je vous le dis,
Vous sçavez tous vos Amadis.

— Entendant ce discours discret,
Rajusta sa rotonde,
Et renoua le rubent vert
De sa moustache blonde,
Disant : « Vous dites vray, Cloris,
On le dit par tout à Paris.

— Vous avez un terrible esprit,
Entre vous autres hommes,

---

(1) Antoine de Nerveze ou, selon quelques-uns, Guillaume Bernard de Nerveze, né vers 1570, mort vers 1622, secrétaire de la chambre du roi Henri IV, écrivit un certain nombre de romans qui lui procurèrent une belle réputation de débiteur de galimatias. Parmi les grotesques, il s'apparente aux Escuteaux, aux Rangouze, aux Grillet, aux Neufgermain. En une mazarinade, *Le Commerce des nouvelles rétabli ou le courrier arresté par la Gazette*, 1649, on trouve : « Nervèze et des Escuteaux raffinèrent leur style et commencèrent à parler phœbus. Ils furent les mignons des dames; quelques-unes les portoient, au lieu d'heures, à l'église. S'il se formoit entre elles quelques différens touchant un terme, on s'en rapportoit à Nervèze, et qui l'eust voulu contredire eust esté chassé comme un péteux de la compagnie ». Néanmoins cette autorité tomba sous l'ironie des satiriques. Tallemant : I, 207; IV, 321, utilise la locution « Parler Nervèze » qui équivaut à parler galimatias. Il est également question de Nervèze, avec la même acception méprisante, dans Furetière : *Nouvelle allégorique*, 1658, p. 10, 32, 93; Lebret, *Lettres diverses*, S. D., p. 28; Saint-Amant : *Œuvres*, édit. Livet, I, 221; Guéret : *La Guerre des auteurs*, 1661, p. 6 et suivantes. V. aussi, Goujet : *Bibl. française*, XIV, p. 221; Sorel : *Francion*, 1877, p. 404 et 412, Dreux du Radier : *Bibl. hist. du Poitou*, etc... Les *Epistres morales* de Nervèze eurent les honneurs d'une traduction en espagnol : *Cartas morales del señor de Nerveza... por Madama Francisca de Passier*, Tonon, M. de la Rue, 1605, in-8; rééditée, Paris, du Brueil, 1610, in-8, par César Oudin. Pour ses romans, V. Brunet : *Manuel du Libraire*. Pour ses œuvres poétiques, V. Fr. Lachèvre : *Bibliographie des recueils collectifs de poésies*, I, 268; IV, 161.

Car vous parlez tousjours d'amour,
  Ainsi que Meliflore (1);
Avecque vostre doux parler,
Vous nous venez ensorceler.

— Belles qui charmez le destin
  Avec vos gands d'Espagne,
Puis que l'aurore du matin
  Çà-bas nous accompagne,
Et que vos beaux yeux sont si doux,
Adieu, je prends congé de vous (2). »

LV (3)

Je me boutte à la débauche,
J'en suis tout esbalobbé;
Un catarre m'est tombé
Dessous la mammelle gauche.
Guillot me dit l'autre jour
Que c'estoit le mal d'amour.

Son humeur me dissimule,
Sans que j'aye aucun repos;
J'ay treuvé tout à propos
Un Medecin sur sa mule,
Qui me dit fort bien et beau
Que je n'estois qu'un gros veau.

(1) *Méliflore.* Probablement pour *mirliflore.*

(2) Cette chanson parut, en premier lieu, dans *Les Airs du Berger amoureux ou la troisième partie du Parnasse des chansons à danser et à boire, recherché par les plus braves poètes de ce temps*, 1627, p. 209.

(3) Reproduite dans *Le Parnasse des Muses* précité, 1627, p. 73 et dans *Le second tome du Parnasse des chansons à danser*, 1628, p. 17, avec des variantes.

Et puis j'ay Martin en teste;
Margot dit qu'elle ayme mieux
Janot qui a Gouvieux,
Entend le valet de feste.
M'en voilà tout espouvanté :
Mal sus mal n'est pas santé.

CHANSON

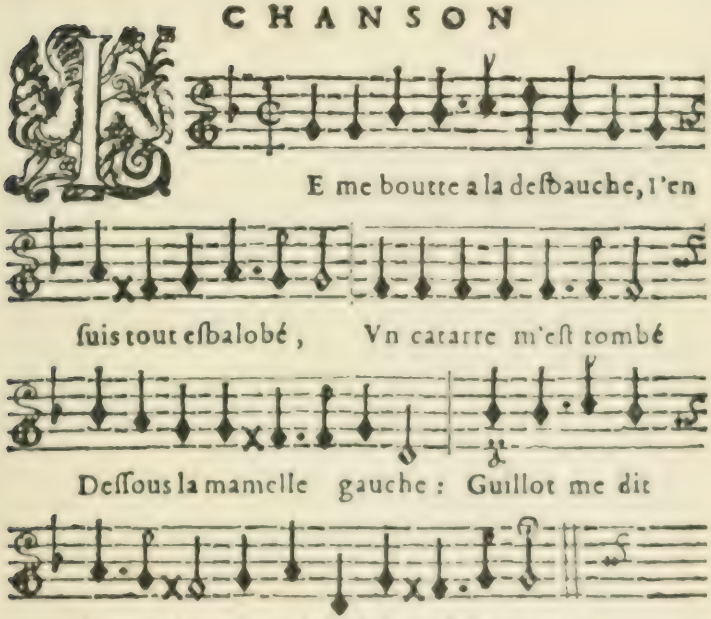

Sous ombre d'un peu de tarre
Que son père eut pour retrait,
C'est un bourgeois en pourtrait.
Morguenne ! comme il se carre !
Mais soit limestre (1) ou bureau (2),
Il n'est que le natureau.

(1) *Limestre*, on appelait limestre une sorte de serge fabriquée à Rouen. (*Dict. de Richelet.*)
(2) *Bureau*, étoffe de bure.

Margot estoit doulouzée,
Et je luy dis en ce point :
« Pourquoy ne m'aime-tu point?
Tu seras mon espousée. »
Mais, sans respondre, Margot
Soudain me fendit l'argot (1).

LVI

CHANSON

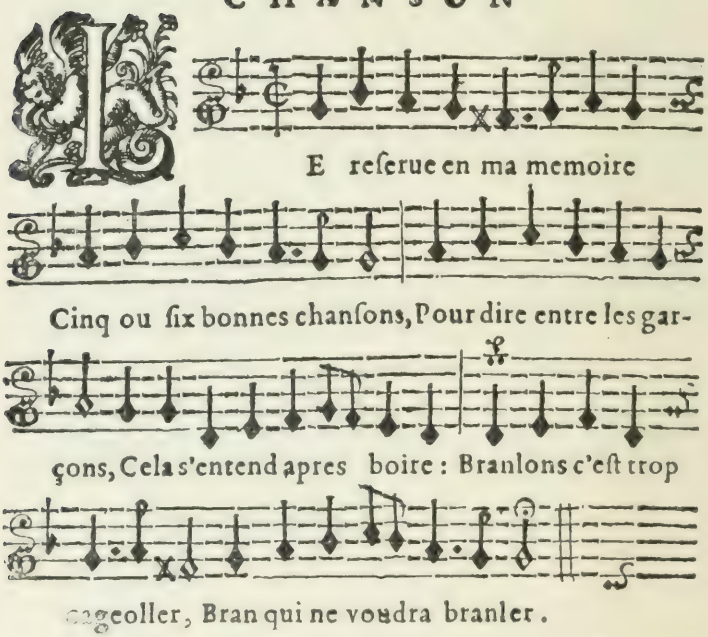

Je reserve en ma memoire
Cinq ou six bonnes chansons,
Pour dire avec les garçons,
Cela j'entends après boire :
Branlons, c'est trop cajoler,
Bran qui ne voudra bransler.

(1) *Fendre l'argot* ou *l'ergot*, s'échapper.

Je vous dirois la Guimbarde (1),
Mais tout le monde la sçait;
Détachez luy son lacet,
Vous la verrez plus gaillarde.
Branlons, c'est trop cajoler,
Bran qui ne voudra bransler.

J'ayme une grosse nourrice,
Vous ne sçavez pas pourquoy?
C'est qu'aussi tost qu'elle boit,
Tout aussi tost elle pisse.
Branlons, c'est trop cajoler,
Bran qui ne voudra bransler.

Dites-moy, dame Francine,
Vous monstrez tous vos genoux.
Sus, garçons, resveillons nous,
Que chacun baise la sienne.
Branlons, c'est trop cajoler,
Bran qui ne voudra bransler.

Le bas d'une vieille asnesse
Que je montois l'autre jour
En allant faire l'amour
M'a tout escorché la fesse.
Branlons, c'est trop cajoler,
Bran qui ne voudra bransler (2).

LVII

Commère, je suis au désespoir!
Mon mary ne me veut plus voir,

(1) *Dupont et la Guimbarde*, air en vogue pendant la première moitié du XVIIe siècle.

(2) Reproduite dans *Le second tome du Parnasse des chansons à danser*, 1627, p. 112; 1628, p. 41; 1633, p. 34.

Il dit tousjours : Fi de l'amour !
Vendredy, samedy, ma commère,
Vendredy, samedy, sont deux jours.

Quel aage peut-il bien avoir,
Qu'il ne vous rend plus de devoir?
A-il manqué beaucoup de jours?
Vendredy, samedy, ma commère,
Vendredy, samedy, sont deux jours.

Ma commère, il n'est pas si vieux
Que s'il vouloit il feroit mieux;
Mais il est quinteux et jaloux.
Vendredy, samedy, ma commère,
Vendredy, samedy, sont deux jours.

Le mien m'en vouloit faire autant,
Mais je l'ay changé à l'instant
A un qui baise nuict et jour.
Vendredy, samedy, ma commère,
Vendredy, samedy, sont deux jours (1).

LVIII

Ce fut sur nostre montée,
Ha ! que je suis infortunée !
Qu'un galand m'a rencontrée.
O ! le meschant malheureux !
Ha ! que je suis infortunée !
Nostre poulle a cassé ses œufs.

Qu'un galand m'a rencontrée,
Ha ! que je suis infortunée !

(1) Reproduite dans *Le second tome du Parnasse des chansons à danser*, 1627, p. 121; 1628, p. 144, 1633, p. 36.

Où il m'a très-bien cognée;
Jamais je ne veis tel cogneux.
Ha ! que je suis infortunée !
Nostre poulle a cassé ses œufs.

CHANSON

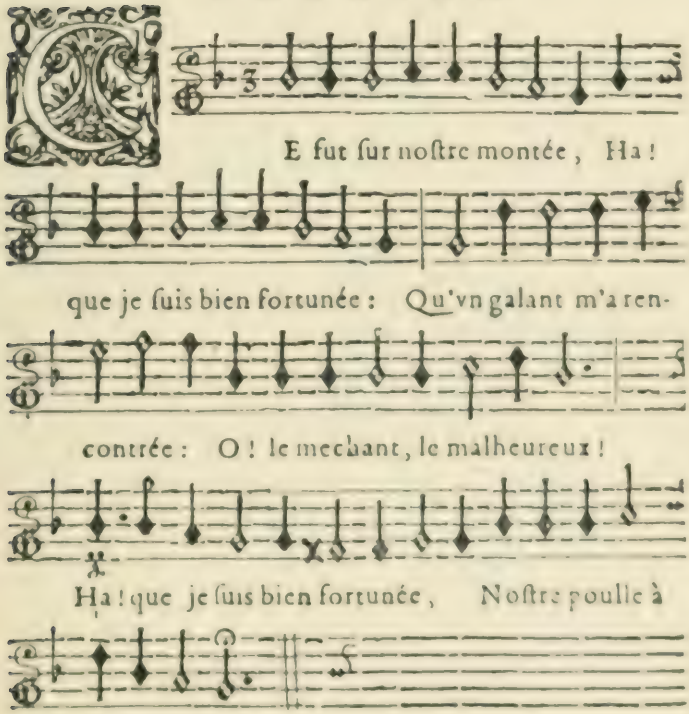

Où il m'a très-bien cognée,
Ha ! que je suis infortunée !
Mais moy qui suis obstinée,
Pour un coup j'en rendis deux.
Ha ! que je suis infortunée !
Nostre poulle a cassé ses œufs.

Mais moy qui suis obstinée,
Ha ! que je suis infortunée !

Maistresse en suis demeurée,
Dont il fut le plus honteux.
Ha ! que je suis infortunée !
Nostre poulle a cassé ses œufs.

Maistresse en suis demeurée,
Ha ! que je suis infortunée !
Ma mère y est arrivée,
Qui nous a criez tous deux :
Ha ! que je suis infortunée !
Nostre poulle a cassé ses œufs (1).

LIX

Mon père avoit deux garçons,
  Qui alloient à l'escolle;
Ils sçavoient quasi par cœur
  Toute leur patenostre.
Le petit est mort, et le grand vit,
  Et le grand vit encores.

Ils sçavoient quasi par cœur
  Toute leur patenostre;
Ils sçavoient conter cinq sols,
  Sans manquer d'une obole.
Le petit est mort, et le grand vit,
  Et le grand vit encores.

Ils sçavoient compter cinq sols,
  Sans manquer d'une obole;
Mais là dessus arriva
  La mort, qui tout dévore.
Le petit est mort, et le grand vit,
  Et le grand vit encores.

(1) Reproduite dans *Le second tome du Parnasse des chansons à danser* 1628, p. 56; 1633, p. 45.

Mais là dessus arriva
  La mort, qui tout dévore;
Elle a pris le plus petit,
  Et nous a laissé l'autre.
Le petit est mort, et le grand vit,
  Et le grand vit encores (1).

LX

Un gros garçon de village
Cullebuttoit sur du foin;
Margot le voyant de loin
S'approche et tint ce langage :
Ta cullebutte ne vaut rien,
Un peu d'ayde fait grand bien.

Tu fais bien le difficile
Et fais peu d'estat de moy,
Me voyant si près de toy,
Va cullebutter sans fille.
Ta cullebutte ne vaut rien,
Un peu d'ayde fait grand bien.

Un masle et une femelle
Ont un plaisir plus parfait;

(1) Reproduite dans le second tome du *Parnasse des chansons à danser*, 1628, p. 67; 1633, p. 37. On imagine malaisement par suite de quelle bizarre méprise M. Gaston Sansrefus (*op. cit.*, p. 275-276) a pu considérer ce refrain gaillard qui rappelle le fameux jeu de mots de Rabelais sur Beaumont le Vicomte, pour un témoignage de douleur familiale. « On est tout étonné de trouver, écrit-il, parmi tant de chansons joyeuses, ces cinq strophes plaintives et endeuillées, glas dont la note sonne lugubrement au milieu de ce débordement de belle humeur. Des deux garçons, *le petit est mort*, nous dit le refrain, mais le *grand vit encore*, et l'auteur répète en terminant :

Et le grand vit encore,

afin de nous laisser, après la douleur, sous cette consolante impression. »

Car la cheute que l'on fait
Est beaucoup plus naturelle.
Ta cullebutte ne vaut rien,
Un peu d'ayde fait grand bien.

Quand elle eust dit la parole,
Ce drosle l'a cullebutté;
Mais, se sentant culleté,
A crié comme une folle :
Cognois-tu pas, grand vaurien,
Qu'un peu d'ayde fait grand bien (1) !

LXI

Donne-moy ton pucelage,
Disoit Pierrot à Thoinon.
Elle respondit que non.
Ma foy, tu n'es qu'une beste,
Je te feray des présens
Plus beaux que les courtisans,

Une paire de noisettes
Avec un fromage gras,
Un devantier et des draps.
Donne-moy tes amourettes,
Je te feray des présens
Plus beaux que les courtisans.

Si j'ay ce que je pourchasse,
Je te promets un gasteau,
Une quenoüille, un fuzeau
Pour retordre ta fillasse;
Je te feray des présens
Plus beaux que les courtisans.

(1) Reproduite dans *Le second tome du Parnasse des chansons à danser*, 1628, p. 106; 1633, p. 93, avec de légères variantes.

Ces beaux mignons de la ville
Pour rien te feront l'amour,
Et tu te plaindras un jour
De ta jeunesse gentille.
Je te feray des présens
Plus beaux que les courtisans.

Deux perles orientales
Et un ruby cabochon
Desgarny de capuchon;
Veux-tu que je les estalles?
Je te feray des présens
Plus beaux que les courtisans (1).

LXII

Mon compagnon et moy, un jour par fantaisie,
Je nous allions promener le long d'un verd boccage;
En mon chemin je rencontray
Un gros et gras et large sacq.

Le panier que c'estoit estoit tout plein de neffles;
L'advocat est d'avis que c'estions des grenouilles.
Je luy ay dit tout en riant :
Je vous remercie de bien bon cœur.

Que ne vous marie-n'en, la belle jeune fille,
A un beau cordonnier de noble parentage,
Qui ayt de l'or et de l'argent
Pour acheter de beaux habits tous neufs (1)?

(1) Reproduite dans *Le second tome du Parnasse des chansons à danser*, 1628, p. 129; 1633, p. 43.

LXIII

DE VOIX DE VILLE.

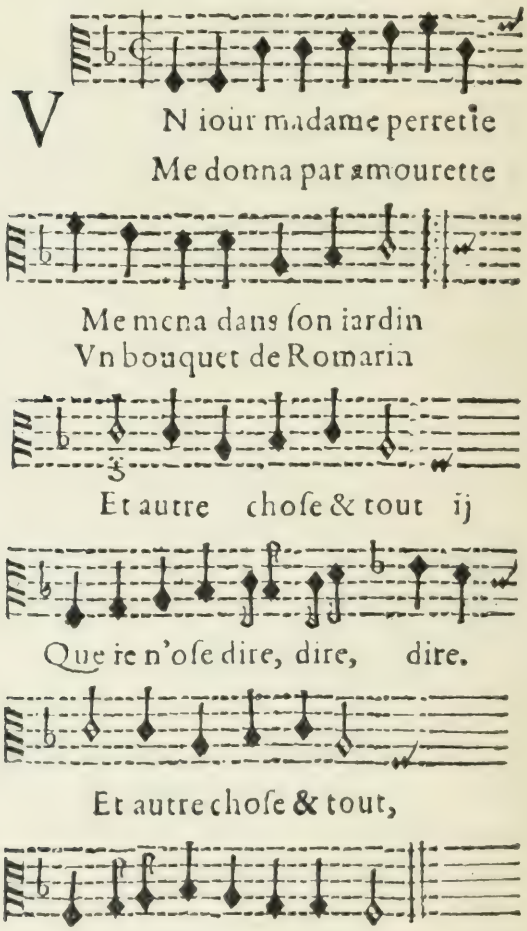

Un jour madame Pasquette
Me mena dans son jardin,
Me donna par amourette
Un boucquet de romarin,
Et autre chose et tout que vous entendez, mes Dames,
Et autre chose et tout que vous entendez tretous.

Le capitaine Fracasse, comédien de l'Hôtel de Bourgogne.
D'après une estampe de Rousseau. (Bibliothèque Nationale.)

Je luy dis bas à l'oreille :
Ma douce amie, baise moy,
Baise moy à la pareille,
J'en ay besoin, sur ma foy;
Et d'autre chose et tout, etc., etc.

Point ne fit de la mauvaise :
Je la jettay à l'envers,
Puis je l'accolle et la baise,
Veis ses genoux descouverts,
Et autre chose et tout, etc., etc.

Ainsi, comme pouvez croire,
Cela me mit en humeur;
Puis survint une colère
Qui me fit gonfler le cœur,
Et autre chose et tout, etc., etc.

Je commençay à combattre :
La pauvrette se rendit
Deux ou trois fois, voire quatre;
Puis l'haleine me faillit,
Et autre chose et tout, etc., etc.

Prenez du vin, dit la belle,
Pour vous remettre en humeur.
Par ma foy, Madamoiselle,
Le vin me fait mal au cœur,
Et autre chose et tout, etc., etc.

Devisons un peu, dit-elle;
Me voulez-vous jà laisser?
Par ma foy, Madamoiselle,
Je suis las de deviser,
Et autre chose et tout, etc., etc. (1).

(1) Cette chanson n'a évidemment pas été écrite par Gaultier-Garguille

LXIV

Un gros mignon espousa une fille
Qui accoucha dès la nuit ensuivant.
Comment, dit-il, suis-je bien si habile,
Du premier coup avoir fait un enfant?
Comment cela? toutes les nuits autant,
Au bout de l'an j'en aurois à foison.
Adieu vous dy, femmes qui portez tant,
Vous rempliriez d'enfans une maison.

Si vos filles mal adverties
N'ont aucune occupation,
Frottez leur le cul d'orties,
Elles auront occupation;
Et je croy que sans fiction
Tant penseront à le gratter
Qu'elles trouveront l'invention
De souvent leurs fesses frotter.

Un advocat dit à sa femme :
Sus, ma mie, que jourons-nous?
Si je gaigne, dit la Dame,
Vous me baiserez quatre coups.
Quatre coups, c'est couché trop gros
Comment, ce seroit sans pitié?
Non, mon maistre, tenez les tous,
Dit le clerc, je suis de moitié.

Elle date d'une époque où il était bien jeune pour qu'on puisse la lui attribuer. On la rencontre, en effet, successivement dans Chardavoine : *Le Recueil des plus belles et excellentes chansons en forme de voix de ville*, 1576, p. 27; dans *Recueil de chansons nouvelles*, 1581, liv. IV, p. 26; dans *La Fleur des chansons amoureuses*, 1600, p. 109, et enfin, du temps de notre comédien, dans *Le Parnasse des Muses* précité, 1627, p. 140; 1628, p. 86; 1633, p. 87.

Le clerc d'un procureur trouva
Un jour Madame sur un lict,
Lequel tout soudain se força
Luy donner en dormant deduit.
La Dame s'éveille au conflit;
Dit librement : Je le diray.
— Et parbieu donc, je m'en iray
Sans parachever le surplus.
— Va, va, dit-elle, non feray;
Achève, mais n'y reviens plus.

Maistre Aubertin, cajolleur de fillettes,
Fier crocheteur de leurs désirs couverts,
Cajolla tant une des plus jeunettes
Qu'à son plaisir la fist mettre à l'envers.
Or leurs plaisirs tant furent descouverts,
A la grand'mère on conta tout le fait.
Va, va, dit-elle, meschant, vilain infect,
As-tu voulu luy faire un tel outrage?
Que plust à Dieu que tu me l'eusse fait,
Et qu'elle n'eust point perdu son pucelage (1) !

LXV

Il nous faut avoir des tondeux en nos maisons :
C'est pour tondre la laine à nos moutons.
Tondez la nuict, tondez le jour,
Tondez les tous les quinze jours

(1) Reproduite dans *Le second du tome Parnasse des chansons à danser*, 1628, p. 148; 1633, p. 129, avec des variantes et, en plus, le couplet suivant :

Un mary frais dit à sa demoiselle :
Souperons-nous, ou ferons le deduict?
Faisons lequel vous plaira, ce dit-elle,
Mais le souper n'est pas encore cuit, ...

Et tous les trois semaines,
Et puis les compagnons viendront,
Qui ton, qui ton, qui tonderont,
Qui tonderont la laine.

Il nous faut avoir des cardeux en nos maisons :
C'est pour carder la laine à nos moutons.
Cardez la nuict, cardez le jour,
Cardez les tous les quinze jours
Et tous les trois semaines,
Et puis les compagnons viendront,
Qui car, qui car, qui carderont,
Qui carderont la laine.

Il nous faut avoir des fileurs en nos maisons :
C'est pour filer la laine à nos moutons.
Filez la nuict, filez le jour,
Filez les tous les quinze jours
Et tous les trois semaines,
Et puis les compagnons viendront,
Qui fi, qui fi, qui fileront,
Qui fileront la laine.

Il nous faut avoir des fouleurs en nos maisons :
C'est pour fouler la laine à nos moutons.
Foulez la nuict, foulez le jour,
Foulez les tous les quinze jours
Et tous les trois semaines,
Et puis les compagnons viendront,
Qui fou, qui fou, qui fouleront,
Qui fouleront la laine.

LXVI

Je ne voudrois pas estre,
Verduron, durette,

Je ne voudrois pas estre
Femme d'un Medecin.
Ont tousjours le nez au bassin,
Ont tousjours le nez au bassin,
Ne sentent que la merde,
Verduron, durette,
Ne sentent que la merde
Le soir et le matin.

Je ne voudrois pas estre,
Verduron, durette,
Je ne voudrois pas estre
Femme d'un Advocat.
Ont tousjours le nez sur le sac (1),
Ont tousjours le nez sur le sac,
Pour juger de l'étiquette,
Verduron, durette,
Pour juger de l'étiquette
Le soir et le matin.

Je ne voudrois pas estre,
Verduron, durette,
Je ne voudrois pas estre
La femme d'un chastré.
Ils ont le menton tout pelé,
Ils ont le menton tout pelé,
Et n'ont point de sonnettes,
Verduron, durette,
Et n'ont point de sonnettes
Qui réveille au matin.

Je ne voudrois pas estre,
Verduron, durette,
Je ne voudrois pas être
Femme d'un courtisant.

(1) Lire : « sur le cas ».

Ce ne sont rien que mesdisans,
Ce ne sont rien que mesdisans,
Et font mille amourettes,
Verduron, durette,
Et font mille amourettes
Le soir et le matin.

Mais je voudrois bien estre,
Verduron, durette,
Mais je voudrois bien estre
Femme d'un Menuisier.
Ils ne font rien que cheviller,
Ils ne font rien que cheviller,
Et fouiller en la cassette,
Verduron, durette,
De ces jeunes fillettes,
Le soir et le matin.

FIN DES CHANSONS.

LA FARCE

DE LA

QUERELLE DE GAULTIER GARGUILLE

ET DE PERRINE, SA FEMME

COMME il n'y a rien de si chatouilleux au bas du ventre qu'une femme, ny qui puisse mieux luy faire fretiller les mentibulles de la matrice qu'un demy pied de la vive resemblance du Laboureur de nature, de mesme Gautier Garguille, homme de respect, *in utroque jure, scilicet*, d'yvrognerie, de gausserie, *et sic de cœteris*, n'ayant plus pour object ny pour rebut qu'un demy grain d'honneur dans l'antichambre de la conscience; considérant que la fortune des Putains est semblable aux exhalaisons de la terre, qui s'anéantissent par les moindres rosées; enfin, touché de ce vif esperon, voyant que Perine sa femme n'aquesroit rien en son mestier que des heritages dont les lots et ventes se payoient aux Chirurgiens, et qu'au bout de l'an il ne se trouvoit au poulallier que bestes à fourage, comme Poulains, Fouaines et autres, dont la nourriture envoye son possesseur à l'hospital, il fut résolu de luy faire une leçon en trempant les soupes, portant ces mots : Ma mie, ma fille, Perine, foy de corporal (1), je suis homme d'honneur; je suis le dernier et le premier fils de Putain de ma race; vous estes du mestier il y a plus de trois sepmaines: vous sçavés que j'en ay le courage offencé jusques au crevé. Croyez-moy, je vous en prie, j'ayme mieux accroistre l'ordinaire de demy septier de citre (2) que de plus vous voir ainsi roder tantost d'un costé, tantost de l'autre; vous sçavez quel proffit vous avez eu chez mon compère Bonaventure; vous sçavez quel honneur j'ai receu depuis que vous

(1) *Corporal*, pour caporal.
(2) *Citre*, pour cidre.

LA FARCE DE

La querelle de Gaultier-Garguille, & de Perrine sa femme.

Auec la sentence de separation entre eux venue

A VAVGIRARD,
Par action,
A l'enseigne des trois rauis.

Fac simile du titre.

couchastes chez le Borgne (1). La Balaffrée (2) vous dit bien ce qu'il en estoit; la petite Gasconne (3) n'avoit garde (veu l'amitié qu'elle me portoit) de vous retirer en son logis; pour le marchand, elle est trop fine, de par le diable, pour laisser culter plus haut d'une heure en sa chambre; si c'estoit Olive (4), à la vérité, partant que son drolle en eust jusques au gozier, elle aymeroit mieux rompre la table, affin que l'on fist la collation sur la couchette. Vous voyez, ma fille, comme je cognois toutes ces personnes là. Hé! de par Dieu, je sçay bien qu'en vaut l'aulne. En l'année mil six cens treize, pour avoir descouché d'auprès de vos costés, je m'en allay au logis de la Culotte, où je fis une merveilleuse rencontre. Premièrement, j'y trouvay le mari, qui faisoit assés de l'entendu pour un maquereau; il se rondinoit (5), il fertilloit dessus son lict; il n'avoit point d'esgard à ma qualité; il se grattoit tousjours pour se faire rire, et à la fin, quand il eust considéré les traits de mon visage par les plis de mon haut de chausse, il commença de dire à une Damoiselle coiffée de nuict : « Retirés-vous avec Monsieur. » Ce qu'entendant, et ne désirant de perdre temps, je l'empoignay et la conduits en une Garderobbe où il y avoit plus de poux, de puces et de punaises, qu'il n'y a de jours en l'an.

Je croy, ma fille, quand vous sortez de céans pour aller coucher en ville, que vous n'avez guères de plaisir davantage : car si d'un costé vous remuez le cul (ainsi que si vous y aviez un plein pannier de fourmis), d'autre ce vous est un grand mescontentement d'estre attaquée devant, derrière, dessus, dessous, à droit, à gauche, et au hazard encores du guet.

Ces remonstrances, Perrine, sont maritales; j'ay plus de

(1) Il ne nous est pas resté de renseignements sur ce personnage qui devait être, selon l'expression du temps, quelque « tripotier ».

(2) *La Balaffrée*, nom commun à plusieurs prostituées.

(3) *La Gasconne*, nom de prostituée. Beaucoup adoptaient, comme pseudonyme, le nom de la province dont elles étaient originaires.

(4) *Olive*, nom de prostituée.

(5) *Rondiner*. Donner à quelqu'un des coups de rondin, de bâton. Le mot prend évidemment ici une signification plus spéciale.

deux heures d'aage que vous. Cédez à la vieillesse et au respect que vous me debvez. Ce n'est point que je sois jaloux que vous passiez le temps joyeusement; mais il me desplaist de vous voir tantost une entrape (1) icy, une maladie là, et subjette enfin aux *Fratres de l'Espature* (2); et outre ce qu'on me salue avec deux doigts, comme si je portois une aigrette à double branche.

Gaultier Garguille.
Gravure anonyme
(Adresse et à gauche, visages de Turlupin et Gros-Guillaume.)

PERRINE. Mercy Dieu, vieil Cornard! est-il temps de fermer la porte quand les chevaux sont eschappez? Le premier jour de nos nopces, quand je te demanday conseil comment je devois me gouverner, tu me dis à ma volonté; et maintenant tu me renvoye de Cayphe à Pilate, tu me conte des fagots pour des cotrets. Va, va de par le Diable! va-t'en au vin, tandis que je mangeray mon potage: tout ce que tu me contes, vois-tu, passe par une oreille et sort par l'autre. Si ces vieux courtiers d'amour (dont tu me parles)

(1) *Entrape*, pour anthrax.
(2) *Espature*, pour espatule (spatule). Instrument de chirurgie.

ne sont point de mes amis, j'ay ma Commère Dorizy, aux Marests du Temple, qui ne s'enqueste de rien; elle tient logis pour les filles à part, et quand elle en cognoist quelqu'une qui a le cœur doux comme une livre de beurre de Vanve, elle luy faict du plaisir et de la courtoisie. D'autre part, si elle n'avoit besoin de mon ouvrage et qu'elle eust trop de moissonneuses, Madame de la Croix ne faut ne manque (1).

GAULTIER GARGUILLE. Foy de corporal, tu es une grande sotte. Je voy bien que tu abuses bien de ma bonté. Hé ! de par Dieu, si je t'ay lasché la bride sur le col, ce n'estoit point pour te faire dire la femme de Gaultier Garguille; c'estoit seulement pour te faire rafraischir le sang.

PERRINE. Vrayment, tu me la baille belle ! Vois-tu, Gaul-

(1) Au XVIIe siècle, le quartier du Marais était, par excellence, le quartier vivant de Paris. Il foisonnait de cabarets, de tripots et de bordels. C'est au Marais que Rotrou et Voiture allaient perdre leurs écus. C'est au Marais que Saint-Amant et sa troupe de biberons se conjoignaient le plus volontiers. Le Marais abritait les grandes courtisanes, comme Ninon de Lenclos, et les grands libertins, comme Théophile et Desbarreaux. Les plus hautes familles de France y possédaient leurs hôtels particuliers. Les comédiens y donnaient leurs représentations et leurs agapes souvent interrompues par des rixes. Le Marais, par suite, pullulait de tire-laines et de prostituées qui profitaient de la richesse ou de la luxure des grands. Gaston d'Orléans, en humeur de débauche, choisissait ce quartier pour y donner libre cours à sa fantaisie crapuleuse. On le vit promener la Neveu, toute nue, dans les rues de cette région galante. Sur les filles de bas étage qui exerçaient leur commerce de chair au Marais, v. Ed. Fournier : *Variétés historiques et littéraires*, 1855, II, 348; VIII, 342. Sur les seigneurs et dames qui y logeaient, v. Scarron : *Œuvres*, 1786, VII, p. 26, *Adieux aux Marets et à la place Royale*. Sur les actes de Gaston d'Orléans, v. *Correspondance entre Boileau et Brossette*, édit. Laverdet, 1858, p. 479; *Les satires de Boileau commentées par lui-même*, 1906, édit. Fr. Lachèvre, p. 42. V. aussi, sur le quartier du Marais en général, *Airs et vaudevilles de cour*, 1666, II, 238, *Vaudeville* :

Marais, beau quartier de la réjouissance,
Séjour de l'innocence,
Sur le reste de Paris
Tu remportes le prix;
On ne voit point ailleurs
Gens moins meschants, moins médisans, railleurs
Enfin gens qui soient meilleurs, etc...

tier Garguille, depuis qu'une fille ou une femme a laissé aller le chat au fromage, il n'y a moyen d'en retenir la pelure.

GAULTIER GARGUILLE. Comment ! Perrine, tu veux donc estre tousjours putain?

PERRINE. Puisque je ne sçay point de meilleur mestier, je suis d'advis de m'y tenir; car au changement (comme l'on m'a dict) on ne gagne guère d'ordinaire. Demandés ce qui en est à ceste petite noire du quartier des Carneaux (1), qui fit venir ses mois sur une botte de foin à deux lieues d'icy; je m'asseure qu'elle dira que le goust en est bon.

GAULTIER GARGUILLE. Je sçay bien, Perrine, qu'elle est assez effrontée pour m'asseurer que la liberté est requise aux filles; mais néanmoins sa mère s'en plaint fort.

PERRINE. Tu te plains aussi de moy, et si je ne m'en soucie guères; car il y a plus d'apparence à luy faire manger du pain bis, qu'à moy de faire boire de l'eau.

GAULTIER GARGUILLE. Ce n'est pas de cela que je parle; je dis, en un mot, que je veux et entens que tu sois d'oresnavant femme de bien.

PERRINE. Pauvre Badin ! tous les commencemens sont rudes, et, qui plus est, je ne veux jamais changer.

Sur cela Gaultier Garguille enfla la gibecière de son courroux, et, soupçonnant que Perrine, pendant cest entretien, luy auroit joué quelque tour de Gonin (2), il jetta pot, plats, potages et escuelles sur le plancher, cassa les verres, et print un baston pour la frotter, à quoy il eût longuement travaillé sans la Renaud, qui mist la teste à la fenestre, et qui en mesme temps vint au secours, portant un pistolet tout amorcé, dont un Gentilhomme fut blessé pour lors.

---

(1) *Quartier des Carneaux*, actuellement quartier des Bourdonnais. Il en est question dans les *Visions du pèlerin du Parnasse*, 1633, p. 209.

(2) *Gonin*, mot usité surtout dans l'expression *tour de maître Gonin* qui signifie, tour de filou, tour de sorcier. (*Dict. étymologique de Ménage.*) Cette expression est extrêmement employée au XVIIe siècle. On la trouve dans une quantité considérable d'auteurs et même dans La Fontaine.

C'estoit un grand crève-cœur à Perrine de se veoir ainsi traitter, après un si long temps qu'elle fréquentoit le bordel sous les auspices de son mary. Aussi, ne voulant permettre qu'un tel affront tînt lieu de Loy pour ceux qui consentent d'ordinaire la desbauche de leurs femmes, elle fit assembler les plus fameuses au fait de culetage, leur conta et raconta leurs différens, et sa résolution la portant du tout au divorce, elles les embouchа avec tant d'animosité, que quand il fust question de comparoir devant le juge, le pauvre Gaultier Garguille demeura avec un pied de nez et deux et demy de cornes. Tellement qu'après toutes leurs remonstrances de part et d'autre, interrogatoires secrettes à ce subject, recollemens et confrontations des tesmoins produits de la part de Perrine, conclusions par elles fournies, defenses au contraire (1) de Gaultier Garguille, et le tout veu et considéré, il fut dit : Attendu l'usage, longue jouissance et droits de servitude prescripts pour les bons et agréables services rendus à quelques desbauchez Citoyens de la République, joinct la jouissance, presqu'immémoriale, concédée gratuitement par Gaultier Garguille à Perrine sa femme, ladite Perrine jouyra plainement et paisiblement des fruicts, revenus et esmolumens de son devant, sans qu'aucun la puisse inquiéter par cy après, à peine de l'amende, tant en demandant qu'en défendant. Défendons audit Gaultier Garguille de la hanter ny fréquenter, si ce n'est avec tout respect et obéissance, comme de valet à maistre. Et pour l'impudence et les excez par luy commis, l'avons séparé et séparons d'avec ladite Perrine, sa femme, de corps et de biens, comme incapable d'entretenir le faict de conardise; et outre, l'avons condamné ès despens de la présente instance. Ce qui fut prononcé et publié le 1er jour d'Aoust dernier, tandis que les Savetiers prenoient leur bouillon (2).

(1) *Contraire*, pour contradictoire.

(2) Ces sortes de jugements burlesques sont assez communs au XVIIe siècle. Il en existe en matière bachique, de même qu'en matière galante.

FIN.

TABLE DES MATIERES

Gaultier-Garguille, comédien de l'Hôtel de Bourgogne . . . 7
Œuvres de Gaultier-Garguille 69
Aux curieux qui chérissent la scène française 77
A Gaultier-Garguille sur ses chansons 79
Les chansons de Gaultier-Garguille 83
La farce de la querelle de Gaultier-Garguille et de Perrine, sa femme 101

TABLE DES GRAVURES

Gaultier-Garguille (estampe de Huret) 13
La Foire de Guibray (estampe anonyme) 17
Crieur de mort aux rats (estampe d'Abraham Bosse) 21
Le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne (d'après Gombert) 25
Gros-Guillaume (estampe de Huret) 29
Turlupin (estampe de Huret) 33
Farce du marié (estampe anonyme) 37
Scène de l'Hôtel de Bourgogne (estampe d'Abraham Bosse) 45
Scène de l'Hôtel de Bourgogne (estampe de Mariette) 49
Farceurs françois et italiens (peinture anonyme) 50-57
Guillot-Gorju (estampe de Huret) 61
Le capitan Matamore (estampe de Huret) 65
Jodelet (estampe de Huret) 73
Gaultier-Garguille (portrait par Michel Lasne) 77
Jacquemin Jadot (estampe de Le Blond) 85
Devot de la Sylvanire (d'après Mahelot) 89
Michau, Boniface, Alison, Philipin (estampe de Huret) 93

Décor de *Pyrame et Thisbé* (d'après Mahelot) 97
Gandolin (estampe de J. Falck) 101
Décor des *Occasions perdues* (d'après Mahelot) 105
Bruscambille (aquarelle anonyme du musée Carnavalet) 109
Le capitaine Fracasse (estampe d'Abraham Bosse) 113
Décor de la *Folie de Turlupin* (d'après Mahelot) 117
Gandolin (estampe anonyme) 121
Jodelet (estampe d'Abraham Bosse) 129
Scène du *Procès comique* 137
Guillot-Gorju (estampe de J. Falck) 141
Le portier et le tambour de l'Hôtel de Bourgogne 145
Le capitaine Fracasse (estampe d'Abraham Bosse) 149
Jodelet (estampe de Rousselet) 153
Jean, cette nuit, comme m'a dit ma mère (musique) 161
Un jour un mignon de Paris (musique) 164
Je me boutte à la desbauche (musique) 167
Je reserve en ma mémoire (musique) 168
Ce fut sur notre montée (musique) 171
Un jour madame Perrette (musique) 176
Le capitaine Fracasse (estampe de Rousselet) 177
La Farce de la querelle de Gaultier-Garguille et de Perrine sa femme (facs imilé du titre) 185
Gaultier-Garguille (gravure anonyme) 187

Paris. — Imp. PAUL DUPONT (Cl.). THOUZELLIER, Dr. — 292.2.11

Les Écrits et la Vie anecdotique et pittoresque

DES GRANDS ARTISTES

(Peintres, Sculpteurs, Musiciens et Comédiens)

Broché 2 fr. 50 — Relié 3 fr. 25

PARUS :

COROT, FAVART et Mme FAVART, GAULTIER-GARGUILLE, FROMENTIN

Sous presse : ROSSINI, GOYA, RIMSKY-KORSAKOFF.

La Vie Anecdotique et Pittoresque

DES GRANDS ECRIVAINS

Broché 2 fr. 25 — Relié souple 3 fr.

PARUS :

GEORGE SAND — PAUL VERLAINE — LORD BYRON — GŒTHE — DIDEROT — TOLSTOI — BAUDELAIRE — BALZAC — VICTOR-HUGO DICKENS — VOLTAIRE — STENDHAL

Bibliothèque Théâtrale Illustrée

Par Paul GINISTY

Broché 2 fr. 50 — Relié souple 3 fr. 25

PARUS :

LE MÉLODRAME — LA FÉERIE — LE THÉATRE DES ROIS

COLLECTION HISTORIQUE ILLUSTRÉE

Rédigée d'après les Documents d'Archives et les Mémoires, par A. SAVINE

Broché 1 fr. 50 — Relié souple 2 fr. 25

PARUS :

Le 9 Thermidor — Fouquet
Les Jours de Trianon — La Cour galante de Charles II
L'Abdication de Bayonne — La Vie à la Bastille
L'assassinat de la duchesse de Praslin — La Vraie Reine Margot
Les Jours de la Malmaison - La Vie aux Galères - La Cour de Prusse
Les Déportés de Fructidor — L'Espagne en 1810
Un séjour en France sous Louis XV — Le Beau Lauzun
Une résidence Allemande au XVIIIe siècle - Mme Elisabeth et ses amies
La Vie au Barreau — Une Captivité en France
La Chasse aux Luthériens — La Jeunesse de la Grande Catherine
Amours et Coups de sabre d'un Chasseur à cheval
De la Paix de Vienne à Fontainebleau
Saint-Domingue à la veille de la Révolution
Les débuts de Botany bay — Le Maroc il y a cent ans
Les Geôles de Province sous la Terreur

Les Prosateurs Illustres Français & Étrangers

(Sous la direction de M. Ch. SIMOND)

Broché 1 fr. — Relié 1 fr. 50

PARUS :

J.-J. ROUSSEAU — STENDHAL — STERNE — EUGÈNE SUE — WALTER SCOTT — CREBILLON Fils — HOFFMANN — BRANTOME — Mme de GIRARDIN SWIFT — MARIVAUX — CHARLES NODIER — MONTAIGNE — MACHIAVEL — Pr TRONE — P.-L. COURIER — RABELAIS — CYRANO DE BERGERAC — St SIMON — SUETONE — MARAT — CAMILLE DESMOULINS — BOCCACE — DIDEROT — CHATEAUBRIAND — AUG. THIERRY — CHAMFORT.

Encyclopédie Littéraire Illustrée

Anthologie des classiques de toutes les époques et de tous les pays

Sous la direction de M. Ch. SIMOND)

Broché 2 fr. — Relié souple 2 fr. 75

PARUS :

L'INDE — LA GRÈCE — LA NORVÈGE — LES POÈTES LATINS
LA PERSE — LE THÉATRE FRANÇAIS — LE ROMAN ALLEMAND
LES PROSATEURS LATINS — LES POÈTES ANGLAIS
LE THEATRE ITALIEN — LE ROMAN FRANÇAIS
LA LITTÉRATURE CHRÉTIENNE — LA LITTÉRATURE ARABE

Imprimerie Pierre LANDAIS, 36, passage des Petites-Écuries, Paris

La Bibliothèque
Université d'Ottawa

Echéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa

Date due

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

CE

a39003 002444825b

CE PQ 1237
.F2G38
C00 MAGNE, EMILE GAULTIER-G
ACC# 1386008